

SLIMANE BEDRANI (*) ET RIAD BENSOUIAH(**)

Les agricultures du Maghreb : contraintes et perspectives

INTRODUCTION

Les objectifs affichés des agricultures maghrébines visent une plus grande sécurité alimentaire et l'intégration de plus en plus poussée des agricultures dans la division internationale du travail. Ces dix dernières années, les stratégies agricoles se fondent sur des politiques similaires : régulation des productions agricoles et alimentaires par le marché (des biens, des capitaux et des services), privatisation des moyens de production, désengagement de l'Etat. Quel constat peut-on aujourd'hui faire et comment l'expliquer ?

1. LE CONSTAT : DES BESOINS QUI S'ACCROISSENT, UNE PRODUCTION EN CROISSANCE FAIBLE

Quantitativement, les consommations alimentaires au Maghreb restent encore, *per capita*, en dessous de celles des pays du Nord de la Méditerranée (sauf la Tunisie !), bien qu'au cours des dernières décennies elles aient tendance à se rapprocher de leur niveau (graphe 1). Qualitativement, ces consommations demeurent éloignées de celles des pays européens en matière de protéines animales (graphe 2) et sont largement dominées par les céréales, bien qu'elles se soient relativement diversifiées les, trente dernières années (tableau 1).

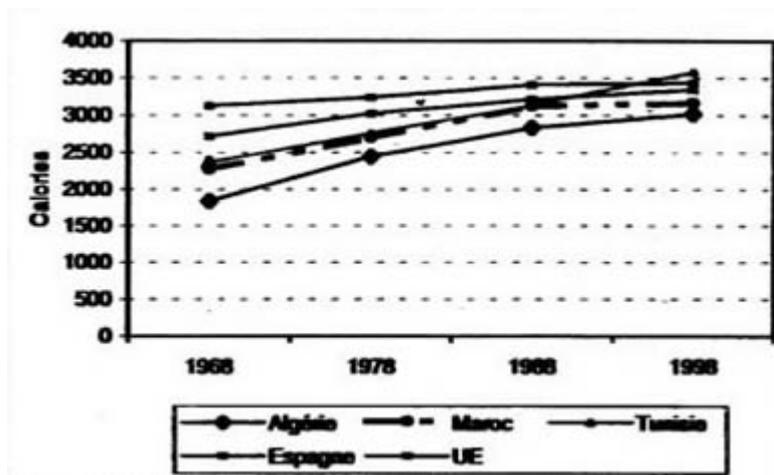
Tableau 1: Structure de la ration alimentaire moyenne selon l'origine des calories en 1998

	Algérie	Maroc	Tunisie	Espagne	UE
Calories origine végétale	90	93	92	73	68
dont céréales	60	60	84	23	25
Calories origine animale	10	7	8	27	32
dont viande	3	3	3	13	13
Total	100	100	100	100	100

Source : FAO

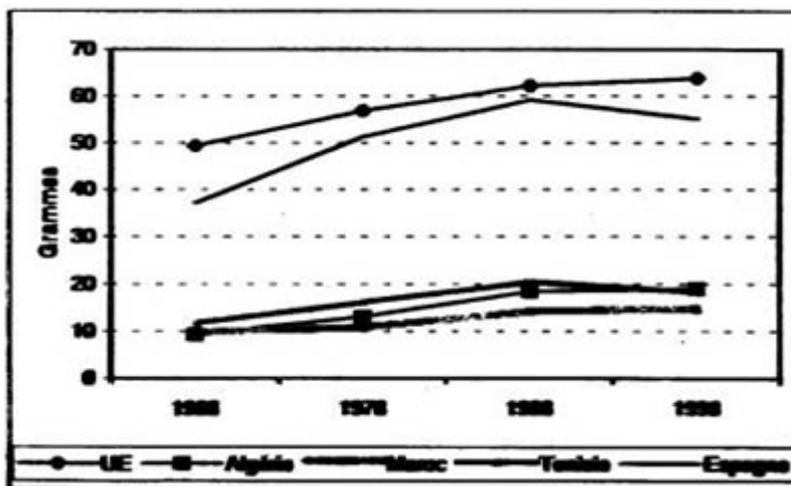
Mais les besoins alimentaires s'accroissent sous le double effet de la démographie et de l'aspiration de couches plus importantes des populations maghrébines à une alimentation meilleure. Malgré leur baisse au cours des 20 dernières années, les taux de croissance démographique restent encore forts (tab. 2), entraînant globalement une croissance forte de la demande alimentaire.

Grappe 1 : Evolution des rations alimentaires par tête.



Source : FAO

Graph 2 : Evolution de la consommation de protéines animales



Source : FAO

Tableau 2 : Les taux de croissance démographique des pays du Maghreb.

	1980-1990	1990-1995	1998
Algérie	2,9	2,2	1,52
Maroc	2,2	2,0	1,8
Tunisie	2,5	1,9	1,7
Économies à revenu élevé	0,7	0,7	
Économies à revenu intermédiaire	2,0	1,6	

Source : Banque Mondiale (1997) sauf pour 1998 (CIHEAM, 20X10) et Algérie 1998 (ONS, 2000)

La demande alimentaire s'accroît aussi sous l'effet de l'amélioration, lente mais certaine, des revenus de couches plus larges de la population. Celle de produits animaux, de fruits et de légumes augmentent bien plus que celle des produits dits "de base".

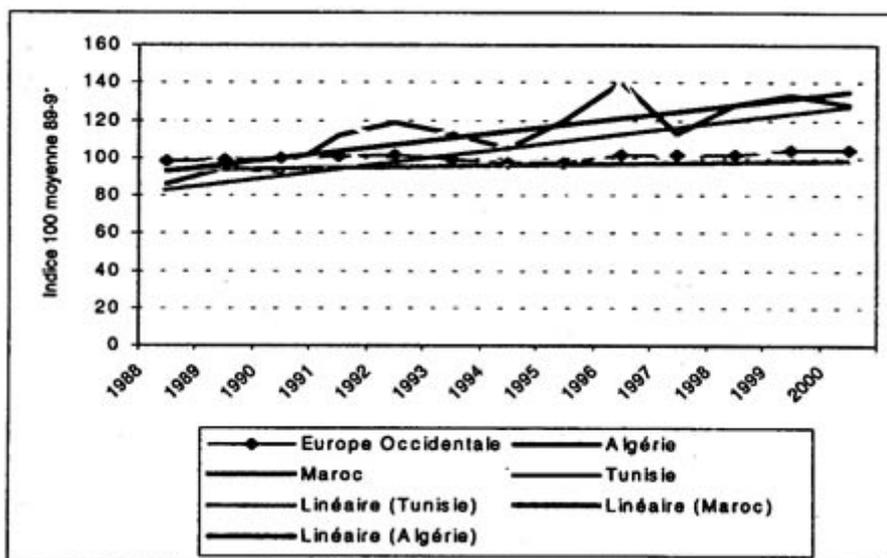
Face aux besoins croissants, le Maroc et la Tunisie bénéficiaient d'une aide alimentaire extérieure relativement importante (respectivement 220 000 et 294 000 tonnes par an de céréales entre 1988 et 1992. Mais cette aide a quasiment cessé depuis 1993. Une demande croissante et

une aide alimentaire qui s'étiole, la production agricole ne progresse pourtant que faiblement.

12. Une production stagnante ou en croissance faible et irrégulière

Les pays du Maghreb continuent à avoir une production agricole très fortement soumise aux aléas climatiques, donc très irrégulière d'une année à l'autre (cf. graphe 3). Cela s'explique par le fait qu'ils n'ont pas encore réussi, comme l'ont fait les pays développés, à mettre en place et généraliser des techniques agronomiques et des processus de production permettant une production relativement indépendante des conditions climatiques. Cela provoque un comportement des agriculteurs n'allant pas dans le sens d'une utilisation plus grande des facteurs d'intensification. Ce comportement est d'autant plus négatif que les Etats ne participent pas, ou très peu, à la prise de risque par les agriculteurs.

Graphe 3 : Evolution de l'indice de la production alimentaire (1989-1991 = 100).



Source : FAO

Outre leur irrégularité, les productions agricoles ont une croissance faible ou stagnante. L'Algérie et la Tunisie connaissent, en tendance de 1988 à 1998, une croissance positive mais relativement modeste, le Maroc connaît une quasi stagnation (cf. graphe 3). Dans ce trend général, certaines productions enregistrent dans les trois pays un accroissement significatif (lait, légumes, agrumes), d'autres une stagnation ou une légère hausse (pomme de terre), d'autres une baisse (céréales, principalement) (cf. tableau 3). Dans les trois pays, on remarquera que la production des céréales connaît une tendance à la baisse au cours de la décennie 1990-2000, alors que les blés bénéficient – et ont toujours bénéficié - d'un soutien multiforme à la production.

Tableau 3 : Tendence des productions agricoles dans les pays du Maghreb

	Tendance des productions agricoles, période 1990-2000		
	En hausse	En baisse	Stagnante ou légère hausse
Algérie	Lait, légumes, tomates, fruits, agrumes	Céréales, légumes secs	Racines et tubercules, viande
Maroc	Lait, légumes, agrumes, viande	Céréales, légumes secs	Racines et tubercules, légumes secs
Tunisie	Lait, légumes, tomates, racines et tubercules, fruits, viande	Céréales	Agrumes

En outre, on constate pour de très nombreux produits soit une stagnation soit une baisse des rendements au cours de la période 1990-2000 (cf. tableaux 4 et 5). La faiblesse des rendements s'avère être l'un des plus gros problèmes de l'ensemble des agricultures maghrébines (à quelques exceptions près). Les rendements de toutes les cultures se situent bien en dessous de ceux enregistrés en Europe (cf. tableau).

Tableau 4 : Tendance des rendements au cours de la période 1990-2000.

Pays	Rendements		
	En hausse	En stagnation ou en hausse minime	En baisse
Algérie	Ovins, lait, olives, pomme de terre, fruits, raisin	Bovins, caprins, agrumes	Blé, légumes secs
Maroc	Lait	Ovins, caprins, bovins, agrumes, fruits, raisin, olives, pomme de terre	Blé, légumes secs
Tunisie	Légumes secs, raisin	Ovins, caprins, lait, fruits, olives	Blé, bovins, agrumes, pomme de terre

Source : FAO

Tableau 5 : Rendements exprimés en pour cent des rendements de l'Espagne (Moyenne 1995-1999)

	Blé	Orge	Oranges	Olives	P. de terre
Algérie	40	36	51	86	66
Espagne	100	100	100	100	100
Maroc	47	34	85	74	83
Tunisie	59	36	62	33	60

Source : FAO

2. POURQUOI UNE CROISSANCE FAIBLE ?

Le niveau de la production agricole est fonction des superficies cultivées, de la quantité des biens de productivité utilisés, des connaissances techniques des producteurs et des capacités d'organisation dans les processus de production et d'échange.

21. Les superficies cultivées

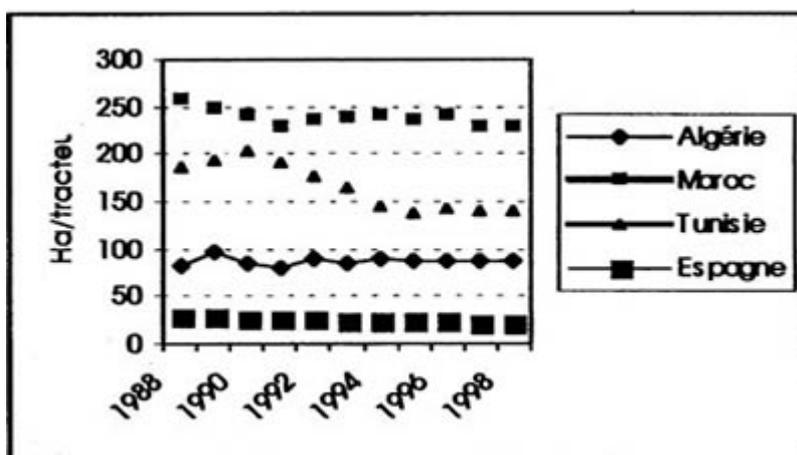
Les superficies à la disposition de l'agriculture comprennent les terres cultivables, les prairies et parcours. Les premières se sont étendues par le défrichement de superficies auparavant couvertes par les parcours et, dans une moindre mesure, par les forêts et maquis. C'est ainsi qu'entre 1978 et 1998 elles se sont accrues de 8% en Algérie, de 23% au Maroc

et de moins de 1 % en Tunisie. Bien sûr, les défrichements portent généralement sur des terres de faible fertilité, souvent en pente et, souvent, dans des zones à pluviométrie faible et irrégulière (16). De plus, des superficies cultivables ont été rendues potentiellement plus productives par leur aménagement pour l'irrigation et par des travaux d'amélioration foncière (épierrage, défonçage, amendements). Ainsi, les superficies irriguées auraient augmenté, entre 1988 et 1998, de 67%, 2% et 27 % respectivement en Algérie, au Maroc et en Tunisie. Bien des superficies, par contre, voient leur potentiel productif baisser. Il en va ainsi de terres cultivables touchées par des phénomènes de salinisation dus à une irrigation incorrecte et par des phénomènes d'érosion. Au Maroc, 5,5 millions d'ha cultivables connaissent une érosion intense et doivent faire l'objet de mesures de conservation sévères (16). Il en va ainsi des parcours steppiques qui, outre leur diminution due au défrichage, ont généralement perdu de leur capacité à produire des unités fourragères naturelles à cause du surpâturage et des effets des sécheresses récurrentes. Les forêts et les parcours forestiers ont subi les mêmes effets que les parcours steppiques auxquels s'ajoutent les incendies favorisées par les sécheresses cycliques. Au Maroc, 33 000 ha disparaissent annuellement par défrichage et incendies (16).

22. L'utilisation des biens de productivité

La basse productivité des agricultures s'explique surtout par l'utilisation encore bien modeste des biens de productivité. Ainsi, le nombre de tracteurs est bas (cf. tab. 6), même s'il augmente ces dernières années pour la Tunisie et le Maroc (cf. graphe 4) et l'utilisation des engrais est faible comparée à celle de l'Espagne (graphe 5 et tab.6).

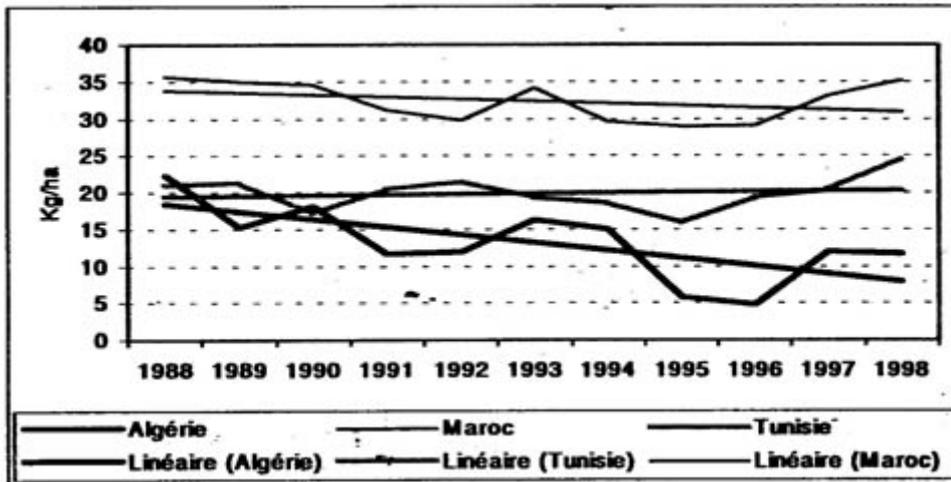
Graphe 4 : Utilisation des tracteurs.



Source: FAO

L'évolution du niveau d'utilisation des biens de productivité semble en grande partie s'expliquer par la politique de suppression des soutiens de l'Etat dans le cadre des plans d'ajustement structurel (La diminution de l'utilisation de certains intrants a été telle que le Maroc et l'Algérie ont réintroduit à la fin des années quatre vingt dix un soutien à l'achat des engrais et de certains matériels destinés aux céréales (en Algérie, seulement blé dur et tendre et seulement dans les zones potentielles).

Graph 5 : Evolution de l'utilisation des engrais.



Source : FAO.

L'utilisation des biens de productivité tels que les engrais chimiques, les produits de traitement, les semences sélectionnées... semble corrélée aux superficies irriguées. Cela est normal du fait que le risque d'une pluviométrie insuffisante est ainsi supprimé et permet donc une valorisation sûre des dépenses engagées pour l'achat de ces intrants.

Tableau 6 : Utilisation des intrants

	Engrais (kg/ ha)	Tracteurs (ha/ unité)	% de la SAU irrigué
Algérie	12	88	6,9
Maroc	35	231	12,9
Tunisie	25	140	7,8
Espagne	110	23	19,1

Mais la disponibilité de l'eau pour l'irrigation n'est pas une condition suffisante pour une plus grande utilisation des biens de productivité. Encore faut-il que les agriculteurs aient de quoi acheter ces derniers. Or, l'accès à suffisamment de biens de productivité est limité pour la très grande majorité des agriculteurs par leur capacité d'autofinancement et par leur accès au crédit.

3. DES MOYENS TROP MODESTES : POURQUOI ?

La très grande majorité des petits et moyens agriculteurs ne disposent pas, ou très faiblement, d'une capacité d'investissement propre à cause de la modicité des revenus que génèrent leurs exploitations et leurs activités extérieures éventuelles et à cause de la consommation incompressible de familles généralement trop nombreuses. Par ailleurs, une grande proportion des accroissements de production éventuellement réalisés est sans doute davantage utilisée pour améliorer le niveau de vie que pour augmenter l'investissement. Cela s'explique par la faiblesse encore trop importante de ce niveau de vie et l'aspiration généralisée vers un niveau de vie meilleur (effet des modèles de consommation diffusés par les médias et par les couches aisées locales). Des agriculteurs ayant des revenus conséquents existent mais ils préfèrent souvent investir dans les activités commerciales et dans le bâtiment, (secteurs souvent beaucoup plus rémunérateurs) quand elles

sont menées dans l'informel, à cause des possibilités d'échapper à la fiscalité.

Le crédit bancaire est particulièrement peu développé. Au Maroc, en 1998, les crédits bancaires n'ont couvert que 17% des besoins de financement des agriculteurs, dont 14% provenant de la Caisse Nationale de Crédit Agricole et à peine 3% en provenance des banques privées (15)(1). En Tunisie, durant toute la période 1986-1995, les crédits bancaires à l'agriculture n'ont jamais dépassé 10 % des crédits. En Algérie, le crédit bancaire a été quasi inexistant depuis le début des années 1990. En 1998, seulement 1300 agriculteurs (sur les 400 à 500 000 existants) ont bénéficié d'un crédit bancaire (9).

La modicité du crédit bancaire est due à plusieurs facteurs. L'un de ces facteurs est l'incapacité des banques à drainer suffisamment d'épargne, cela tenant à la faible bancarisation des agents économiques (pour des raisons de méfiance vis-à-vis des banques trop soumises aux vérificateurs du fisc et pour des raisons de commodité dans l'utilisation de leur ressources dans l'économie informelle). L'autre facteur est que l'épargne publique est insuffisante pour en mettre une partie significative à la disposition du crédit agricole. Le troisième facteur est la réticence de la très grande majorité des agriculteurs à offrir des garanties réelles, cela s'expliquant par leur refus d'accepter le risque de perdre les biens donnés en garantie et donc leur seule source de revenu dans une économie qui offre peu d'emploi. Le refus de la collectivité nationale – par le biais de l'Etat – de partager équitablement ce risque par des mécanismes appropriés est le cinquième facteur explicatif du niveau du crédit.

Même si les agriculteurs désiraient s'endetter auprès des banques, celles-ci sont réticentes à satisfaire les demandes de leur grande majorité du fait de la faible rentabilité pour elles de cette activité. Les risques élevés de non remboursement (à cause, entre autres, des aléas climatiques) et la complexité de la gestion de crédits de montants souvent faibles mais très nombreux expliquent cette faible rentabilité. Aussi, les banques préfèrent-elles prêter leurs fonds à des agents économiques plus intéressants parce que plus contrôlables et moins risqués (minorité d'agriculteurs aisés, commerces, travaux publics et bâtiment).

Les ressources que les Etats investissent dans l'agriculture ont tendance relativement à baisser au cours des dix dernières années par rapport aux périodes antérieures. Ainsi, au Maroc la part des investissements publics agricoles dans le total des investissements publics varie entre 12 et 15% ces dernières années alors qu'elle représentait plus de 25% auparavant. Elle avait déjà baissé de 27,4% à 18,4% entre 1965-1967 et 1986-1989 (6). En Tunisie, la part du budget de l'Etat dans le financement de l'agriculture est tombée de 75% à 53% entre les périodes 1978-1981 et 1991-1994 (3). En Algérie, les dépenses de l'Etat pour les investissements publics dans l'agriculture ont stagné, en termes constants, entre 1991 et 1999 (8). Cette évolution des dépenses publiques s'explique par le fait qu'elles sont dépendantes du niveau des recettes de l'Etat. Or, celles-ci sont faibles par rapport aux besoins

incompressibles que doit satisfaire celui-ci (défense, infrastructures, minimum de solidarité sociale en matière d'éducation, de santé, de logement, d'alimentation,...). La faiblesse des ressources de l'Etat s'explique, quant à elle, par plusieurs causes. Il y a d'abord l'importance du remboursement de la dette qui constitue un lourd tribut à payer (cf. tableau 7). A la veille de la mise en oeuvre du plan d'ajustement structurel en 1994, l'Algérie consacrait environ 75% de ses recettes d'exportation au service de sa dette extérieure.

Tableau 7 : Le service de la dette extérieure en % des exportations.

	1980	1994	1995	1996	1997	1998
Algérie	27,4	40,5	28,7	29,3	44,8	39,6
Maroc	33,4	32,9	31,2	27,3	27,1	25,2
Tunisie	14,8	20,7	20,9	21,4	19,4	19,2

Source : FMI

Il y a ensuite l'évasion fiscale (due à l'inorganisation des services fiscaux et à la corruption qui y règne), la corruption sévissant de façon endémique dans la passation des marchés publics, les déficits chroniques de beaucoup d'entreprises publiques dus à leur gestion laxiste, le gouffre des dépenses donne fonction publique pléthorique et peu efficace **(2)** (10,5).

La contrainte du remboursement de la dette extérieure – et les plans d'ajustement qui la traduisent – explique pour beaucoup la diminution des efforts des Etats. La nécessité imposée de réduire les dépenses budgétaires a amené ces derniers à supprimer les subventions aux intrants et équipements agricoles, à augmenter le prix de l'eau d'irrigation, à moins subventionner le crédit (2, 4, 12, 13).

Les trois pays maghrébins ont tenté d'attirer l'investissement de capitaux extérieurs dans leurs économies et donc aussi dans leurs agricultures. Mais leurs tentatives se sont soldées, globalement, par des quasi échecs, malgré des codes d'investissement pourtant très alléchants. Sur les onze années 1987-1997, le Maroc et la Tunisie n'ont reçu en moyenne annuelle que 260 et 252 millions de dollars, l'Algérie à peine 9 millions de dollars. A titre de comparaison, la Pologne et la Hongrie, qui se sont ouvertes aux IDE plus tard que les pays du Maghreb, ont reçu des IDE autrement plus importants (cf. tableau 8).

Tableau 8 : IDE reçus par les pays du Maghreb, la Pologne et la Hongrie durant la période 1987-1997

	IDE reçus par chacun des pays du Maghreb (Millions de \$)	IDE perçus par les pays du Maghreb en % des IDE reçus par	
		Pologne	Hongrie
Algérie	102	0,6	0,7
Maroc	2859	16,1	19,0
Tunisie	2772	15,6	18,5

Source : Banque mondiale

4. DES PROGRÈS EN ORGANISATION HÉSITANTS

41. Droits d'usages et droits de propriété du sol

Les politiques en matière de statut de la terre et des formes juridiques de son exploitation agricole ont tendu à une plus grande privatisation mais sans toutefois aboutir à la généralisation des formes modernes de propriété et d'exploitation. Les terres de l'ancien secteur agricole colonial ont subi pendant longtemps des formes de gestion étatiques dans les trois pays. En Algérie, ces terres demeurent propriété de l'Etat et sont exploitées en jouissance perpétuelle par des agriculteurs – anciens ouvriers ou employés sur ces terres – regroupés en coopératives dont les membres se sont en général choisis au moment de la disparition des anciens domaines autogérés(3). Avec le temps, presque toutes ces coopératives ont été *de facto* partagées par leurs membres sans que l'Etat intervienne pour faire respecter la loi. Après de longues tergiversations, dues à la résistance de ceux qui en jouissent(4), la décision a été prise de les maintenir en propriété d'Etat et de les faire exploiter sous forme de concessions.

Au Maroc, les terres de colonisation n'ont pas été entièrement distribuées, 35% ayant été achetés à leurs propriétaires européens par des privés marocains, 30% ayant été distribués à de petits agriculteurs, le reste étant encore exploitée par des sociétés publiques (14). En Tunisie, cette catégorie de terres demeure encore très largement exploitée par des coopératives étroitement contrôlées par l'Etat, malgré la création d'une agence pour la promotion des investissements agricoles en 1982 chargée, entre autres, d'inciter les capitaux étrangers à s'investir dans l'agriculture (16).

Pour ce qui est des terres cultivables privées, les politiques n'ont pas réussi à diminuer leur morcellement par héritage et à diminuer le nombre des micro-exploitations malgré les tentatives de remembrement et les encouragements divers à la constitution d'exploitations familiales de taille moyenne. Par ailleurs, ces terres restent très insuffisamment cadastrées et trop touchées par l'indivision, deux phénomènes qui freinent la modernisation des agricultures de différentes manières. Enfin, les terres collectives de parcours, si elles ont été entièrement partagées entre les ayant droits en Tunisie, continuent, en Algérie et au Maroc, d'être d'un accès libre à tous sans réglementation précise des prélèvements de chacun, subissant ainsi une exploitation minière, les différentes politiques n'ayant pas trouvé un statut qui en assure un développement durable (15).

La lenteur avec laquelle s'effectuent les changements en matière d'organisation de la propriété et de l'usage des terres agricoles pour une meilleure productivité trouve son explication dans l'absence de solutions de rechange à la disposition des Etats pour diminuer la pression démographique sur ces terres. Tant que les pays n'auront pas intégré leurs économies et ainsi fourni suffisamment d'emplois non agricoles pour diminuer significativement les populations vivant de l'agriculture, la pression sur les terres demeurera forte et les politiques pour aboutir à un développement durable peu efficaces.

42. Les institutions agricoles

Tout progrès dans la création, l'organisation et le management des institutions agricoles est un pas vers une agriculture plus prospère. Les politiques dans ce domaine ont certes permis d'améliorer la situation, mais de façon encore bien insuffisante et bien coûteuse pour les budgets des Etats.

En matière d'administrations agricoles dans les trois pays, l'encadrement s'est notablement renforcé par rapport au lendemain des indépendances, mais le management de ces administrations présente des lacunes importantes. Par exemple, on notera le déséquilibre entre la pléthore d'employés peu qualifiés et l'insuffisance des cadres de conception, entre les dépenses de personnel et les dépenses pour améliorer la productivité de ce personnel. Par ailleurs, les personnels d'autorité des administrations agricoles ne sont pas toujours gérés de façon à ce qu'ils soient fortement motivés pour remplir leurs missions efficacement et au moindre coût budgétaire. Enfin, le travail des administrations s'avère souvent insuffisamment planifié, réduit aux urgences alors que la réflexion pour préparer les actions à moyen et long terme est insuffisamment menée.

En matière d'organisations agricoles, les politiques des trois pays se sont efforcées d'encourager la naissance d'institutions adaptées à une agriculture moderne tournée vers le marché intérieur et extérieur, capables de traduire objectivement les préoccupations de l'ensemble du monde agricole, partenaire de l'administration. Sur ce plan, on peut aussi constater des améliorations. Mais le hiatus entre les volontés affichées et la réalité reste grand. Ainsi, les chambres d'agriculture créées – ou renforcées – au cours des dix dernières années traînent des handicaps qui ne leur permettent pas de remplir correctement leurs missions : faible représentation de toutes les catégories d'agriculteurs, parfois faible représentation géographique, modicité des ressources pour un fonctionnement normal. Il en va de même des conseils interprofessionnels de filières quand ils existent (Algérie) et des diverses associations agricoles plus ou moins fantômes parce que créées pour le seul but d'avoir un collège électoral pour les chambres d'agriculture. Cependant, malgré tout cela, un mouvement positif semble s'instaurer, encouragé par la libéralisation politique (dans les pays où celle-ci a progressé notablement), qui encourage au moins les plus dynamiques des agriculteurs à s'affirmer de façon plus indépendante par rapport aux administrations.

Les institutions de crédit, enfin, constituent une des principales pierres d'achoppement. Celles des trois pays ne satisfont que très partiellement la demande potentielle des agriculteurs (même celle des gros), voire pas du tout (Algérie). Les tentatives de créer des caisses de crédit mutuel (Algérie) n'ont pas donné de résultats tangibles par manque de conviction des adhérents et par absence d'une politique de stimulation.

En conclusion, les stratégies et politiques économiques libérales adoptées dans le cadre des programmes d'ajustement n'ont pas permis des progrès décisifs dans le développement économique de façon générale et dans le développement de l'agriculture en particulier. Les croissances des productions agricoles restent modestes par rapport aux

besoins croissants, les rendements ne progressent que lentement, les ressources naturelles continuent à se dégrader, les importations alimentaires s'accroissent inexorablement... Tout cela résulte, en dernière analyse, de phénomènes liés. Les rapports de force économiques à l'échelle mondiale ne laissent que de faibles marges aux pays en développement pour appliquer des stratégies et des politiques allant dans le sens d'un développement durable plus rapide. Au niveau des pays maghrébins, l'étouffement quasi systématique des oppositions organisées – même les plus *soft* –, qui tentent sinon de prendre démocratiquement le pouvoir du moins d'y participer, réduit à peu de chose les possibilités d'affectation plus rationnelle (du point de vue du développement) des ressources nationales ou provenant des aides éventuelles. En tout état de cause, les stratégies et politiques agricoles ne font que refléter l'ambition – ou le manque d'ambition – des stratégies et politiques menées dans l'économie globale, dans les domaines sociaux et ceux des relations internationales.

Références bibliographiques

Abaab A, Elloumi M, Mezghani C, 2000. "Tunisie". In *RAFAC : Agricultures familiales et développement rural en Méditerranée*. Karthala-CIHEAM, Paris pp 449-500.

Abaab A, Elloumi M, 1997. Effets des politiques de prix, de subvention et de fiscalité sur les performances de l'agriculture tunisienne. In *Options Méditerranéennes*, n° 11, pp. 7-56.

Abaab A, Elloumi M, 1995. "L'agriculture tunisienne. De l'ajustement au défi de la mondialisation". In *Politiques agricoles et stratégies paysannes au Maghreb et en Méditerranée occidentale*. ALIF-IRMC, Tunis. 114-146.

Akesbi N, 1997. La question des prix et des subventions au Maroc face aux mutations de la politique agricole. In *Options Méditerranéennes*, n° 11, pp. 81-120.

Akesbi N, 1993. *L'impôt, l'Etat et l'ajustement*. Editions Actes, Rabat. 469 p.

Akesbi N & Guerraoui D, 1991. *Enjeux agricoles*. Editions Le fenec, Casablanca. 150 p.

Bédrani S, Bensouiah R, Djenane A, 2000. "Maroc". In *RAFAC: Agricultures familiales et développement rural en Méditerranée*. Karthala-CIHEAM, Paris. 69-126

Bédrani S, 2000. 0. "Mission sur la coopération Algérie-FAO", FAO, Rome. 50 p.

Bédrani S, 1999. "Etude sur le secteur agricole en Algérie", FAO, Rome.

Bédrani S & Elloumi M, 1997. "Impact des politiques économiques sur la désertification : le cas des pays du Maghreb". In *Economie du Maghreb: l'impératif de Barcelone*, CNRS Editions, Paris, pp 115-132.

Bédrani S, Boukhari N, Djenane A, 1997. Les politiques de prix, de subvention et de la fiscalité sur l'agriculture en Algérie. In *Options Méditerranéennes*, n° 11, pp. 121-152.

Bédrani S, 1995. L'intervention de l'Etat dans l'agriculture : constats et propositions pour un débat. In *Options Méditerranéennes, Série B*, n° 14, pp 83-100

Bessaoud O, & Tounsi M, 1995. Les stratégies agricoles et agro-alimentaires de l'Algérie et les défis de l'an 2000. In *Options Méditerranéennes, Série B*, n° 14, pp 101-118

Bouderbala N, 1999. Les systèmes de propriété foncière au Maghreb. Le cas du Maroc. In *Cahiers Options Méditerranéennes, Volume 36*, pp 4766.

Bourbouze A, & Rubino R, (Editeurs), 1992. Terres collectives en Méditerranée. *Réseau Ovins-Caprins*, FAO, Rome, 279 p.

Elloumi M, 1990. Réforme de la politique agricole et rôle des terres domaniales en Tunisie. In *Les Cahiers du CREAD*, n° 23, 1990, pp 159-188

CIHEAM (2001). Développement et politiques agro-alimentaires dans la région méditerranéenne. (*A paraître*).

Firdawcy L, & Lomri A, 2000. "Maroc". In *RAFAC: Agricultures familiales et développement rural en Méditerranée*. Karthala-CIHEAM, Paris

Ministère de l'Agriculture de Tunisie, 1995. "Les perspectives du secteur agricole compte tenu des mutations internationales". *Etude réalisée par COMETE Engineering, Tunis*, 231 p.

Notes

(*) Professeur à l'INA, chercheur associé au CREAD

()** Chercheur au CREAD

(1) En 1985 – et les choses ne semblent guère avoir changé depuis -, seulement 28,9% des 1,5 millions d'exploitants avaient accès au crédit, encore que de façon très inégale (Akesbi et Guerraoui, 1991).

(2) En Algérie, le nombre de fonctionnaires a été multiplié par 6,6 entre 1969 et 1989 ! (Bédrani, 1995)

(3) Une petite partie des terres a été attribuée à des exploitants individuels, mais la propriété des terres reste étatique.

(4) Le statu-quo les arrange puisqu'ils disposent des plus riches terres du pays sans payer ni les redevances prévus par la loi de 1987 ni aucun impôt jusqu'à maintenant.

MOKHTAR KHELADI*
 MATOUK BELATTAF**
 BAYA ARHAB***

Contribution à l'analyse des structures de la ville algérienne, à partir du cas de la ville de Béjaïa

Le logement est un droit humain que l'Algérie inscrit dans sa Constitution, à la légère pourrait-on ajouter car les besoins étaient très grands et les moyens tellement dérisoires que la course vers la quantité absorba la totalité des énergies mobilisées à cette fin, évinçant les préoccupations d'ordre qualitatif. Dès le début des années 70, les pouvoirs publics furent pris dans l'étau de l'obligation de résultat, à l'intérieur d'un champ d'action balisé par :

- Les impératifs d'une industrialisation menée à la hussarde.
- Les illusions d'un socialisme primaire.
- La rareté des moyens financiers.
- Le manque de qualification de la main-d'œuvre et l'inexpérience des cadres et responsables.
- Le besoin de se démarquer du modèle urbanistique colonial.

Un article de quelques pages ne peut faire office de réflexion sur l'urbanisation et l'urbanisme, mais c'est conscients de nos limites que nous essaierons d'introduire la thèse selon laquelle la crise du logement qui sévit en Algérie n'est qu'un aspect de la crise de la ville algérienne qui, pour sa part, reste étroitement liée à la crise économique dans laquelle baigne le pays, depuis l'indépendance, pratiquement. La question qui retient, alors, l'attention est celle de savoir s'il est raisonnable d'envisager une solution à la **crise économique** qui ne passe pas par une solution à la crise de la **ville** ? C'est la ville de Béjaïa qui nous fournira matière à illustration chaque fois que besoin est. Reprenons depuis le début !

1- LE MYTHE DU FOYER

Le foyer est un des rares espaces autour desquels la réalité fait bon ménage avec la légende, en tout bien, tout honneur car dans le foyer il y a, non seulement le feu, mais aussi toute la mystique que véhicule le feu. Le foyer est l'endroit sacré où vit le feu, élément mystérieux et complexe aux vertus insondables dont le caractère sacré est si grand que des peuples entiers se sont mis à l'adorer, tandis que d'autres à peine moins révérencieux commettaient des agents spéciaux pour l'entretenir ; d'où l'expression de *femme au foyer* par laquelle sont désignées les femmes qui restent à entretenir le feu. Chez les Kabyles, le feu ne meurt jamais dans l'âtre et l'opinion tient pour certain qu'une maison où le feu

s'éteint doit s'attendre à toute sorte de malheurs. Dans un ouvrage qui fait référence^[1], le père Fustel de Coulanges avait longuement décrit comment les premiers hommes faisaient une stricte séparation entre espace privé (où l'individu se sent relativement en sécurité, protégé par ses dieux Lares et ses Pénates) et espace public qui est l'espace au-delà du seuil de sa maison où il ne bénéficie plus de la protection de ses divinités. Il ne quitte sa maison qu'autant qu'il est absolument nécessaire et il veille à ne jamais trop s'en éloigner, donnant à son champ d'activités la forme d'un cercle centré sur sa maison ; car aussi loin qu'il puisse aller et aussi longtemps qu'il puisse s'en absenter, il revient toujours à son foyer.

Dans la conscience collective des Hommes, le foyer évoque symboliquement la victoire de la Lumière sur l'Obscurité mais en pratique, il traduit une fantastique amélioration des conditions de vie, car le feu assure la sécurité (contre les fauves), la chaleur (contre le froid), la lumière (contre l'obscurité), la cuisson de la nourriture qui en devient plus savoureuse et facile à digérer... En un mot le foyer c'est le **confort** au sens moderne du terme.

Partant de là, dire que la ville doit offrir un foyer à chacun de ses habitants, revient à revendiquer pour chaque ménage un espace privé (en jouissance individuelle) et un espace public (en jouissance collective). Dans le monde moderne, le modèle d'organisation démocratique en offrant à l'individu de l'exprimer et d'agir en public, c'est-à-dire à l'extérieur dans les rues, sur les places publiques, dans les bâtiments de l'administration, dans les équipements socio-éducatifs (théâtres, cinémas, galeries d'art, piscines, stades, parcs d'attraction...), dans les transports publics etc., tend à transférer le noyau de la vie familiale de l'intérieur vers l'extérieur. Aux dieux Lares, Pénates et Gardien du foyer, l'homme moderne substitue le Parti, l'Association, le Club, le Mail, le centre culturel... Les activités d'extérieur accaparent de plus en plus de son temps, l'individu tend à exiger de sa ville des espaces adéquats pour l'accomplissement de telles activités.

Les agréments qui étaient le privilège du foyer sont désormais l'apanage de la ville. Les individus, apparemment très mal logés dans les bidonvilles à la périphérie des grandes villes ne s'y trompent pas ; le niveau de confort qu'ils tirent de la ville compense les désagréments d'un piètre logement. Nous en concluons donc que dans le monde contemporain le foyer a une signification beaucoup plus large que la stricte définition traditionnelle puisqu'il inclue, outre le logement proprement dit, le reste de la ville. Par conséquent, retiendrons toujours qu'un bon logement participe au confort et à l'accomplissement de l'individu mais l'extérieur participe à son épanouissement, à sa formation et à son émancipation. Nous allons essayer d'analyser la qualité de l'espace privé (paragraphe 2) et de l'espace public (paragraphe 3) de la ville de Béjaïa afin de mettre en exergue la division fonctionnelle qui s'établit entre **intérieur** et **extérieur** et d'en évaluer le niveau de performance dans le processus de production et de reproduction de toute la société.

2- L'ESPACE PRIVE EN JOUISSANCE PRIVATIVE

L'espace dont dispose l'individu dans la ville pour une jouissance privative se compose d'un noyau central qui est le logement et qui mérite d'être étudié en soi (paragraphe 21) puis de tout un microcosme d'éléments plus ou moins difficiles à définir qui participent à la valorisation (dévalorisation) du logement lui-même. Nous mettons dans ce fourre-tout des éléments aussi hétéroclites que : la vue, le niveau de pollution (odeurs, bruits, voisinage fameux...), l'accessibilité aux services de première nécessité, la facilité d'orientation et de circulation, la sécurité... auxquels nous consacrons le paragraphe 22. Voyons d'abord le logement.

2.1- Le logement ou la tyrannie du F3

Le logement est une fraction de l'espace urbain que l'individu possède pour un usage exclusivement et totalement privé, conformément à la formule : *usus, abusus, fructus* des juristes. La soif de posséder son logement est si fort que selon notre enquête, 80 % des habitants de Béjaïa sont propriétaires de leur logement. Nous pouvons scinder le parc de logement de la ville en deux, les constructions privées et les logements réalisés par l'Etat. C'est à ces derniers que nous nous intéresserons dans ce texte, parce que nous postulons que les particuliers qui réalisent leurs maisons les font exactement telles qu'ils les désirent et qu'il n'y a pas lieu de parler de crise à leur propos^[2].

Un cadre de la DUCH avait un jour essayé de nous expliquer la signification des appellations F2, F3, F4... mais nous n'y avons rien retenu. Quoi qu'il en soit, l'utilité marginale du logement atteint de tels sommets en Algérie que des citoyens en arrivent à des pratiques extrêmes pour obtenir un F3 ou un F4. A première vue, il est difficile d'expliquer cet engouement de l'Algérien pour le F3, dans la mesure où l'examen de ce module montre qu'il est loin aussi bien du modèle d'habitat millénaire de notre pays que du modèle idéal d'habitat. Si nous connaissons bien l'habitat traditionnel kabyle, avec ses qualités et ses défauts ; nous ne pouvons en dire autant du modèle d'habitat idéal, dans l'absolu. Beaucoup de penseurs (Thomas More, Fourier, Le Corbusier...) avaient essayé de l'imaginer et/ou de le réaliser mais tous avaient échoué (voir paragraphe suivant). La vaste littérature consacrée à l'histoire de l'architecture et dont nous avons pu compulser d'excellents échantillons (cf. bibliographie) nous apprend qu'en vérité le logement du peuple n'a jamais vraiment été une grande préoccupation des hommes avant le XX^e siècle. Les plus grands concepteurs ne se préoccupaient que des demeures des dieux (églises, cathédrales, temples, mosquées...), des rois (palais et châteaux, jardins...) et accessoirement des riches. Le peuple, quant à lui se débrouillait, on ne sait trop comment. Nous entrevoyons trois facteurs qui ont contribué à mettre le problème de l'habitat populaire à l'ordre du jour :

i) L'industrie

Le rôle de l'industrie dans l'élaboration du logement populaire est fondamental et s'est exercé à deux niveaux. Au premier niveau il y a les

possibilités infinies de l'industrie qui rendent possible la production de n'importe quoi, en n'importe quelle quantité. Au second plan, les bouleversements induits par la révolution industrielle avaient rabattu des populations paysannes sur les foyers industriels, y créant une concentration humaine qui finit par poser le problème du logement des pauvres et par la suite du cadre de vie. Dans *Germinal*, Zola avait admirablement décrit la vie des mineurs du nord de la France dans les corons et Engels avait fait une bouleversante description du cadre de vie des travailleurs en Angleterre[3]. Pour la première fois le besoin en logements populaires s'exprime et les moyens de le satisfaire existent ; le logement sort, alors, de son carcan de produit artisanal pour devenir un produit industriel.

ii) Le marché

Savoir produire est une phase nécessaire mais insuffisante dans le processus de valorisation du capital, car encore faut-il pouvoir vendre. Les capitalistes qui sont toujours à la recherche de nouveaux débouchés, sont tout à coup comme illuminés : voilà quelques 4 milliards d'individus qui sont mal logés. Il suffit de les éveiller au besoin (ou d'éveiller en eux le besoin) d'un logement pour disposer d'un marché virtuellement illimité. Le logement populaire a servi de tracteur à la croissance en constituant une gigantesque demande en amont (matériaux, technologie et équipement de construction) et en aval (meubles, électroménager, gadgets... pour meubler les appartements). Tout le XX^e siècle est inscrit sous le slogan très significatif : *Quand le bâtiment va tout, tout va !*

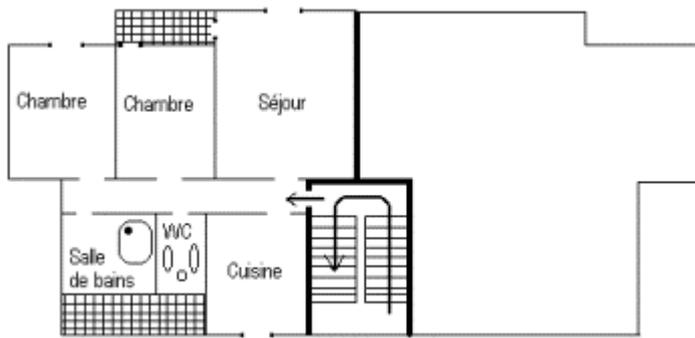
iii) La démocratie

Démocratie et Marché sont les deux faces d'une même pièce car d'une part il n'est de meilleur espace démocratique que le marché de concurrence pure et parfaite et d'autre part, on se demanderait ce que serait le marché sans la démocratie qui transforme de simples sujets en consommateurs[4].

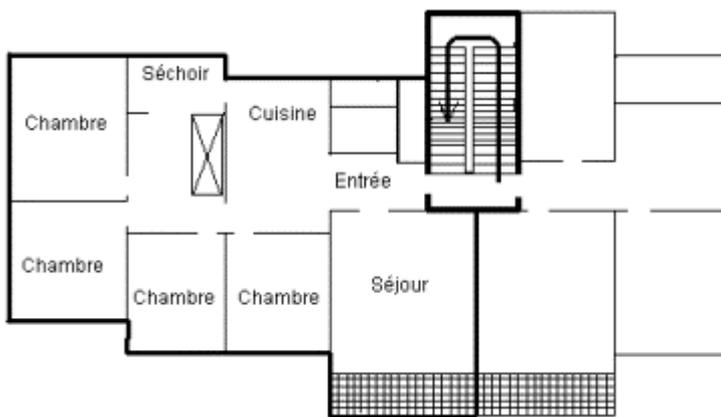
Dès lors l'industrie et le système capitaliste imposèrent leurs principes au secteur de l'habitat dont ils s'emparèrent, pour en rationaliser l'organisation et la production. Ce qui fonde la rationalité en matière de construction est l'économie de terrain qui représente l'élément de coût le plus important. Le profit étant subordonné à une consommation parcimonieuse de terrain et l'industrie permettant toutes les possibilités, on entreprit de standardiser le produit et de construire en hauteur. Le résultat en fut le classique HLM (habitation à loyer modéré) qui avait fleuri un peu partout en France mais aussi en Europe et en Algérie. Le F3 n'est donc pas l'habitat idéal mais il n'est pas n'importe quel habitat : il est l'habitat industrialisé, c'est-à-dire dont les qualités sont plus économiques (coût bas) qu'esthétiques, ergonomiques ou fonctionnelles. La ligne droite et l'angle droit y exercent une tyrannie absolue non pas pour répondre à un besoin profondément humain mais les besoins d'utiliser des coffrages standards et des grues sur rail. En une étape ultérieure, tous les éléments d'un immeuble (murs, fenêtre,

balcons, baignoire...) sont réalisés en usine ; sur chantier on fait du montage plutôt que de la construction.

Dessin 1 : Etage d'un immeuble quelconque



Dessin 2 : Etage d'un immeuble dans la ZHUN de Sidi Ahmed (1 F5 = 1 F2)



L'Algérie avait repris le principe du logement industrialisé sans réaliser qu'il lui manquait l'essentiel : l'industrie du logement. Pris au piège de son option le pays choisit une solution qui allait s'avérer être celle du pire puisqu'il se lança dans la production à grande échelle de logements industriels, mais utilisant des techniques artisanales. Les inconvénients du logement industriels sont ainsi conjugués à ceux de la production artisanale pour donner un logement de qualité médiocre mais aussi coûteux qu'une œuvre d'art. Les bâtiments déjà épurés jusqu'à la caricature subirent d'autres ablations pour devenir de méchants parallélépipèdes rectangles de 5 niveaux de deux logements séparés par la cage d'escaliers (Dessins 1 & 2). Les normes strictes imposées aux architectes excluaient pour ceux-ci toute initiative et toute forme d'expression personnelle. D'ailleurs les architectes ne signaient pas leurs œuvres et n'en avaient pas la propriété intellectuelle.

Dans un espace structuré de façon aussi spartiate, c'est fatalement le logement qui fixe et fige le comportement de l'utilisateur. L'exiguïté des lieux et les dimensions de la famille algérienne^[5] réduisent toute l'activité familiale à l'intérieur, à *manger* et *dormir*. Nous avons essayé dans notre mémoire de Magister^[6] de mettre en exergue le rôle appauvrissant que joue ce type de logement qui oblige les adultes à passer leur temps libre au café et les enfants à jouer au ballon sur les

terrains vagues. Café et terrain vague se présentant comme des substituts de fortune aux autres zones que la ville aurait dû offrir pour compléter les ZHUN.

Tableau 1 : Détail des superficies des logements du dessin 2

Destination de la pièce	F2 (en m ²)	F5 (en m ²)
Entrée, dégagement	5,45	14,9
Séjour	19,05	19,44
Chambre	11,04	11,34
Chambre	-	11,11
Chambre	-	10,83
Chambre	-	10,83
Cuisine	10,92	11,88
Salle de bain	3,31	3,84
WC	1,31	1,27
Rangement	-	1,50
TOTAL	51,08	96,13

Source : plan et chiffres fournis par l'entreprise yougoslave INPROS (architecte : Slobodanka Gakovic)

Les chiffres du tableau 1, éclairement d'une lumière crue la qualité de la vie qui se déroule dans un F5 de Sidi Ahmed. Le taux d'occupation par logement (TOL) à Béjaia est de 6,5 mais le chiffre n'est qu'une moyenne qui escamote la densité réelle qui prévaut dans certains logements par la densité nulle qui prévaut dans d'autres. En effet, sur les 29 232 logements qui constituent le parc logements de la commune 5 847 sont recensés inoccupés par le RGPH de 1998, soit 20 % du total[7]. Le tableau 1, suggère un certain nombre de remarques qui portent sur :

i) La faible superficie des chambres.

Aucune des chambres n'atteint la superficie de 12 m² ; ce qui les réserve exclusivement au sommeil.

ii) La cuisine.

Les faibles dimensions de la cuisine véhiculent deux lourdes tares :

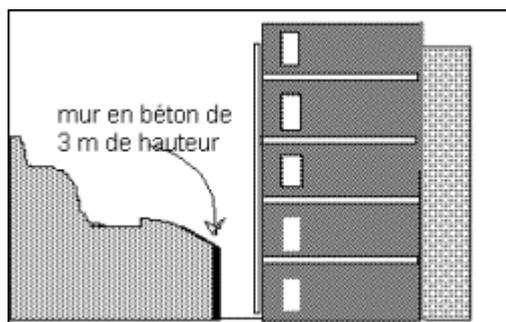
1. Dans la tradition kabyle, la cuisson des aliments n'est qu'une des fonctions de l'espace *cuisine* qui sert aussi de salle à manger et surtout de lieu de convivialité où l'on peut recevoir parents et voisins sans protocole, où les femmes peuvent discuter... Par conséquent la cuisine est indiscutablement la clé de voûte de l'appartement et elle doit bénéficier d'une superficie en rapport avec son statut.

2. Si nous mettons un frigidaire, une cuisinière à gaz, un petit meuble quelconque de rangement et une petite table de cuisine... il ne reste d'espace que ce qui est nécessaire à une seule personne pour s'activer en posture debout. Un tel aménagement est viable dans une culture où les aliments sont vendus préparés et précuits ; mais dans une société où, ce sont encore les femmes qui roulent le couscous et font la galette, elle n'est que contraintes[8].

iii) Le WC.

Un seul WC d'environ un mètre carré pour une dizaine de personnes, constitue un véritable goulot d'étranglement.

Dessin 3 : Type d'implantation des immeubles à Sidi Ahmed



Outre ces dissonances internes, il y en a une autre (qui est particulièrement pernicieuse dans la ZHUN de Sidi Ahmed) et qui touche particulièrement les femmes au foyer : beaucoup d'appartements du rez-de-chaussée sont pratiquement aveugles, parce qu'ils donnent sur des murs de soutènement en béton armé. Le Corbusier disait que le gris du béton est aussi une couleur (suggérant qu'il n'est donc pas besoin de lui en donner une autre), mais lorsqu'on n'a pour tout horizon qu'un mur gris qui limite l'horizon à trois mètres à peine, cela vire au cauchemar (Dessin 3). Pour mesurer l'ampleur de ce phénomène nous avons initié une enquête en collaboration avec les psychiatres de la ville ; malheureusement elle n'a pas abouti en raison des réticences des patients et de leurs parents à répondre à des questions indiscretes. Toutefois le docteur Amrouche, un des psychiatres qui a bien voulu collaborer à notre projet a confirmé que quelques-unes de ses patientes sont victimes du stress né d'un appartement exigu et sans horizon.

2.2- L'environnement ou l'enfer de la ZHUN

Une personne désireuse d'acquérir un logement, attache une grande importance au logement en soi, mais s'intéresse également de très près à l'environnement dans lequel il est inscrit et qui détermine indirectement son niveau de confort. Confort qui peut être approché à partir d'un certain nombre de critères tels que :

- La qualité de la vue
- Un bon voisinage
- Le standing du quartier
- L'accessibilité à la rue carrossable
- La proximité des services de première nécessité
- La présence de nuisances (sonores, auditives) et pollutions
- La disponibilité d'aires de jeux sécurisées...

L'ensemble formé par le logement et de son environnement constitue le cadre de vie. Et en matière de cadre de vie, au lendemain de l'indépendance ; les décideurs algériens s'étaient heurtés à une difficulté de taille : *Quel cadre de vie faut-il à l'Algérien devenu libre ?* La question est fondamentale mais l'acuité de la crise et l'urgence qu'il y avait à y faire face, interdisaient d'y réfléchir beaucoup et les pouvoirs

publics tranchèrent en décidant de gagner du temps en s'inspirant de ce que font les autres. Et alors, tant qu'à s'inspirer, autant s'inspirer du meilleur qui n'est autre que l'URSS, flambeau de l'humanité nouvelle et a le privilège d'avoir réalisé des dizaines de villes nouvelles et de millions de logements, pressentis pour être l'antidote aux fléaux que véhicule le cadre de vie bourgeois. Ce choix est, on ne peut plus discutable car si la pensée socialiste a produit quelque chose de bon, ce n'est certainement pas l'art de bâtir les villes. Certes, une ample réflexion avait été engagée dans les années 20 pour définir le cadre de vie qu'il faut à l'homme qui passe de l'ère de la nécessité à l'ère de la liberté, mais la réflexion avait largement dérivé. Emportés par leur fougue, les architectes (Léonidov, les frères Vesnine, Guinzbourg...), poètes (Maïakowski), artistes (Tatline)... innovaient, simplifiaient, extrapolaient, rejetaient... jusqu'à transformer le moujik de chair et de sang en une entité hypothétique sur laquelle ils projetèrent des besoins, des goûts et des ambitions bien précis. Les besoins de l'homme nouveau (HN) qui n'est pas sans rappeler l'Homo Œconomicus furent ordonnés, classés et projetés en des villes dont la simplicité confine au simplisme. La ville est structurée en plusieurs zones dont chacune remplit une seule fonction : dormir, manger, travailler, se distraire[9]... Le classique logement avait dégénéré en un cagibi de quelques 10 m² meublé d'un lit (pas de cuisine, pas de séjour, pas de chambres...) où l'on ne revient que pour dormir.

A la fin de la seconde guerre mondiale, ce sont paradoxalement les pays capitalistes qui allaient reprendre à leur compte les grands principes de l'expérience de l'URSS et lancer l'ère de l'urbanisation par les «grands ensembles» et du même coup mettre sur orbite les canons de l'architecture internationale dans un champ déjà labouré par Walter Gropius, Mies Von der Rohe et surtout Le Corbusier[10].

En Algérie c'est le Plan de Constantine qui avait introduit les grands ensembles, à la fin des années 50. A l'indépendance le principe en fut reconduit dans une version très diluée qu'on appela ZHUN (Zone d'Habitat Urbaine Nouvelle). Comme son nom l'indique, la ZHUN est la partie de la ville que l'on réserve à la fonction «habiter » sous-entendant qu'il existe d'autres zones dans la ville dont les fonctions respectives sont de répondre aux différents autres besoins des hommes et des institutions. En foi de quoi les concepteurs consacrent tous les niveaux de tous les immeubles de la ZHUN au logement. Sur des superficies qui se mesurent en dizaines d'hectares, nous ne retrouvons que des bâtiments qui ne comptent que des logements popularisés. Pour acheter un journal ou prendre un café le résident est obligé d'aller jusqu'au centre-ville.

Comme les ZHUN sont toujours situées à la périphérie de la ville et que les moyens de transport sont rares, les gens en sortent le matin pour n'en revenir que le soir. Les ZHUN deviennent des espaces d'inertie (propre au sommeil et à l'état de repos) au lieu d'être des espaces dynamiques (propres au mouvement et à l'action) ; elles ont, d'ailleurs, si peu de caractère qu'on les désigne simplement par des numéros : Cité

des 1014 logements ; Cité des 1096 logements, Cité des 2004 logements...

La ville de Béjaia a bénéficié de deux grandes ZHUN, réalisées en plusieurs tranches. La ZHUN d'Iheddaden[11] avec la Cité des 1000, la Cité des 300 et la Cité des 600, soit en tout 1900 logements et la ZHUN de Sidi Ahmed d'une capacité prévue de 5000 logements dont quelques 4000 sont réalisés à ce jour ; elle se subdivise en tellement de « *cité de x logements* » que nous renonçons à les énumérer. Ayant eu le privilège de suivre les processus de conception et de réalisation de la ZHUN de Sidi Ahmed, nous sommes en mesure de dire que ceux qui l'avaient projetée avaient bien essayé d'y créer un environnement viable par l'intégration de nombreux équipements socio-éducatifs (marchés, salles de sports, piscine, cinéma, écoles, hôtels, parcs, cité d'administration...) mais ceux-ci ne furent jamais réalisés. Les raisons en sont :

1- Le logement est un produit qui répond à un besoin précis et clairement exprimé et souvent violemment revendiqué tandis que le besoin que la population a d'une piscine, d'un centre commercial ou d'un bain maure n'existe qu'à l'état latent, c'est-à-dire que si une piscine était disponible les gens l'utiliseraient mais si elle n'existait pas personne ne la revendiquerait. En conséquence, les moyens financiers et les moyens de réalisation se situant très en deçà des besoins, les autorités locales établissent des priorités qui font toujours la part belle aux logements. Aucun maire, d'ailleurs, ne prendrait sur lui de lancer une piscine ou un théâtre dans une région où le déficit en logements tourne autour de 15 000 unités[12].

2- Les logements sont toujours réalisés en premier et ils occupent tout naturellement les emplacements les plus favorables. Lorsqu'ils sont achevés, il ne reste souvent que les terrains non-constructibles (à trop forte pente, rocheux, traversés par un oued, sujets à des glissements ou objets de litiges...) que les maîtres de l'œuvre des différents équipements refusent. La ville de Bougie pourrait ouvrir tout un musée des projets non réalisés pour manque de terrain (cinéma, piscine, hôpital de 1000 lits, gare routière, marchés, parkings à étages...).

3- Les équipements d'accompagnement que les concepteurs glissent dans leurs maquettes, relèvent pour certains du secteur d'Etat (Agences postales, banques, écoles, administration, théâtre...) et du secteur privé pour d'autres (cinémas, hammams, boutiques, cafés...). Or ni les uns ni les autres ne se sentent obligés d'agir selon les vœux des concepteurs de la ZHUN. Le Ministère de l'intérieur, le Ministère des P&T et le Ministère de la culture par exemple, choisissent, pour réaliser respectivement un commissariat de police, une agence postale et un centre culturel, des terrains d'assiettes dépourvus de problèmes (terrain plat, non mitoyen à d'autres constructions...) et refusent les mauvais terrains qu'on leur affecte dans les ZHUN...

Ayant été des observateurs attentifs à l'évolution de la ville de Béjaia depuis l'époque où l'arrière-pays sur lequel elle s'est déversée était encore la rase campagne cultivée avec araires et paires de bœufs ;

ayant approché de près les principaux acteurs de la ville (Wilaya, APW, mairie, DUCH, Architectes, CTC, entreprises de réalisation...) nous nous estimons aujourd'hui en mesure d'émettre quelques jugements à l'endroit de l'environnement qu'offrent les ZHUN.

La ville est une entité vivante et vivace qui doit grandir comme un être organique, c'est-à-dire harmonieusement et dans toutes ses parties. Les villes algériennes en général et la ville de Bougie en particulier ne croissent pas mais s'accroissent par des greffes de nouveaux morceaux que sont les ZHUN. Pour réaliser une ZHUN de 1000 logements par exemple, l'aménagiste exige un terrain fait d'une seule pièce, d'une superficie de, disons, 30 hectares. Une telle surface d'un seul tenant est rarement disponible à l'intérieur du périmètre urbain ; ce qui rabat les décideurs sur la campagne environnante où ils découpent un morceau de 30 hectares. En fait, souvent des terrains de 2, 3 ou 4 hectares sont disponibles dans la ville, disséminés ça et là, mais personne ne veut en entendre parler pour l'opération des 1000 logements, car 1000 logements dispersés sur 5 ou 6 sites et bien intégrés à l'environnement urbain, deviennent invisibles. On greffe donc la ZHUN sur le corps de la ville. Cette excroissance sans âme sera amarrée à la ville par le cordon ombilical d'une route bitumée ou non ; ceux qui ont un peu d'humour lui donnent le nom ronflant de «Nouvelle Ville» et ceux qui sont à court d'imagination l'appelleront sobrement « Cité des 1000 logements » (Carte 1 en annexe).

La ville de Bougie, accablée par un relief difficile est acculée entre la mer et les montagnes, sans grandes possibilités de développement extensif ; c'est pourtant la voie que continuent à privilégier les responsables locaux au lieu d'opter hardiment pour un développement intensif et l'exploitation optimale de la troisième dimension qui passe des constructions en hauteur et intégrées capables de réaliser de substantielles économies d'espace. L'observateur notera qu'on systématiquement évertué à éviter :

- Les constructions en terrain à forte pente
- Les constructions dont la hauteur dépasse les 4 étages et la longueur les 25 mètres.
- Les constructions sur des terrains d'assiette difformes (qui ne sont pas rectangulaires et/ou plats)
- Les constructions nécessitant l'utilisation de nouveaux matériaux
- Les constructions intégrées à un site naturel ou urbain existant
- Les constructions à fonctions multiples qui demandent des montages financiers délicats...

Dès qu'un projet, présente une ou plusieurs des caractéristiques ci-dessus, il suscite l'hostilité unanime des principaux acteurs : autorités locales, architectes, entrepreneurs et contrôleurs du CTC.

j) Les autorités

Dès qu'un projet présente quelques complications et une certaine maîtrise de la technique des montages financiers et une maîtrise des grands principes de l'architecture et de l'urbanisme, les élus locaux répugnent à s'engager.

ii) Les architectes

Lorsque l'exercice du métier d'architecte n'était pas encore une profession libérale, c'est le bureau d'étude de la wilaya qui prenaient en charge les études. Le BET (bureau d'études techniques) appointaient des architectes-fonctionnaires dont les salaires étaient déterminés par la grille du SGT, sans aucun lien avec l'intensité et la qualité du travail fourni. La différence qu'il y a entre une étude soignée et une étude bâclée n'apparaît dans la fiche de paie et les architectes (de l'aveu même de ceux qui avaient quitté le BET pour s'installer à leur compte) s'en remettent au minimum exigible.

iii) Les ingénieurs du CTC

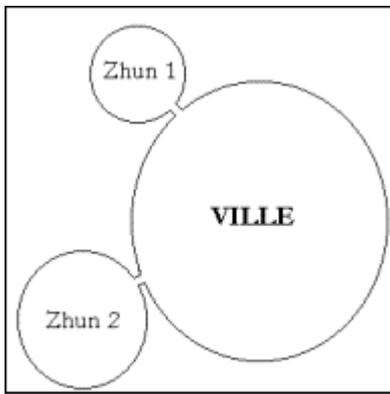
Les ingénieurs du CTC qui sont également des fonctionnaires répugnent à s'attaquer à des projets complexes qui ne sont pas rémunérés que les projets simples. La multiplication du même module simplifié à l'extrême est devenue pour eux presque une revendication socioprofessionnelle.

iv) Les entrepreneurs

Les entrepreneurs essaient de décourager la conception de bâtiments qui ont de la *personnalité* (ne serait-ce qu'un arrondi !) parce qu'ils les obligeraient à recruter une main-d'œuvre qualifiée et bien payée et à acquérir des équipements relativement sophistiqués et coûteux.

Béjaia a grandi dans cette atmosphère kafkaïenne et son développement a suivi une ligne de moindre pente, poussant des ramifications partout où aucun obstacle ne se dresse pour entraver son avancée. Elle succomba rapidement au vertige d'un gigantisme primaire qui la plonge dans les problèmes de transport urbain, collecte des ordures, alimentation en eau potable, distribution du courrier, construction d'écoles, raréfaction du terrain constructible... De graves fautes d'architecture et d'urbanisme avaient ainsi été commises, dont la ZHUN est un magistral condensé. La ZHUN n'est ni une petite ville ni une extension de ville, mais plutôt un appendice. Le dessin 4 est caricatural mais il illustre parfaitement le caractère insensé de l'aménagement urbain par le moyen des ZHUN. Pour se rendre d'une zone à une autre, même si elle lui est mitoyenne, l'utilisateur est obligé de faire un long détour par le centre de la ville ancienne ce qui augmente la saturation des voies de circulation et conduit la ville à l'étouffement et à l'agonie.

Dessin 4 : Les rapports ville-ZHUN



3- L'ESPACE PUBLIC

Le spectre des besoins basiques de l'homme moderne s'élargit au-delà de la sécurité, de la chaleur... pour toucher au champ des libertés : liberté d'**expression**, liberté d'**action** et liberté de **circulation** qui accaparent des tranches de plus en plus importantes de la vie de l'individu. Il est, par conséquent, attendu que le foyer de l'homme du XXI^e siècle prenne en charge ce type de besoins et offre des espaces adéquats pour les satisfaire : rues, places publiques, bâtiments d'administration, équipements socio-éducatifs, structures de sports et de loisirs (stade, piscines, plages...), transports publics etc. La ville moderne se présente comme un écosystème perfectionné qui capitalise les acquis des sciences et des techniques pour favoriser l'épanouissement des hommes, participer à leur émancipation et catalyser leur pouvoir de création. Par contraste, une ville où en un quart de siècle, il a été construit 20 000 logements mais aucune place publique, aucun jardin, aucune bibliothèque, aucun cinéma, aucune vespasienne... est un véritable lit de Procuste qui handicape ceux qui y entrent. Espace privé et espace public constituant le cadre de vie de notre époque, nous allons les examiner.

Le Kabyle entretient des rapports ambigus avec la chose publique, ambiguïté dont l'origine pourrait être renvoyée à deux sources. La première est d'ordre culturel : la chose publique n'existe pratiquement pas en Kabylie, en dehors de quelques espaces publics (*collectifs* serait d'ailleurs plus juste) comme les pistes, les rivières, le cimetière... tout y est propriété privée. La seconde est à l'évidence le colonialisme qui réussit à ancrer dans l'esprit du kabyle que le pouvoir public c'est l'ennemi, par conséquent, il ne voit jamais d'inconvénient à attenter à la chose publique. Cette fâcheuse tendance à assimiler les biens de la collectivité avec ceux de l'Etat, considéré comme l'ennemi, pourrait expliquer, au moins en partie, l'ampleur du mal que les bougiotes infligent à leur ville.

Pour en revenir à l'espace public, nous le définirons comme tout espace dont l'individu partage la jouissance avec, non seulement, ses concitoyens mais également avec tous les étrangers de passage. La rue est l'archétype de l'espace public, mais non le seul. Il se dégage de notre étude que l'espace public de la ville de Béjaïa comporte trois niveaux de hiérarchie.

i) Premier niveau

Dans ce premier cercle sont regroupés tous les espaces et équipements de la ville qui ont pour vocation de satisfaire les besoins exclusifs des habitants : école, cinéma, café, kiosque à tabac, épicerie...

ii) Deuxième niveau

Toute ville entretient des rapports privilégiés de complémentarité avec toute la région qui l'entoure ; l'étendue de cette région est déterminée par le rang, la vocation, le site... de la ville. La libéralisation du secteur du transport urbain en 1987 s'est traduit par une phénoménale croissance de l'offre de transport qui a littéralement bouleversé l'équilibre tacitement établi entre la ville et la campagne et rendu difficile la distinction entre le résident permanent (le bougiote) et le résident temporaire (le visiteur). Le bougiote est-il celui dont le lieu de résidence se trouve en ville, même s'il n'y passe que très peu de son temps parce qu'il travaille à l'extérieur ou bien est-il celui qui y passe beaucoup de son temps parce qu'il y travaille, va au théâtre, au stade... même s'il n'y réside pas ? Le problème est loin d'être une simple clause de style car, en règle générale, les responsables locaux concentrent leurs actions sur les besoins des résidents permanents qui sont aussi leurs électeurs. C'est une vision réductrice de la ville que des dizaines de milliers de visiteurs remettent en cause tous les jours mais c'est à peine si leur leçon commence à porter. Quel que soit le statut que l'on donne à ces résidents temporaires (plusieurs heures par jours et plusieurs jours par semaine), ils n'en sont pas moins des utilisateurs actifs de la ville qui doit réserver des espaces propres à satisfaire leurs différents besoins.

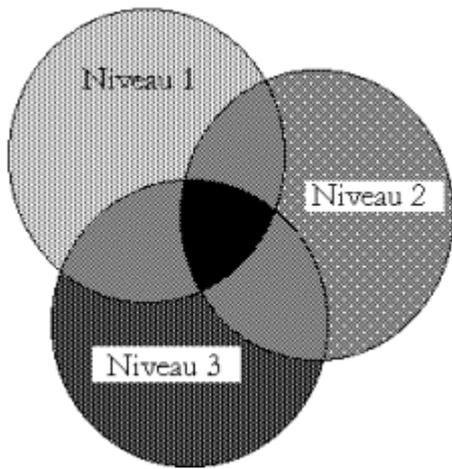
iii) Troisième niveau

Le troisième cercle des usagers de la ville est formé par les étrangers au sens strict du terme (les non-algériens). Pour l'heure, cette catégorie de population est encore marginale, mais la mondialisation laisse envisager pour elle un rôle de plus en plus actif dans la vie de nos cités. En tant qu'une des principales portes du pays sur l'extérieur, avec lequel elle est reliée par air et par mer ; Béjaïa est appelée à une mission de pionnier, en la matière. Elle doit, par conséquent offrir des espaces spécifiques et *personnalisés* à de tels hôtes. Si l'Algérien, le Sénégalais, le Chinois ou l'Américain qui visitent Paris ou Londres pour la première fois, se sentent *comme chez eux* ; n'est-ce pas parce que la texture de ces villes recèle des espaces et des équipements adéquats à destination des étrangers ?

Lorsque nous défroissons et étalons la ville moderne, nous devons y retrouver trois grandes catégories d'espace :

- Un espace destiné aux résidents permanents
- Un espace destiné aux résidents temporaires
- Un espace réservé aux visiteurs du reste du monde.

Dessin 5 : Présentation schématisée des espaces de la ville moderne



Ces espaces ne sont pas exclusifs les uns des autres et il serait vain d'essayer de les séparer car en maints endroits ils se recouvrent, se recourent et s'interpénètrent. La liberté de mouvement étant garantie à tous, la ville ne comporte pas de zones d'exclusion et les usagers peuvent aller où bon leur semble, même si chaque catégorie d'usagers a ses espaces de prédilection. S'il y a une certitude qu'il faut ancrer c'est que, désormais, aucune ville n'appartient plus exclusivement à ses seuls habitants, qui vont devoir en partager la jouissance avec d'autres. Paradoxalement, à l'heure de l'économie mondialisée, les décideurs algériens semblent ignorer cette réalité car les villes continuent à cultiver l'introversión et l'enfermement sur soi [\[13\]](#). A Béjaia le problème apparaît d'autant plus contradictoire que :

- C'est une des villes les plus riches du pays
- C'est une ville dont les fondations ont été jetées dans l'anse des Aiguades par les marchands phéniciens, il y a plus de 25 siècles, et durant tout ce temps Béjaia (qui a porté d'autres noms) ne s'est jamais départie d'une vocation de ville *off shore*, largement ouverte sur le monde.
- Elle est le point de fixation de la région qui présente la plus forte densité de population du pays (281 hab./km² pour l'ensemble de la wilaya, mais avec des pics de 1483 et 1320 hab./km² respectivement dans les communes de Sidi Aïch et Béjaia).
- C'est une ville côtière, c'est-à-dire un point de rupture de charge entre l'Algérie et le reste du monde...

Après avoir mis en évidence quelques-unes des principales lacunes dont souffrent la ville algérienne, il nous reste à dégager l'impact que cet urbanisme anarchique et anachronique exerce sur le développement, au sens général.

4- LECTURE CRITIQUE DE L'ESPACE URBAIN DE BEJAIA

L'histoire et la géographie ont sélectionné Béjaia pour être une ville ouverte, mais depuis l'indépendance cette vocation a été violemment contrée et réprimée. L'analyse des structures de la ville algérienne mérite des développements plus importants que ce que peut offrir un paragraphe, nous lui consacrons tout un projet de recherche [\[14\]](#) ; mais pour l'heure nous allons nous en tenir à une sélection :

4.1- Les infrastructures d'accueil

A un stade de la civilisation où le progrès dans les transports a escamoté la frontière entre le résident et le non-résident, Béjaia ne possède pas de gare routière. Les voyageurs sont débarqués sur trois terrains vagues (le terrain de la SNTV pour l'inter-wilayas, l'arrière-port pour les destinations sur la côte Est et la rive droite de la Soummam et enfin l'aire de parking du stade de *l'Unité maghrébine* pour les lignes de la Vallée). Dès qu'il met pied à terre le visiteur est happé par le néant et se sent complètement perdu car la ville n'émet aucune information utile pour le guider. Non seulement rien n'indique les noms de rues mais les rues présentent une configuration qui arrive à rendre les signalisations pratiquement invisibles :

- Proscription de l'alignement des constructions
- Gabarits accusant de trop fortes différences
- Traitement quelconque des façades (dont la juxtaposition forme la façade de la rue puis de la ville) ; le particulier n'arrivant pas à assimiler l'idée que la façade de sa maison est un bien public qu'il ne peut traiter comme il le veut.
- Etroitesse (dans toute la ville, il y a des kilomètres de trottoir dont la largeur n'atteint pas un mètre) et souvent absence de trottoirs. Le boulevard Hassiba Benbouali (4 voies pour la circulation automobile) qui va du carrefour Aamriw jusqu'au carrefour du stade, canalise la circulation vers les grands quartiers de Tazeboujt, Taghzouyt et Tala ; l'université, le stade, la gare routière... mais a des trottoirs sur lesquels deux personnes ne peuvent pas se rencontrer de front.
- Absence totale et irrémédiable d'infrastructures de première nécessité (toilettes publiques, places publiques...) où le visiteur pourrait se mettre à l'aise et se reposer...

4.2- Les édifices publics

Un édifice public (mairie, wilaya, palais de justice...) a un caractère fonctionnel et utilitaire mais ce n'est que l'une de ses nombreuses fonctions. Il est également un monument qui véhicule une charge symbolique qui diffuse une multitude de messages qui invitent au respect (sinon la crainte) du génie du peuple qui est capable de réaliser de telles œuvres. Pour renforcer le pouvoir de persuasion du message, on attache un grand soin à choisir, pour la réalisation de ces édifices, un site stratégique, un gabarit harmonieux, une architecture recherchée, des matériaux nobles et rares...Nulle part au monde on ne passe devant un édifice public sans le remarquer et nul n'y accède sans éprouver un sentiment de crainte et de respect. Rendons cette juste à l'Etat qu'à Béjaia il est aussi mal logé que le peuple. Les représentations locales du pouvoir (wilaya, दौरا, commune...), occupent des structures provisoires et/ou de récupération, bien peu adaptés à leur fonctions. Le siège de la wilaya est installé depuis 1974 dans des bâtiments qui venaient d'être achevés comme logements sociaux en faveur du secteur de l'éducation. La Mairie, pour sa part est un petit édifice qui date de l'ère coloniale qui a dépassé depuis

longtemps le seuil de saturation ; c'est pourquoi les différents services de la commune sont essaimés sur tout le territoire de la ville dans des structures non appropriées (exiguës, mal situées, mal signalées...).

4.3- Les marchés

Le marché est un espace où, à dates périodiques ceux qui veulent vendre et ceux qui veulent acheter vont se rencontrer, selon une périodicité généralement hebdomadaire. De nombreux villages de Kabylie portent le nom du jour où se tient le marché : Lekhmis, Souk Letnine, Larbaa... le marché hebdomadaire est une séquelle de l'époque lointaine où l'échange était encore une activité accessoire (en comparaison de l'activité de production) et où les gens ont besoin de temps à autre d'écouler un surplus d'huile ou de miel pour acheter 10 mètres de corde ou une faucille. Béjaia est une ville de plus de 150 000 habitants dont 2 emplois sur 3 sont fournis par le secteur tertiaire, ce qui signifie que ses habitants perçoivent des rémunérations versées en espèces qu'ils dépensent à l'achat de tous les biens dont ils ont besoin. Dans des villes de ce genre, les espaces commerciaux doivent être plus nombreux qu'ailleurs, mais paradoxalement cela ne l'est pas ; bien au contraire quelques-uns des marchés hérités de la période coloniale ont été fermés et les 4 grandes surfaces ouvertes dans les années 80 sont également fermées. Comme son ancêtre du moyen-âge, le bougiote de 2001, fait ses achats pour ses besoins quotidiens sur un marché hebdomadaire, à ciel ouvert. En attendant le marché hebdomadaire pour acheter une botte de carottes ou 3 kilogrammes de patates le bougiote s'inscrit à contre-courant du mouvement général de la civilisation qui permet à l'individu moyen de faire son shopping sur le Web.

4.4- Les espaces verts

L'espace vert est un principe d'aménagement de grande valeur dans des régions fortement arrosées où l'herbe est un bien libre où il suffirait à l'homme de l'arranger en y traçant des formes géométriques pour obtenir à peu de frais des espaces à la fois utiles et décoratifs. Lorsqu'ils empruntèrent l'idée des grands ensembles, les aménagistes algériens y inclurent tout naturellement l'espace vert. Malheureusement, la clause *Ceteris Paribus* ne joue pas dans ce cas d'espèce car en Algérie l'eau et l'herbe loin d'être des biens libres ont des coûts, souvent élevés. Les espaces qui sont retenus comme espaces verts dans les ZHUN ne sont verts que sur les plans en couleurs, sur le terrain ils deviennent rapidement de poussiéreux (ou boueux) terrains vagues.

4.5- Les rues

La rue est un espace de liberté et de démocratie qui accueille tout le monde sans aucune distinction ; elle rapproche, réunit et tisse des liens de solidarité et de convivialité entre ses riverains ; mais ce ne sont pas ses seules qualités car elle se prévaut d'être également :

- 1- Un lieu de production et de propagation de connaissances ; une authentique institution d'éducation.

- 2- Un espace de communication et d'information
- 3- Un facteur d'ordre qui organise la vaste texture de la ville de façon à permettre à quiconque de s'y retrouver sans difficulté.
- 4- Un espace de sécurité, par la densité de la présence humaine qui exerce une action réconfortante et rassurante sur le passant ; c'est pourquoi lorsqu'un étranger arrive dans une ville il veuille à ne pas quitter les rues les plus animées.

En choisissant de séparer les vides des pleins l'urbaniste algérien a, délibérément ou non, dissous la rue pour lui substituer la route. Une route sans trottoirs, sans magasins, sans maisons, sans mobilier..., faites pour la grande circulation qui exclue la présence du passant. Le divorce est total entre la rue (l'espace vide) et le cadre bâti (l'espace plein), alors que l'un et l'autre sont les deux faces d'une seule et même médaille. Dans les ZHUN, les bâtiments prennent toutes les libertés possibles avec la rue, s'en éloignant au maximum, lui tournant le dos, lui présentant un coin, refusant l'alignement...

CONCLUSION :

La ville algérienne traverse une turbulence qui la met à mal et l'ouvre aux violences de toute sorte (chômage, insécurité, pollution, bidonvillisation...). Béjaïa renferme, dans sa structure, de distorsions fondamentales qui s'érigent en d'infranchissables obstacles contre l'émancipation de l'homme, le progrès des sciences et techniques, l'épanouissement de l'art. Ses tissus essentiels se sont progressivement atrophiés pour ne plus convenir qu'à la fonction du sommeil et de l'inertie. Cette régression doit être arrêtée par l'application d'un remède de cheval à la ville afin de la rendre à sa vocation de *polis* (ordre) mais il est plus facile de le dire que de le faire car aujourd'hui comme il y a un quart de siècle nous ne savons toujours pas quel cadre de vie il faut à l'Algérien. Peu de réflexions ont été produites sur ce grand thème par l'université, ce qui laissa l'opportunité aux politiques d'aménager la ville selon les nécessités de la conjoncture.

L'Algérie souffre de l'absence d'un projet social pour guider et orienter les contributions à la recherche d'une solution à la crise de la ville qui est une partie essentielle de la crise économique dans laquelle n'a jamais cessé de se débattre le pays. Dès lors la question pertinente est celle qui s'interroge sur la nature des réformes qu'il y a lieu d'entreprendre pour faire de la ville un catalyseur du progrès et facteur d'émancipation, le tout dans le cadre d'un nouveau paradigme tracté par la mondialisation.

Références bibliographiques

- BENEVOLO L.** : Histoire de l'architecture moderne (4 tomes). Dunod Paris 1978.
- BOUBEKEUR S.** : L'habitat en Algérie, stratégie d'acteurs et logiques

industrielles. OPU, Alger 1986

BRONIVSKI T. : Historia Architektury dla Wszystkich : Ossolium, Wroclaw 1990.

CERVER F. A : Panorama de l'architecture contemporaine. Konemann Verlagsgesellschaft mbH. Cologne 2000.

DE COULANGE le père Fustel de : La cité antique. Hachette, Paris 1920

HITCHCOCK A. R. : Architecture : XIX^e et XX^e siècles. Pierre Margada éditeur, Bruxelles 1981

HURIOT J.M. : Von Thünen : Economie et espace. Edition Economica. Paris 1994.

KOPP A. : Changer la vie, changer la ville. Union générale d'éditions. Paris 1975.

KOPP A. : Ville et révolution. Editions Anthropos. Paris 1967.

LE CORBUSIER : La Charte d'Athènes. Editions de Minuit, Paris 1980.

LE CORBUSIER : Urbanisme. Arthaud Editeur ; Paris 1975.

MUMFORD L. : La cité à travers l'histoire. Seuil, Paris 1964

LYNCH K. : Voir et planifier, l'aménagement qualitatif de l'espace. Dunod. Paris 1982

REPS J. W. : la ville américaine. Pierre Margada éditeur. Bruxelles 1981.

SHARP D. : Histoire visuelle de l'architecture du XX^e siècle. Pierre Margada, Bruxelles 1975.

SITTE C. : L'art de bâtir les villes, l'urbanisme selon ses fondements artistiques. L'Equerre D. Vincent, Paris 1980.

VENTURI, BROWN et IZENOUR : L'enseignement de Las Vegas ou le symbolisme oublié de la forme architecturale. Pierre Margada, Bruxelles 1978.

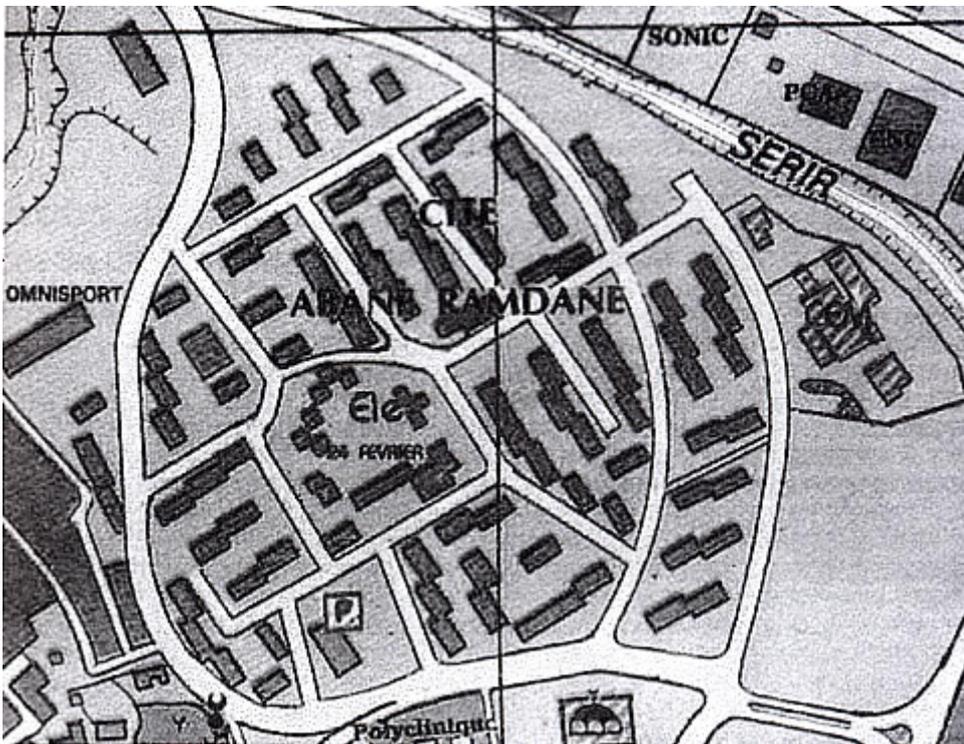
WAGNER O. : Architecture moderne et autres écrits. Pierre Margade, Bruxelles 1984

ANNEXES

Carte 1

Le quartier des 1000 logements dans la ZHUN de Iheddaden

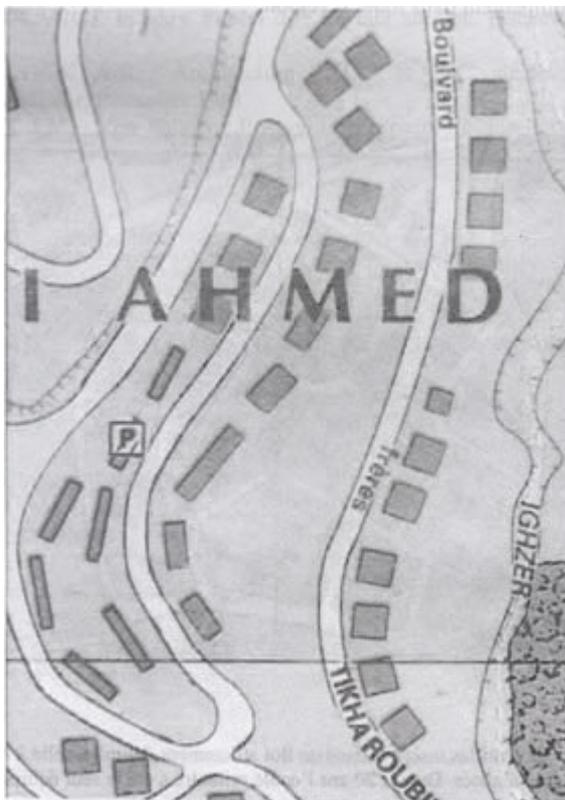
Un millier de familles inscrites dans un îlot strictement délimité, relié à la ville par une seule voie d'accès. Durant 20 ans l'école primaire a été le seul équipement dans toute la région.



Carte 2

Schéma d'implantation des bâtiment dans la ZHUN de Sidi Ahmed

Les bâtiments prennent de grandes libertés avec les rues qui sont en fait des routes. Ils ne respectent aucun alignement ni entre eux ni chacun par rapport à la route



Carte 3

La ZHUN de Sidi Ahmed

Le même module qui se répète des dizaines de fois et les rues n'ont pas de noms. Il faut des mois d'accoutumance de se constituer des points de repère.



Carte 4

Une rue sans nom et sans âme

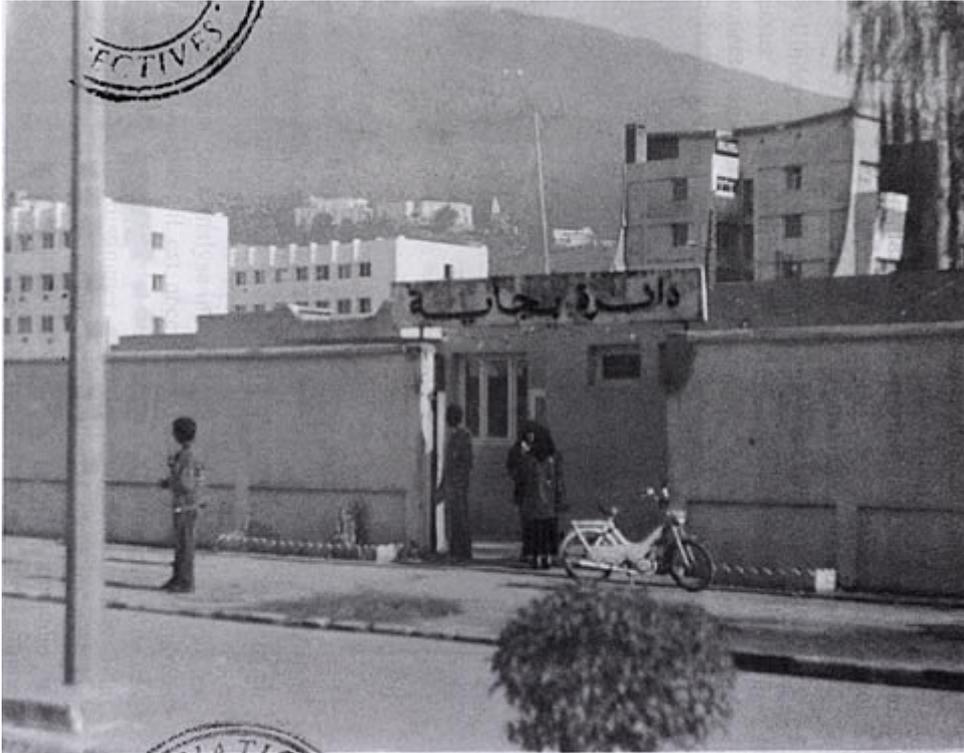
Les yeux refusent l'évidence, mais nous sommes bel et bien en plein ville. De l'herbe qui pousse sur le chaussée, des chèvres, des constructions qui fuient la rue...



Carte 5

La daïra de Béjaïa

Comment voulez-vous respecter une autorité qui loge ici ? Cette photo date d'il y a 5 ans, entre-temps la daïra a changé de siège mais l'amélioration est à peine perceptible.



Carte 6

L'immeuble de Sider, rue de la Liberté

Vers une nouvelle architecture ?

En fait, l'architecture de ce bâtiment n'est ni révolutionnaire ni nouvelle ; mais nous y retrouvons un certain nombre de principes depuis longtemps bannis :

- construction en hauteur
- immeuble mixte : habitat-activités de service.
- traitement d'angle sur les trois niveaux du socle...



Notes

* Maître de conférences, Université de Béjaia

** Maître de conférences, Universités de Béjaia

*** Chargée de cours, Université de Béjaia

[1] De Coulanges (le père Fustel) : La cité antique. Hachette, Paris 1920.

[2] Un tel postulat est inexact et nous nous promettons sur cet aspect de la question dans un prochain article.

[3] Engels (Friedricks) : Situation des classes ouvrières en Angleterre. Editions Sociales, Paris 1975.

[4] C'est sans doute Henri Ford qui le premier le mieux compris, cette nouvelle réalisé et entrepris de démocratiser l'automobile dès le début du XXe siècle.

[5] le taux d'occupation par logement (TOL) est de 6,5 en moyenne à Bougie (pour 6,8 à l'échelle de la wilaya).

[6] KHELADI Mokhtar : Quelques-unes des conséquences de la planification urbaine sur la construction du socialisme à Béjaia. Mémoire de Magister, Université d'Alger. Juin 1985.

[7] Pour toute la wilaya, le RGPH de 1998, indique un parc de logements de 167 120 dont 45 969, soit 27,5 % sont inoccupés.

[8] Rappelons que de nombreux citoyens soucieux de manger *hallal*, achètent leur poulet vivant, ils l'égorgent et le nettoient à la maison. Par ailleurs les abats, les poissons... sont vendus *bruts* et sont nettoyés à la maison.

[9] Pour plus de détails sur les débats des années 20 en URSS qui avaient inspiré le principe du zoning, nous renvoyons aux ouvrages d'Anatole Kopp donnés en bibliographie.

[10] Le Corbusier a été le prophète de l'architecture internationale dont les principes ont été consignés dans un document fameux dit *La Charte d'Athènes* qui a servi de livre de chevet à des générations d'architectes.

[11] Selon toute vraisemblance la ZHUN de l'heddaden est un reste à réaliser (RAR) du Plan de Constantine

[12] Nous nous rappelons tous des critiques acerbes qui avaient accompagné et suivi la réalisation du Complexe du Sanctuaire du Martyr à Alger, dont les fonds, pensait-on, auraient dû être consacrés à la construction de quelques milliers de logements.

[13] Même les timides tentatives entreprises, en ce sens, à Alger ont avorté avec la dissolution du Gouvernorat.

[14] KHELADI, AKROUR & AIT SIDHOUM : *Architecture, urbanisme et rationalité économique*. Le projet sera finalisé en décembre 2001, dans le cadre du Laboratoire « *Economie et Développement* » de la faculté des Sciences économiques de Béjaia.

KAMEL OUKACI (*) ET HAMID KHERBACHI (**)

Essai d'analyse des changements structurels de l'économie algérienne : 1979-1989

INTRODUCTION.

Depuis l'indépendance, le gouvernement algérien a mis en place tout un processus de planification, à travers les différents plans de développement pour transformer l'économie nationale. Les objectifs de cette transformation ont été une croissance dans le potentiel de la production des biens industriels, particulièrement des hydrocarbures. Des investissements très importants ont été engagés pour amorcer un processus de croissance de l'économie..

Suite à ces efforts d'investissements, l'économie algérienne a subi un processus continu de changement aussi bien dans la composition de la production que dans sa croissance. Une telle croissance a introduit de nouveaux produits, des changements dans l'étendue de la production et des changements dans la qualité et la quantité des inputs. Les résultats de ces changements sont très divers.

Pour pouvoir évaluer l'efficacité et la qualité de ces changements, il est nécessaire de voir :

- A quoi cela ressemble-t-il ?
- Quel est son ordre de grandeur ?
- Quelle est sa composition, c'est à dire quels sont les secteurs en déclin et ceux qui sont en expansion ?

Cette étude se base sur l'analyse input output. Pour pouvoir décrire les changements économiques, il est nécessaire d'avoir des tables entrées sorties pour au moins deux périodes différentes. La comparaison de ces tables nous permettra de distinguer entre les changements dus à la demande finale et les consommations intermédiaires ainsi qu'entre les changements structurel et technique. Chenery (1962) considère le changement dans les structures industrielles et commerciales comme changement structurel, alors que Léontief (1953) estime que le changement dans les coefficients techniques est la caractéristique essentielle du changement structurel. Nous retenons, dans ce travail, la définition selon laquelle tout changement dans les coefficients techniques et de la demande finale sont synonymes du changement structurel. Le changement dans les coefficients techniques est dû à trois facteurs essentiels :

- Les prix relatifs des facteurs de production.
- La technologie.
- La demande.

Le changement dans les prix relatifs des facteurs de production entraînera une nouvelle combinaison de ces derniers par substitution des facteurs à bas prix avec ceux au prix élevé et qui aura comme conséquence l'apparition de nouvelles techniques pour ajuster les nouveaux facteurs. Le développement de ces nouvelles techniques est appelé «technologie». C'est un concept qualitatif plus que quantitatif. Dans le cas où les prix relatifs des facteurs de production restent constants, tout changement dans les coefficients I-O est interprété comme changement structurel. Cependant, il n'existe pas une définition universelle du changement structurel. Pour Kuznets (1966), l'industrialisation, l'urbanisation, le changement dans la distribution des revenus et dans la composition de la demande finale sont considérés comme changement structurel. L'apparition de nouvelles techniques conjuguées à un changement dans la structure de la demande finale entraînera l'émergence de nouvelles branches industrielles qui vont s'insérer dans la sphère économique provoquant un changement dans la matrice des coefficients techniques afin d'adapter les nouvelles industries à la structure d'interdépendance de l'économie.

Les secteurs en déclin et en expansion peuvent aussi être identifiés. Les tables entrées sorties utilisées sont celles de 1979 et 1989 : celle de 1989 étant la dernière compilée par l'Office Nationale des Statistiques jusqu'à ce jour.

1. FONDEMENTS THEORIQUES.

Une des équations de base de l'analyse input output peut être écrite comme suit :

$$\mathbf{X}_t = \mathbf{Z}_t + \mathbf{Y}_t \quad (1)$$

Où \mathbf{X} , \mathbf{Y} , \mathbf{Z} sont des vecteurs colonnes représentant respectivement le Produit Intérieur Brut, la demande finale et les consommations intermédiaires. L'indice t indique l'année utilisée. Si \mathbf{A} est une matrice d'ordre n par n des coefficients entrées sorties, les vecteurs \mathbf{X} et \mathbf{Y} peuvent être liés par la matrice inverse de Léontief, c'est à dire,

$$\mathbf{X}_t = (\mathbf{I} - \mathbf{A}_t)^{-1} \mathbf{Y}_t \text{ où } \mathbf{X}_t = \mathbf{B}_t \mathbf{Y}_t \text{ avec } \mathbf{B}_t = (\mathbf{I} - \mathbf{A}_t)^{-1} \quad (2)$$

De (1) et (2), nous déduisons facilement :

$$\mathbf{Z}_t = (\mathbf{B}_t - \mathbf{I}) \mathbf{Y}_t \text{ où } \mathbf{Z}_t = \mathbf{C}_t \mathbf{Y}_t \text{ avec } \mathbf{C}_t = (\mathbf{B}_t - \mathbf{I}) \quad (3)$$

(3) indique que les variations des consommations intermédiaires résultent aussi bien des coefficients techniques de \mathbf{C}_t que de la demande finale \mathbf{Y}_t . Comme la demande finale et les coefficients techniques peuvent représenter différentes périodes, la relation (3) peut être généralisée si nous écrivons :

$$\mathbf{Z}_{ts} = \mathbf{C}_t \cdot \mathbf{Y}_s \quad \text{où } s \text{ représente une période de temps } s, t > s. \quad (4)$$

avec la convention suivante $\mathbf{Z}_t = \mathbf{Z}_{tt}$ et $\mathbf{Z}_s = \mathbf{Z}_{ss}$. De façon similaire, si r représente la période de temps r qui est différente de t et s , nous pouvons alors écrire :

$$\mathbf{Z}_{tr} = \mathbf{C}_t \cdot \mathbf{Y}_r \quad \text{et} \quad \mathbf{Z}_{sr} = \mathbf{C}_s \cdot \mathbf{Y}_r \quad s \neq r \quad (5)$$

A partir de (5), il est possible d'analyser la croissance des consommations intermédiaires, c'est à dire, \mathbf{DZ} :

$$\Delta \mathbf{Z}_{tr} = \mathbf{Z}_{tr} - \mathbf{Z}_{sr} = (\mathbf{C}_t - \mathbf{C}_s) \mathbf{Y}_r \quad (6)$$

Dans (6), les changements dans les consommations intermédiaires se déduisent des changements dans les coefficients techniques car la demande finale est maintenue constante. En utilisant une analyse très simple des équations déjà décrites, nous pouvons analyser la croissance dans le Produit Intérieur Brut, \mathbf{DX} . Ainsi,

$$\Delta \mathbf{X}_t = (\mathbf{X}_t - \mathbf{X}_s) = (\mathbf{Z}_t + \mathbf{Y}_t) - (\mathbf{Z}_s + \mathbf{Y}_s) \quad (7)$$

$$= (\mathbf{Z}_{tt} - \mathbf{Z}_{ts}) + (\mathbf{Z}_{ts} - \mathbf{Z}_{ss}) + (\mathbf{Y}_t - \mathbf{Y}_s) \quad (8)$$

De (8) et de (3), nous pouvons déduire :

$$\Delta \mathbf{X}_t = (\mathbf{C}_t - \mathbf{C}_s) \mathbf{Y}_s + \mathbf{B}_t (\mathbf{Y}_t - \mathbf{Y}_s), \quad \text{c'est à dire,} \\ \Delta \mathbf{X}_t = (\mathbf{C}_t - \mathbf{C}_s) \mathbf{Y}_s + \mathbf{B}_t \Delta \mathbf{Y} \quad (9)$$

Dans l'équation (9), la croissance du Produit Intérieur Brut a été décomposée en deux parties :

- Changements dus aux coefficients techniques,
- Changements dus à la demande finale.

Les poids sont assez importants. Les changements dus aux coefficients techniques sont pondérés par la demande finale de la période s et les changements dus à la demande finale sont pondérés par la technologie au temps t . Cette méthode a été utilisée par Carter (1967, 1970) qui définit la quantité.

$(\mathbf{C}_t - \mathbf{C}_s) \mathbf{Y}_s$ comme un changement technologique. Elle mesure la quantité de la consommation intermédiaire requise pour produire la demande finale \mathbf{Y}_s utilisant la structure des années t et s . Dans ce cas, lorsque la quantité est positive, l'économie a besoin d'une grande quantité de consommation intermédiaire pour satisfaire la même quantité de demande finale et dans le cas où la quantité reste approximativement constante, nous dirons que l'économie est dans un état de stationnarité (pas de changement technologique). En comparant ces quantités pour chaque secteur, nous pouvons distinguer entre les secteurs en phase de croissance et ceux en période de déclin en se basant sur la quantité produite pour les consommations intermédiaires.

2. ESTIMATION EMPIRIQUE.

Les données sur la production brute, les entrées- sorties et les demandes finales de chaque secteur sont estimées à partir des

tableaux entrées sorties (TES) de 1979 et 1989 publiés par l'office Nationale des Statistiques (ONS). Les deux TES comportent 75 secteurs. Chaque secteur représente une ou des branches particulières de l'activité économique. Les TES ont été exprimés en prix courants et cela a des conséquences sur les coefficients et les autres tableaux que nous avons calculés. Pour exprimer les données en prix constants, il aurait fallu avoir des données détaillées sur les prix. Nous supposons que tous les prix relatifs changent dans la même direction. Cette hypothèse peut paraître irréaliste mais nous n'avons pas pu estimer les différents indices de prix avec les données publiées que nous avons pu avoir des différents services de l'ONS.

Pour estimer les changements dans la consommation intermédiaire, **DZ**, entre 1979 et 1989 à l'aide des deux TES, nous avons maintenu la demande finale constante pour l'année 1979. La raison pour laquelle nous avons choisi cette demande finale est qu'elle réduit le biais dans une telle comparaison (LEWIS,1965). Les consommations intermédiaires de chaque secteur nécessaires pour satisfaire la demande finale de 1979 avec les coefficients entrées sorties de 1979 et 1989 ont été estimées en utilisant l'équation 9. Pour la période considérée, la table 1 montre que les consommations intermédiaires ont augmenté de 15,92 pour cent en dix ans, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 1,6 pour cent. Cette tendance a été déjà démontrée par Kherbachi et Romesh (1987) pour la période 1969-1974 avec la demande finale de 1967. Elle a été vérifiée par Carter (1970) pour l'économie américaine durant la période de 1939 à 1958. Cependant, Staglin et Wessels (1972) montrent que l'économie allemande utilisait moins de consommations intermédiaires de 1954 à 1962 pour satisfaire sa demande finale de 1962.

Tableau 1: Variations dans les consommations intermédiaires

	Demande Finale	Variation moyenne Annuelle en %
Algérie		
1969-1974 ¹	1967	+ 2.2
1979-1989 ²	1979	+ 1.6
USA³		
1958-1961	1961	- 0.27
1947- 1958	1961	+ 0.02
1939-1947	1961	+ 0.46
Allemagne⁴		
1958-1962	1962	- 0.12
1954- 1958	1962	- 0.02

1. Romesh et Kherbachi (1987)

2. Oukaci (1999)

3. Carter (1970)

4. Staglin et Wessels (1962)

Les résultats de la table 1 pour l'économie algérienne suggèrent une thèse intéressante. Si nous les projetons sur le plan d'axes de coordonnées dZ/dt et X_t , ils décriront une parabole dans le plan de telle sorte que dZ/dt prenne la valeur zéro. Les consommations intermédiaires exprimées comme une proportion du Produit Intérieur Brut augmentent jusqu'à un maximum puis diminuent quand le Produit

Intérieur Brut continue d'accroître. Un tel phénomène se déduit des théories du développement ((Rostow, 1953) et (Lewis, 1965)). Cela veut dire que les taux de croissance pour les consommations intermédiaires pour l'économie algérienne seraient assez grands puisque le processus de croissance a démarré d'un niveau de développement très bas.

La table 5 en annexe donne la composition de toutes les consommations intermédiaires nécessaires pour satisfaire la demande finale de 1979 avec les structures entrées sorties respectivement de 1979 et 1989. La colonne 1 donne la proportion du total de toutes les consommations intermédiaires requise par chaque secteur en 1979 pour satisfaire la demande finale de 1979. La colonne 2 donne la même proportion en 1989 pour satisfaire la même demande finale de 1979. La comparaison des colonnes 1 et 2 nous permet d'analyser les variations dans les proportions des consommations intermédiaires requises par chaque secteur sous chaque structure technologique. Ces proportions ont augmenté pour presque la moitié des secteurs. Elles ont presque doublé pour trois secteurs : les produits de pêche (1), l'eau (9), ceux des minerais métalliques non ferreux (17) et des produits de première transformation des métaux non ferreux (23). Par contre, elles ont diminué de moitié pour certains secteurs comme ceux des services et travaux pétroliers (14) ou des produits de construction navale (34). Dans la colonne 3, nous avons calculé les pourcentages de variation des niveaux des consommations intermédiaires de chaque secteur nécessaires pour satisfaire le demande finale de 1979 pour la période 1979-1989. Ces pourcentages nous informent sur l'importance (directe et indirecte) que peut acquérir un secteur donné par rapport aux autres secteurs durant cette période. Un pourcentage positif signifie que ce secteur est en expansion relativement à d'autres secteurs ayant un pourcentage négatif et qui sont considérées en déclin. Pour identifier immédiatement les secteurs en déclin et en expansion, la colonne 4 de la table 3 donne les rangs des secteurs en fonction du pourcentage de croissance des niveaux des consommations intermédiaires pour 1979-1989. Les rangs sont choisis en fonction du pourcentage de variation avec pour rang 1 celui qui a le plus grand taux positif qui représente le secteur qui requiert la plus grande croissance dans les consommations intermédiaires. Cette colonne décrit les secteurs en déclin et ceux expansion pour l'Algérie durant la période considérée. Les tables 2 et 3 résument respectivement les secteurs en expansion et ceux en déclin pour l'économie algérienne entre 1979 et 1989. Parmi les secteurs en expansion, nous retrouvons une première catégorie relative aux secteurs de l'agro-alimentaire tels que les secteurs du sucre, des corps gras, des laits et produits laitiers. Ce sont des secteurs primaires dont les inputs sont importés. Nous retrouvons aussi les secteurs de l'eau et de l'électricité qui sont des secteurs de soutien à la première catégorie. Parmi les secteurs en déclin, nous pouvons citer en plus des secteurs des industries de base et de transformation ceux des engrais et pesticides, des services et travaux publics pétroliers et le secteur des produits de construction aéronautique. Beaucoup de ces secteurs s'identifiaient comme secteurs de base dans la stratégie de développement des années soixante dix. Dans ce processus, le

changement structurel des années quatre vingt s'apparente à un retour à la spécialisation traditionnelle et à un abandon de la stratégie de développement poursuivie depuis l'indépendance.

Tableau 2 : Secteurs en expansion selon les consommations intermédiaires pour l'Algérie.

SECTEURS	Variation (%)	Rang
56. Sucre	495.82	1
54. Corps Gras	261.91	2
1. Produits de pêche	154.15	3
47. Autres biens intermédiaires de base	129.87	4
59. Lait et Produits laitiers	120.92	5
46. Résines synthétiques matières plastiques de bases et fibres artificielles	115.02	6
72. Papier	112.77	7
17. Minerais métalliques non ferreux	109.65	8
9. Eau	107.28	9
7. Electricité	102.52	10
23. Produits de 1 ^{ère} transformation des métaux non ferreux	82.26	11
2. Produits de la sylviculture et l'exploitation forestière	71.49	12
57. Boissons alcoolisées	67.84	13
25. Biens de Consommations métalliques	65.78	14
63. Produits pour l'alimentation des animaux	58.66	15
48. Produits de la chimie organique base	50.71	16
18. Pierre à Bâtir argile et sable	49.87	17
11. Produits pétroliers raffinés	47.25	18
44. Produits de la Chimie minérale de base	44.50	19
68. Produits de première transformation du bois	44.27	20
30. Biens d'équipements électriques	44.18	21
8. Gaz	43.34	22
39. Liants hydrocarbures	41.77	23
80. Services des Postes et télécommunications.	41.23	24
36. Produits de l'industrie du Verre	40.45	25
60. Viandes et conserves de viandes et poissons	34.40	26
40. Produits en ciment et matériaux de construction divers	33.72	27
28. Biens d'équipements métalliques	29.68	28
89. Services hôtels, cafés et restaurants.	29.43	29
15. Charbon	27.74	30
10. Pétrole Brut et Gaz Naturel	25.05	31
93. Services fournis aux entreprises	22.11	32
74. Produits des autres industries Manufacturières	19.50	33
61. Conserves de Fruit et légumes	18.22	34
49. Peinture	15.57	35
51. Autres produits chimiques	14.79	36
13. Transport d'Hydrocarbures par canalisation	14.44	37
53. Tabacs et Allumettes	10.52	38
52. Produits de caoutchouc	9.69	39
71. Produits de travail du liège	8.55	40
65. Biens de consommation en textiles	6.79	41
12. Gaz Naturel liquéfié	5.01	42
50. Produits Pharmaceutiques	2.18	43
62. Produits alimentaires non compris ailleurs	1.95	44
16. Minerai de Fer	1.94	45
73. Presse et produits de l'imprimerie	1.47	46
69. Mobilier en bois et en plastiques	0.96	47
67. Biens de consommation en cuir	0.34	48
70. Mobiliers métalliques	0.32	49
26. Biens de Consommations mécaniques	0.00	50
19. Sel	-0.21	51
3-6 Produits Agricoles	-0.24	52
32. Matériel ferroviaire	-3.60	53
27. Biens de Consommations électriques	-1.10	54
66. Biens intermédiaires en cuir	-1.43	55
37. Matériaux de Construction (Produits rouges)	-1.58	56
41-43. Produits du bâtiment et des Travaux publics	-2.48	57
24. Biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques.	-5.36	58

38. Céramique vaisselle porcelaine	-3.67	39
31. Véhicules Industriels	-5.77	60
35. Produits de la mécanique destinés à l'équipement	-6.22	61
22. Produits sidérurgiques et produits de première transformation de la fonte de l'acier	-7.94	62
55. Produits de travail grains	-14.51	63
75-79. Transports et auxiliaires de transports	-15.16	64
29. Biens d'équipements mécaniques	-19.60	65
58. Boissons non alcoolisées	-19.65	66
64. Biens intermédiaires en textiles	-28.71	67
94. Services fournis aux ménages.	-29.03	68
20. Minerais et Phosphates	-32.84	69
21. Minerais de matières minérales non compris ailleurs	-35.83	70
34. Produits de construction navale	-37.92	71
45. Engrais et pesticides	-51.85	72
14. Services et Travaux publics Pétroliers	-54.44	73
33. Produits de construction aéronautique	-71.02	74

Source : Compilée à partir des résultats de la table 5.

3. VARIATIONS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT : DX

Les estimations des causes de variations des productions intérieures brutes des secteurs pour la période 1979 à 1989 sont données dans la table 4. Ces estimations sont exprimées en termes d'indices avec les productions intérieures brutes de chaque secteur pour 1979 prises égales à l'indice 100. Dans la colonne (1), nous avons les indices de variations des productions intérieures brutes pour chaque secteur tandis que les colonnes (2) et (3) montrent les indices des variations des productions intérieures brutes dues respectivement aux variations des demandes finales et des coefficients techniques des secteurs.

La colonne (1) indique un large éventail des variations des productions intérieures brutes des secteurs de l'économie. Le niveau de croissance de la demande finale n'a pas affecté tous les secteurs de la même façon. Les plus grands taux de croissance interviennent dans les secteurs des biens de consommations électriques, des corps gras, de l'électricité, des produits de l'industrie du verre, des produits de constructions aéronautiques, des produits pharmaceutiques, des autres biens intermédiaires de base, et du papier. Certains taux élevés de croissance dans le niveau des indices de ces secteurs peuvent être expliqués par le bas niveau de leurs productions intérieures brutes en 1979.

Les colonnes (2) et (3) montrent que les productions intérieures brutes de certains secteurs auraient eu une plus grande croissance si uniquement la demande finale avait changé et les coefficients techniques étaient restés constants. L'indice des engrais et pesticides serait de 125.51 au lieu de l'indice total de 73.67 que nous avons sur la colonne (1). Il en est de même du secteur des produits de constructions aéronautiques (33), qui serait de 360.26 au lieu de 285.24, et celui des produits de construction navale (34), dont l'indice serait de 45.90 au lieu de 7.98. Par contre, d'autres secteurs indiquent un taux de variation de la demande finale inférieur au taux total. Par exemple, le secteur des services et travaux publics pétroliers aurait indiqué 43.82 au lieu de celui qui est de -10.62 montré en colonne 1. Ces différences sont dues aux variations des coefficients techniques.

Les indices des productions intérieures brutes de la colonne (3) auraient pu être obtenus si les coefficients techniques avaient changé entre 1979 et 1989 alors que la demande finale était restée constante durant cette période. Un indice sectoriel négatif (positif) indique une décroissance (croissance) dans les productions intérieures brutes des secteurs requises pour répondre à la demande finale de 1989. En examinant les indices relatifs à chaque secteur, nous remarquons que les plus grands impacts négatifs des variations des coefficients techniques sur les productions intérieures brutes interviennent dans les secteurs des services et travaux publics pétroliers (14), les minerais et phosphates (20), les minerais de matières premières (21), les biens d'équipement métalliques (30), les produits de constructions aéronautiques (33), les engrais et pesticides (45), et celui des services fournis aux ménages (94). Cet impact donne la possibilité de répondre à la demande finale avec moins de production intérieure brute de ces secteurs en 1989 par rapport à 1979.

Nous montrons, en colonnes 4 et 5, les importances relatives des variations des demandes finales et des coefficients techniques durant la période 1979-1989. Nous avons ordonné ces indices dans les colonnes 4 et 5. Dans chaque colonne, l'ordre est fait en fonction des taux de variations des indices. Le rang 1 indique la plus grande variation. Le rang 94 indique la plus petite variation qui peut même être négative.

4. CONCLUSION

Notre analyse a démontré que les taux de croissance pour les consommations intermédiaires pour l'économie algérienne demeurent assez élevés car le processus de croissance a démarré d'un niveau de développement très bas. Elle montre non seulement que le niveau de croissance de la demande finale n'a pas affecté tous les secteurs de la même façon mais aussi qu'il y a une tendance à partir des années quatre vingt à un retour à la spécialisation traditionnelle et à une réorientation de la stratégie de développement qualifiée par "les industries industrialisantes ". Il serait intéressant dans les prochaines recherches de mesurer l'impact sur la création de l'emploi.

Références bibliographiques

Carter Ann (1970) : « Structural Change in the American economy ». John Wileys company, New York.

Chenery H.B. (1962) : « Patterns of Industrial growth », American Economic Review, Vol 50, September, U.S.A.

Khan A. (1991) : «Structural Change in Pakistan's Interindustry relationship», Economic System Research, Vol 3, N°2.

Kherbachi H. et Romesh Diwan (1987) : « Structural Change in the Algerian economy :1969-1974 », Indian Journal of development Economics, Vol 5, N°3, September, Madras, Inde.

Kherbachi H, Gowdi J. (1987) : «Structural Change in the American Agriculture : An input output approach », American Journal of Agricultural Economics, Vol 3, September, California, U.S.A.

Kherbachi H, Oukaci K. (2000) : « Estimation empirique des secteurs clés de l'économie algérienne pour 1979-1989 », in les Cahiers du Cread, N° 52, 2éme trimestre 2000, Alger.

Kuznets S. (1966) : « Modern Economic Growth : Rate, Structure and Spread », New Haven, Connecticut, Yale University Press .

Leontief W. (1953) : « Structural change » in W. Leontief and others, *Studies in the structure of the American Economy, theoretical and Empirical Explorations in Input-Output Analysis* ,New York, Oxford University Press,

Lewis W.A. (1965) : « Theory of economic growth », George Allen and Unwin Ltd, London, Grande bretagne.

Rostow, W.W. (1953) : « The process of economic growth», Oxford University Press, London, Grande Bretagne.

Staglin R et Wessels H (1972) : « Intertemporal Analysis of Structural change in the German economy », in Carter A.P., et Broody A. ,*Input output techniques*, Amsterdam/london, North Holland publishing Co.

Torii Y. et Fukasuko K. (1989): « Economic development and change in linkage structure : an input output analysis of the Republic of Korea and Japan » Keio Universiy Tokyo, Japon.

Oukaci K. (1999) : « Identification des secteurs clés et Changement structurel de l'économie algérienne : Approche Input Output», Mémoire de Magistère, I.N.P.S., Ben Aknoun, Alger.

Wang E.C. (1996): « A multiplicative Décomposition Method to identify the sectoral Changes in Various Developmental Stages : Taiwan, 1966-91, Economic Systems Research, Vol 8, No 1.

Wolf E.N. et Luis Ruis A. (1996) : « Productivity Growth, Import leakage and Employment Growth in Puerto Rico : 1967-1987 », Economic Systems Research, Vol 8, N°4.

Annexe

Tableau 4 : Indices des causes de variations du produit intérieur brut pour la période 1979-1989 (Indice 100 : PIB de 1979)

Secteurs	Total (1)	Du à la demande Finale	Du aux Coeffic.	Rang	
				Col2	Col3

		(2)	(3)	(4)	(5)
1.Produits de pêche	218.74	64.59	154.15	57	3
2.Produits de la sylviculture et l'exploitation forestière	165.41	93.92	71.49	38	12
3-6.Produits Agricoles	64.97	65.21	-0.24	56	58
7. Electricité	243.36	140.84	102.52	21	10
8. Gaz	129.65	86.30	43.34	46	22
9. Eau	172.05	64.30	107.28	58	9
10. Pétrole Brut et Gaz Naturel	3.88	-21.17	25.05	74	31
11. Produits pétroliers raffinés	209.02	161.77	47.25	16	18
12. Gaz Naturel Liquéfié	166.81	161.80	5.01	15	45
13. Transport d'Hydrocarbures	34.54	20.10	14.50	68	37
14.Services et Travaux Publics Pétroliers	-10.62	43.82	-54.44	64	74
15. Charbon	116.21	88.47	27.74	43	30
16. Minerai de Fer	48.76	46.82	1.94	62	50
17. Minerais Métalliques non ferreux	193.95	84.29	109.65	47	8
18. Pierre à Bâtir argile et sable	146.71	96.84	49.87	37	17
19. Sel	18.51	18.72	-0.21	69	57
20. Minerais et Phosphates	-8.42	24.42	-32.84	67	69
21. Minerais de matières minérales non compris ailleurs	52.97	88.81	-35.83	42	70
22. Produits sidérurgiques et de première transformation de la fonte de l'acier	73.51	81.45	-7.94	48	62
23. Produits de première transformation des métaux ferreux	172.73	90.47	82.26	40	11
24. Biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques	130.70	125.34	5.36	26	44
25. Biens de Consommations métalliques	51.58	-14.20	65.78	72	14
26. Biens de Consommations mécaniques	131.84	131.84	0.00	22	56
27. Biens de Consommations électriques	684.09	689.18	-1.10	1	59
28. Biens d'équipements métalliques	7.05	-22.63	29.68	75	28
29. Biens d'équipements mécaniques	13.50	33.10	-19.60	66	65
30. Biens d'équipements électriques	164.85	120.67	44.18	30	21
31. Véhicules Industriels	217.29	211.52	5.77	6	43
32. Matériel ferroviaire	119.50	115.91	3.60	33	46
33. Produits de constructions aéronautiques	289.24	360.26	-71.02	2	74
34. Produits de construction navale	7.98	45.90	-37.92	63	71
35.Produits de la mécanique destinés à l'équipement	186.53	180.31	6.22	10	42
36. Produits de l'industrie du Verre	259.05	218.60	40.45	5	25
37.Matériaux de Construction (Produits rouges)	76.78	75.20	1.58	49	51
38. Céramique vaisselle porcelaine	110.68	116.35	-5.67	32	61
39. Liants hydrocarbures	131.37	89.90	41.77	41	23
40. Produits en ciment et matériaux de construction divers	99.10	65.38	33.72	55	27
41-43. Produits du bâtiment et des Travaux publics	95.55	93.07	2.48	39	47
44. Produits de la Chimie minérale de base	201.60	157.10	44.50	17	19
45. Engrais et pesticides	73.67	125.51	-51.85	25	72
46. Résines synthétiques matières plastiques de bases et fibres artificielles.	246.63	131.60	115.02	23	6
47. Autres biens intermédiaires de					

base	240.77	110.89	129.87	34	4
48.Produits de la chimie organique base	221.68	170.97	50.71	13	16
49.Peinture	133.92	118.36	15.57	31	35
50.Produits Pharmaceutiques	257.84	255.66	2.18	3	48
51. Autres produits chimiques	196.59	181.81	14.79	8	36
52. Produits de caoutchouc	199.97	190.28	9.69	7	39
53. Tabacs et Allumettes	76.42	65.90	10.52	54	38
54. Corps Gras	348.39	86.48	261.91	45	2
55. Produits de travail des grains	22.96	37.47	-14.51	65	63
56. Sucre	555.39	59.57	495.82	59	1
57.Boissons alcoolisées	249.05	181.20	67.84	9	13
58.Boissons non alcoolisées	107.06	126.71	-19.65	24	66
59. Lait et Produits laitiers	194.57	73.65	120.92	51	5
60. Viandes et conserves de viandes et poissons	206.43	172.04	34.40	12	26
61. Conserves de Fruit et légumes	92.20	73.98	18.22	50	34
62. Produits alimentaires non compris ailleurs	225.49	223.54	1.95	4	49
63. Produits pour l'alimentation des animaux	131.25	72.59	58.66	52	15
64. Biens intermédiaires en textiles	95.84	124.55	-28.71	27	67
65. Biens de consommation en textiles	168.67	161.88	6.79	14	41
66. Biens intermédiaires en cuir	153.31	154.74	-1.43	18	60
67. Biens de consommations en Cuir	153.68	153.37	0.30	19	54
68. Produits de première transformation du bois	142.87	98.60	44.27	36	20
69. Mobilier en bois et en plastiques.	70.53	69.57	0.96	53	53
70. Mobiliers métalliques	-16.89	-17.21	0.30	73	54
71. Produits de travail du liège	132.70	124.04	8.55	28	40
72. Papier	234.81	122.04	112.77	29	7
73. Presse et produits de l'imprimerie	89.55	88.08	1.47	44	52
74. Produits des autres industries manufacturières.	72.50	53.00	19.50	60	33
75-79. Transports et auxiliaires de transports	160.92	176.09	-15.16	11	64
80. Services des Postes et télécommunications.	184.14	142.90	41.23	20	24
81-88. Commerces	0.00	0.00	0.00	71	55
89. Services hôtels, cafés et restaurants	130.76	101.33	29.43	35	29
93. Services fournis aux entreprises	40.59	18.48	22.11	70	32
94. Services fournis aux ménages	22.78	51.81	-29.03	61	68

Source : Résultats obtenus par les auteurs à partir des estimations empiriques.

Tableau 5 : Composition de toutes les consommations intermédiaires nécessaires pour satisfaire la demande finale de 1979 avec les structures Entrées-Sorties de 1979 et 1989.

Secteurs	Pourcentage du Total		Variation (%)	Rang du Secteur
	1979 (1)	1989 (2)		
1.Produits de pêche	0.14	0.31	154.15	3
2.Produits de la sylviculture et l'exploitation forestière	0.18	0.26	71.49	12
3-6.Produits Agricoles	10.97	9.44	-0.24	52
7. Electricité	0.51	0.89	102.52	10
8. Gaz	0.08	0.10	43.34	22
9. Eau	0.19	0.34	107.28	9

10. Pétrole Brut et Gaz Naturel	12.92	13.93	25.05	31
11. Produits pétroliers raffinés	2.10	2.67	47.25	18
12. Gaz Naturel Liquéfié	1.16	1.05	5.01	42
13. Transport d'Hydrocarbures	0.92	0.91	14.44	37
14. Services et Travaux Publics Pétroliers	5.09	2.00	-54.44	73
15. Charbon	0.27	0.30	27.74	30
16. Minerai de Fer	0.20	0.17	1.94	45
17. Minerai Métalliques non ferreux	0.29	0.53	109.65	8
18. Pierre à Bâtir argile et sable	0.32	0.41	49.87	17
19. Sel	0.031	0.027	-0.21	51
20. Minerai et Phosphates	0.077	0.044	-32.84	69
21. Minerai de matières minérales non compris ailleurs	0.142	0.078	-35.83	70
22. Produits sidérurgiques et de première transformation de la fonte de l'acier	5.79	4.60	-7.94	62
23. Produits de première transformation des métaux ferreux	0.78	1.23	82.26	11
24. Biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques	5.33	4.65	-5.36	58
25. Biens de Consommations métalliques	0.31	0.44	65.78	14
26. Biens de Consommations mécaniques	0.09	0.08	0.00	50
27. Biens de Consommations électriques	0.45	0.38	-1.10	54
28. Biens d'équipements métalliques	0.70	0.78	29.68	28
29. Biens d'équipements mécaniques	2.82	1.95	-19.60	65
30. Biens d'équipements électriques	0.90	1.11	44.18	21
31. Véhicules Industriels	1.80	1.64	-5.77	60
32. Matériel ferroviaire	0.05	0.048	-3.60	53
33. Produits de constructions aéronautiques	0.029	0.007	-71.02	74
34. Produits de construction navale	0.23	0.12	-37.92	71
35. Produits de la mécanique destinés à l'équipement	0.193	0.177	-6.22	61
36. Produits de l'industrie du Verre	0.18	0.218	40.45	25
37. Matériaux de Construction (Produits rouges)	0.287	0.251	-1.58	56
38. Céramique vaisselle porcelaine	0.053	0.043	-5.67	59
39. Liants hydrocarbures	0.54	0.66	41.77	23
40. Produits en ciment et matériaux de construction divers.	0.366	0.423	33.72	27
41-43. Produits du bâtiment et des Travaux publics	8.92	7.88	-2.48	57
44. Produits de la Chimie minérale de base	0.45	0.56	44.50	19
45. Engrais et pesticides	0.494	0.205	-51.85	72
46. Résines synthétiques matières plastiques de bases et fibres artificielles.	0.68	1.26	115.02	6
47. Autres biens intermédiaires de base	0.43	0.85	129.87	4
48. Produits de la chimie organique base	0.59	0.77	50.71	16
49. Peinture	0.288	0.287	15.57	35
50. Produits Pharmaceutiques	0.45	0.40	2.18	43
51. Autres produits chimiques	0.52	0.51	14.79	36
52. Produits de construction	0.56	0.53	0.60	30

52. Produits de caoutchouc	0.50	0.55	9.09	39
53. Tabacs et Allumettes	0.56	0.538	10.52	38
54. Corps Gras	0.92	2.87	261.91	2
55. Produits de travail grains	2.475	1.825	-14.51	63
56. Sucre	0.66	3.40	495.82	1
57. Boissons alcoolisées	0.21	0.30	67.84	13
58. Boissons non alcoolisées	0.15	0.10	-19.65	66
59. Lait et Produits laitiers	0.83	1.58	120.92	5
60. Viandes et conserves de viandes et poissons	2.04	2.36	34.40	26
61. Conserves de Fruit et légumes	0.26	0.27	18.22	34
62. Produits alimentaires non compris ailleurs	0.80	0.71	1.95	44
63. Produits pour l'alimentation des animaux	0.37	0.51	58.66	15
64. Biens intermédiaires en textiles	2.61	1.60	-28.71	67
65. Biens de consommation en textiles	1.82	1.68	6.79	41
66. Biens intermédiaires en Cuir	0.16	0.13	-1.43	55
67. Biens de consommation en cuir	0.40	0.34	0.34	40
68. Produits de première transformation du bois	1.01	1.26	44.27	20
69. Mobilier en bois et en plastiques	0.66	0.57	0.96	47
70. Mobiliers métalliques	0.10	0.09	0.32	49
71. Produits de travail du liège	0.022	0.021	8.55	40
72. Papier	1.13	2.07	112.77	7
73. Presse et produits de l'imprimerie	0.23	0.21	1.47	46
74. Produits des autres industries Manufacturières	0.59	0.61	19.50	33
75-79. Transports et auxiliaires de transports	3.64	2.66	-15.16	64
80. Services des Postes et télécommunications	0.40	0.48	41.23	24
81-88. Commerces	0.00	0.00	0.00	
89. Services hôtels, cafés et restaurants	1.05	1.17	29.43	29
93. Services fournis aux entreprises	5.79	6.10	22.11	32
94. Services fournis aux ménages	1.21	0.74	-29.03	68
Total en Millions de D.A. (prix courants)	268331,2	311059,8	15,92%	

Source : Estimations Obtenues à partir des TES 1979 et 1989 publiés par l'Office National des Statistiques.

Notes

(*) Maître assistant, Laboratoire «Economie et Développement» à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de l'Université de Béjaia.

(**) Professeur, Laboratoire «Economie et Développement» à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de l'Université de Béjaia.

OUDA BENSLIMANE*

La relation entre la formation, la recherche agronomique et le système productif agricole en Algérie :

propositions d'une grille d'analyse théorique et quelques hypothèses de travail

RÉSUMÉ :

Cette contribution vise à alimenter un débat sur les relations entretenues entre le système productif agricole et la formation et recherche agronomique en Algérie. S'appuyant sur un ensemble de recherches qui ont été conduites sur le thème, il restitue un état de l'art sur cette question. Il formule des propositions théoriques et des hypothèses permettant d'interpréter les raisons qui expliquent les ruptures entre le système productif et la formation-recherche agronomique et tente de cerner le rôle et les finalités non prescrites des actions de formation et de recherche agronomique en Algérie.

ABSTRACT:

This research analysis the relationships among the agricultural productive system and training and agronomic research in Algeria. The starting point of our work is a survey of the literature, than it proposes theories and hypothesis to explain the current gaps identified in this system. Finally, it tries to assess the roles and purposes of the real actions undertaken in the training and research agronomic fields.

Mots clés : Formation-recherche agronomique, capital humain, développement agricole, externalités

INTRODUCTION :

Le processus de construction économique en Algérie sera étroitement relié sur les trois premières décennies post-indépendance à la mise en œuvre d'un vaste programme de formation des hommes. Il ressort très clairement à la lecture des textes doctrinaux (rapport général du premier plan quadriennal 1970-1974) que la formation d'un capital humain et la constitution d'un stock physique de connaissances et de savoir sont un des objectifs implicites visés par les pouvoirs publics.

En effet, les différents plans de développement arrêtés par l'Algérie se proposaient de développer conjointement le secteur industriel et agricole afin de résorber un chômage structurel et de couvrir un ensemble de besoins sociaux et économiques stratégiques.

Plus de 30 % du budget de l'Etat sera consacré annuellement à l'éducation nationale et toutes les réformes du système éducatif seront conçues par rapport à l'objectif d'encadrement du tissu industriel et des services qui lui étaient liés.

1. LA PLACE DE LA FORMATION DES HOMMES DANS LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE EN ALGERIE : LA DOCTRINE GENERALE

L'Algérie tentera de se doter d'une infrastructure industrielle et matérielle entre les années 1970 et 1980, et ceci dans le cadre d'une stratégie de développement autocentrée.

Le développement de l'Algérie était entièrement pris en charge par l'Etat. Cependant, il est apparu, dès le début, que le stock de compétences était insuffisant puisqu'au lendemain de l'indépendance le taux d'analphabétisme atteignait 90% de la population et l'expansion du secteur public d'enseignement devait constituer une réponse à cette lacune.

11. Finalités prescrites du secteur éducatif dans la stratégie économique

La finalité principale recherchée par ce secteur réside dans un développement harmonieux de la production et de la productivité universitaires en adéquation avec les besoins du pays. L'on peut valablement affirmer que le processus de construction économique en Algérie sera étroitement relié sur les trois premières décennies post-indépendance à la mise en œuvre d'un vaste programme de formation des hommes.

Dans le schéma de développement défini en 1970, l'industrie devait bénéficier d'une nouvelle allocation de ressources avec des effets favorables à une modernisation de l'agriculture.

12. Progrès agricole et formation agronomique

Le modèle technique d'intensification de l'agriculture se fondait sur un perfectionnement des niveaux de compétences des hommes. Dans une première phase, l'Etat finançait les coûts de formation de la force de travail dans l'objectif majeur d'améliorer la productivité globale des facteurs dans l'agriculture même. Ainsi la formation d'un capital humain et la constitution d'un stock physique de connaissances et de savoir au profit du secteur agricole sont un des objectifs implicites visés par les pouvoirs publics.

En définitive, les sources de la croissance agricole étaient déterminées à la fois par des facteurs techniques (utilisation des biens-capitaux et accroissement des consommations intermédiaires d'origine industrielle), des facteurs économiques (baisse des prix relatifs des produits et amélioration des revenus obtenus au moyen d'une hausse de la productivité globale des facteurs) et des facteurs humains liés à la formation et à la recherche.

Le schéma d'accumulation retenu conférait à l'industrie (par la fourniture d'intrants et l'équipement) et à la formation des hommes, un rôle essentiel à l'amélioration de la productivité du travail et dans l'amélioration de l'emploi d'une population active en forte croissance.

La résorption du chômage, particulièrement forte en milieu rural avec 65% d'actifs sans emploi, devait, selon le schéma retenu dans les années 1970, diminuer la pression démographique sur la terre (plus de 2,7 millions d'actifs dans l'agriculture pour moins de 7,5 millions d'hectares de SAU en 1960) afin d'obtenir une augmentation des rendements par actif (ou par ha cultivé) et par là-même une croissance globale de la production agricole. La formation de cadres et techniciens était également définie comme un puissant moyen de développer la productivité du travail des agriculteurs.

Il est important de remarquer que le modèle de développement conduit par l'Etat mettait particulièrement l'accent sur la relation entre le développement du secteur productif agricole et son nécessaire encadrement technique pour assurer sa croissance.

Dès lors, il convient de s'interroger sur la nature des relations qui se sont nouées entre la formation, la recherche et le secteur agricole algérien.

Comment ces relations ont fonctionné au cours des différentes étapes du développement ? Quels sont les progrès techniques qui ont été introduits et quels sont les vecteurs de ce progrès ? Y-a-t-il innovation technologique dans le secteur agricole et si non pourquoi, le processus d'innovation a-t-il été bloqué et/freiné dans le secteur ? Si des innovations ont pu être constatées, comment expliquer le fait qu'elles n'aient pu être diffusées et disséminées dans le système économique global ?

Il apparaît assez nettement qu'à une étape du développement économique de l'Algérie (années 1980 qui sont celles des réformes) nous observons une rupture entre formation et système productif agricole. Quelles ont été les conséquences de cette déconnexion pour le système de la formation et de la recherche agronomique ?

Quelles sont les finalités du système de formation agronomique, quelles fonctions remplit-il, ou en d'autres termes, à quel type de régulation obéit-il et quelle est la logique actuelle de fonctionnement du système de la formation et de la recherche dans le cadre de l'économie agricole ?

Avant de proposer quelques hypothèses de travail autour de ces questions de recherche, il semble utile de restituer les travaux théoriques sur le rapport économie-capital humain, et de nous prononcer sur le cadre le plus approprié pour lire la réalité algérienne.

2. LES COURANTS THEORIQUES : DE LA THEORIE DU "CAPITAL HUMAIN" AUX APPROCHES INSTITUTIONNALISTES

Avant de définir le champ théorique qui nous semble pertinent, il apparaît utile de rappeler les principaux courants en présence. Ces courants théoriques inscrivent leurs réflexions, d'une part, dans le cadre d'approches micro-économiques (certains développements prolongeant les théories du capital humain, théorie de la croissance endogène, théorie de l'innovation induite) ou macro-économiques (théories marxistes de la régulation), et d'autre part, dans une perspective d'intégration du progrès technique dans les théories du développement.

Nous exposerons dans leurs grandes lignes les approches traditionnelles et les courants plus récents de la pensée économique qui consacrent plus spécifiquement une réflexion au progrès technique[1].

21. Les approches traditionnelles du rapport éducation/économie

Nous présenterons les principales conceptions développées par la théorie du capital humain avant de voir quels ont été les prolongements théoriques les plus récents qu'elle a connus.

211. Les théories du capital humain :

La théorie du *capital humain* souligne que les compétences en matière de gestion des exploitations et de production agricole (le capital humain représenté par les agriculteurs) peuvent être améliorées grâce à des programmes de formation et de vulgarisation agricole. L'investissement dans le capital humain agricole peut donc générer une croissance de la production alimentaire par habitant.

L'éducation entre depuis un certain temps dans des programmes de recherche retenus par les approches traditionnelles (Becker) sous la forme générale d'un investissement en capital humain. Les théoriciens du capital humain considèrent qu'une autre ressource de croissance - l'investissement dans l'homme - s'ajoute à l'accumulation du capital physique.

Le capital humain désigne le stock des capacités humaines économiquement productives, créées ou produites par la combinaison de capacités innées et d'investissement en capital dans les êtres humains. L'approche du capital humain considère que l'individu ne se comporte pas comme un simple consommateur final mais comme un véritable producteur qui, par l'éducation et la formation, effectue un investissement en capital humain, investissement calculé de façon rationnelle selon une analyse coût-avantages. On procéderait ainsi " à un calcul micro-économique de tous les instants; le temps consacré à la formation est un investissement (coût des études) dont la rentabilité se mesure par l'ensemble de la rémunération (écarts de salaires) perçus tout au long de la vie, en fonction de la qualification acquise ".

Même si la contribution du système éducatif est difficilement mesurable, il ressort de ces travaux que le capital humain, créé grâce

aux investissements dans l'éducation et à l'amélioration des compétences, est l'un des facteurs les plus déterminants de la croissance économique. Un niveau d'instruction élevé, élément le plus important dans la mise en valeur des ressources humaines, entraîne une productivité élevée parce qu'il facilite l'adoption de technologies complexes et de structures d'organisation efficaces.

T. Schultz a spécifié une relation de type macro-économique entre le système économique et le système éducatif. Il s'est interrogé sur les causes inexplicables de la croissance aux USA entre 1919 et 1959 et a essayé de quantifier la contribution de l'éducation à la croissance économique, il insiste sur la notion de " qualité de la population " et fait reposer sur celle-ci " une part des perspectives futures de l'humanité ". T. W. Schultz tente, dans cette optique, de quantifier le capital humain détenu par la population. Il propose une méthode de calcul du stock d'éducation fondée sur un étalon de mesure: l'année scolaire. Il estime aussi les coûts réels de l'éducation en accordant une importance prépondérante au coût d'opportunité.

Denison estime, quant à lui, la contribution de l'éducation à la croissance économique. Il apprécie ainsi la qualité de la main-d'œuvre en se basant sur des différentiels de revenus imputables à des niveaux d'éducation divergents. Il émet l'hypothèse selon laquelle la croissance due à l'éducation peut être estimée à partir de la croissance des salaires. Les gains des différents groupes de main-d'œuvre en matière de rémunération sont en mesure de leur productivité, elle-même liée à leur niveau d'éducation. Denison calcule l'effet du développement de l'éducation au cours du temps sur la croissance économique. L'augmentation de la qualité de l'input travail induite par une meilleure éducation engendre pour lui un accroissement du revenu national.

G-Becker adopte, lui, une vision micro-économique de l'investissement en capital humain. Il voulait montrer que l'ensemble des comportements humains est susceptible d'être analysé à travers un calcul micro-économique car ils sont tous supposés rationnels. Ainsi, l'individu effectuera des investissements en capital humain pour élever sa productivité tant que celle-ci lui permettra d'obtenir des revenus plus élevés ultérieurement G-Becker définit d'ailleurs l'investissement en capital humain comme les activités qui influencent les revenus futurs, qu'ils soient de type monétaire ou non monétaire (le bien être), la théorie du capital humain débouche directement pour Becker sur une théorie des différences de salaire

En effet, quoique l'approche par le capital humain soit pertinente à maints égards va cependant connaître des critiques qui permettront de l'approfondir et la prolonger.

212. Les prolongements théoriques de la théorie de Schultz et ses critiques

L'investissement dans les activités qui, comme la recherche agronomique, débouche sur la fourniture de nouveaux facteurs de production, et dans la formation des agriculteurs appelés à les utiliser

jettera les bases du progrès technologique et de la croissance de la production agricole. La théorie du développement agricole de Schultz concorde avec un point de vue plus général, celui de S. Kuznetz (1966). Pour lui, la création d'institutions économiques et sociales visant à l'application systématique des connaissances scientifiques à l'activité économique constitue la source primordiale de croissance durable de la productivité et du revenu par tête pendant la période moderne de la croissance économique.

Le modèle du capital humain se voit reprocher l'irréalisme de certaines de ses hypothèses, tel que l'hypothèse d'information parfaite qui reste discutable par le fait que l'investissement se rapporte à un objet immatériel pour lequel il est difficile de le définir et de mesurer sa valeur ; de même que l'hypothèse évoquant les capacités de calcul attribuées à l'individu, alors que nul ne peut avoir une idée exacte des rendements attendus en termes de gains futurs de l'investissement dans son éducation et sa formation.

Enfin la théorie du capital humain ne prend pas en considération la notion de transformation et reste ancrée sur l'hypothèse d'équilibre général contradictoire avec la prise en compte de la dimension historique.

En outre, si la thèse du capital humain aide à comprendre les choix individuels, elle n'aide pas à comprendre la réussite ou l'inégalité des revenus dans une société complexe, où les mécanismes sociaux jouent un rôle au moins aussi important que les calculs individuels. En effet, les choix personnels sont perturbés ou modifiés par des déterminants collectifs.

Ruttan et Hayami tentent dans leur essai sur les théories de la croissance agricole de prolonger l'approche de Schultz et de Kuznetz. Ils recommandent de prendre en compte l'allocation des ressources du secteur qui produit et fournit les nouveaux facteurs et leur utilisation dans le secteur lui-même. Le secteur économique intègre pour eux les agriculteurs innovateurs, les instituts publics de recherche et les branches de l'agro-fourriture et il est en concurrence avec d'autres secteurs de l'économie pour l'utilisation de ressources rares. Selon leur approche, il est fondamental pour le processus de développement agricole, de savoir comment une société alloue des moyens au secteur fournisseur de nouvelles technologies et comment ils sont alloués entre les différentes activités à l'intérieur de ce secteur. Certains "produits" de ce secteur (par exemple la connaissance de nouvelles techniques d'élevage) ne sont pas réellement commercialisés, ce qui soulève le problème de la transmission effective de l'information concernant les besoins aux fournisseurs de nouveaux intrants.

Ils se posent aussi la question plus difficile des relations entre le progrès technique et l'innovation institutionnelle. Quels sont les processus qui transforment les institutions économiques pour permettre à la société de s'approprier les gains potentiels des nouvelles techniques ? Le jeu réciproque du progrès technique et de l'évolution institutionnelle est un thème traité depuis le siècle dernier par Karl Marx

et plus récemment par Ruttan et Hayami et la “ nouvelle école institutionnelle ”.

Dans l’approche de ces deux auteurs, il y a formulation d’une théorie opératoire du développement agricole. Le comportement économique des fournisseurs de connaissances et de nouveaux facteurs de production des secteurs privé et public, et la réaction des institutions à de nouvelles possibilités économiques sont les composantes mêmes du système économique. Les progrès institutionnels et techniques ne sont pas exogènes au système. Elles sont induites par le système économique lui-même.

Globalement, l’approche par le capital humain ne semble pas apte à détecter et analyser la relation macro-économique qui s’exerce dans le sens du système éducatif vers le système productif et n’apporte rien sur la nécessité d’un développement des hommes induit par le mouvement des rapports de production au sein de l’économie.

Mais la principale ouverture permise par la théorie du capital humain a été la formulation de la théorie de la croissance endogène. Lucas (1988) et Romer (1986-1990) sont à l’origine de ses travaux qui permettront à la théorie néoclassique d’intégrer pleinement la relation entre le capital humain et la croissance économique.

213. Les théories de la croissance endogène

La croissance peut être due à l’augmentation des ressources productives, par exemple suite à l’immigration ou à des investissements en capital physique, la croissance est due aussi à l’accroissement de la productivité totale des facteurs qui peut résulter de l’exploitation de rendements d’échelle, d’une plus grande flexibilité dans l’ajustement des facteurs de production ou d’une meilleure information à la disposition des entreprises. *Les travaux empiriques et la nouvelle théorie de la croissance mettent surtout l’accent sur les innovations.* Une économie croît avant tout quand elle adopte de nouvelles techniques de production, moins intensives en facteurs de production ou quand elle perce de nouveaux marchés notamment par le biais de nouveaux produits. La littérature moderne de la croissance endogène (Aghion et Howitt, 1998) distingue la croissance par l’élargissement de la gamme des produits (différenciation horizontale) et la croissance par la qualité de nouveaux produits (différenciation verticale).

Depuis une quarantaine d’années, les économistes cherchent à quantifier les effets de l’innovation sur la croissance. Les premières modélisations du progrès technologique le représentaient comme une tendance temporelle, exogène ou induite par certains facteurs tels que l’évolution du prix du travail ou l’imposition de nouvelles normes environnementales. Ensuite, s’est développé le concept de stock de connaissance comme facteur de déplacement de la frontière de production. Il a été approximé d’abord par l’expérience (le “ *learning by doing* ”). Puis avec l’apparition des données sur la recherche

développement des entreprises, par le stock accumulé de ses dépenses de recherche.

Le savoir issu de la recherche-développement est considéré comme un stock de connaissances qui jouent le rôle de facteur de production. Sa quantité est mesurée par l'accumulation des dépenses passées qui se déprécient à un certain taux (que les études empiriques fixent généralement à 10 ou 15%). Ce taux de dépréciation qui mesure la perte de connaissances peut être dû à plusieurs facteurs (fermeture d'un laboratoire ou centre de recherche, vieillissement ou décès des chercheurs...), qui font qu'une partie de la connaissance dite tacite, non transmissible sur papiers ou par codes (par opposition à la connaissance codifiée) disparaît.

Les dépenses de recherche-développement sont des inputs dans la production de connaissances, dont les outputs peuvent être mesurés de différentes façons : les brevets, les inventions, les innovations, la valeur de l'entreprise innovante, les publications et les citations.

Par rapport au taux de rendement propre, on distingue *le taux de rendement social de la recherche-développement*. Celui-ci inclut toutes les retombées externes de la recherche dans les firmes, secteurs ou pays autres que ceux où la recherche est effectuée.

En effet, la recherche faite dans une firme peut avoir des retombées dans d'autres firmes, du même secteur ou d'un autre secteur. Les retombées externes sont de deux ordres. Les premières sont de nature pécuniaire. Une firme peut jouir de la recherche faite par une autre firme si elle achète de celle-ci des biens intermédiaires à un prix qui ne correspond pas à leur valeur d'usage. Elle s'approprie alors une partie des rentes de la firme innovante. Les externalités du deuxième type proviennent d'un transfert de connaissances d'une firme à l'autre. Une partie de la nouvelle connaissance devient publique et échappe aux lois d'appropriation des bénéfiques par le mécanisme du marché. Les idées se diffusent et s'auto-génèrent. Il faut signaler qu'à côté des externalités positives, il existe aussi des effets externes qui peuvent être préjudiciables plutôt que bénéfiques. On qualifie ces externalités de négatives. Si plusieurs laboratoires se lancent dans une course aux brevets où seul le meilleur empoche la totalité des bénéfiques, et si les laboratoires ne s'échangent pas d'information au cours de leurs recherches, on est en présence d'un cas de duplication de la recherche et de dépenses inutiles pour la société ou si la recherche sert de stratégie de préemption, pour empêcher l'apparition de nouveaux entrants et réduire de la sorte la concurrence.

Si les chercheurs sont mobiles, ils peuvent être attirés par des salaires à l'étranger. Ce qui compte aussi, c'est l'organisation de la recherche, les interactions entre les universités et le monde extérieur, la place du secteur public dans la recherche de biens à caractères public ou la complémentarité entre les centres de recherche. Des contributions théoriques dans ce sens ont été faites dans les théories de la croissance endogène, des contrats et des systèmes d'innovation.

Dans les théories traditionnelles dont le modèle de *Solow* reste l'archétype, ce taux prenait une valeur exogène " naturelle ", somme du taux de croissance de la population et d'un taux de progrès technique " autonome " c'est à dire, en fait, inexpliqué. Le modèle de Solow (1956) présente une image simple et cohérente de la croissance, conçue avant tout comme un processus d'accumulation de capital. Lorsqu'on lui adjoint un progrès technique autonome portant sur le travail, il décrit de manière satisfaisante les grandes tendances de la croissance séculaire. Une économie partant d'un bas niveau de capital par tête accumule du capital jusqu'à arriver à un certain sentier de croissance homothétique, ce sentier est caractérisé par la constance du taux de profit et du coefficient du capital, et par une croissance du salaire réel au rythme des gains de productivité.

"D'un point de vue formel, le modèle de Solow possède un point stationnaire unique et stable, qui sera donc atteint quelles que soient les conditions initiales. En termes économiques ceci signifie que le modèle amène à prédire la convergence des économies. Si le progrès technique se diffuse dans le monde entier, il y aura convergence des taux de croissance par tête. Il y aura même, si les taux d'épargne et les taux de croissance démographique sont identiques, convergence des niveaux de revenu par tête. Les pays en retard rattraperont donc les autres. Ce résultat optimiste semble pourtant largement contredit par les faits. *L'un des éléments du succès des modèles de croissance endogène est donc qu'ils prédisent au contraire la possibilité d'un maintien, ou même d'une aggravation des écarts.* La divergence ou en tout cas la non convergence, devient la règle. En termes formels, les modèles exhibent des propriétés d'hysteresis, c'est à dire de dépendance par rapport aux conditions initiales " [2].

On remarque donc l'attrait immédiat que peuvent exercer des théories qui s'attachent à endogénéiser ce taux de croissance de long terme, suggérant ainsi que les politiques économiques puissent avoir un effet durable sur la croissance. Mais les théories nouvelles sont endogènes dans un sens plus approfondi puisqu'elles constituent une réflexion générale sur les sources de la croissance.

La production nationale est une fonction du stock de capital K , de la population employée L et du niveau technologique A , ($Y = F(K, L, A)$). Dans la version de base de la théorie, la variable A (niveau technologique) se réduit à une fonction du temps, reflétant la tendance exogène du progrès technique. Mais elle doit, au niveau des principes, être considérée comme un stock, celui des connaissances, objet d'un processus d'accumulation comme l'est le stock du capital physique.

Sur un plan empirique, A représente le fameux *résidu* de Solow, ou encore le surplus de productivité globale, qui constitue la part inexpliquée du taux de croissance et apparaît comme solde comptable lorsque l'on a pris en compte les contributions du capital et du travail à la croissance.

Les nouvelles théories de la croissance puisent également à des sources plus lointaines puisqu'elles se réfèrent explicitement aux analyses des grands économistes du passé qui ont tenté de cerner les causes du dynamisme propre au système capitaliste. *Schumpeter* est le principal inspirateur, mais *Smith* est aussi une référence essentielle. L'un des attraits des théories de la croissance endogène est ainsi qu'elles tentent de réunir plusieurs traditions. Il est à préciser que l'accent mis sur le dynamisme du capitalisme ne signifie pas ignorer ses défauts. Les théories de la croissance endogène identifient plusieurs causes d'inefficacité dans le développement spontané d'une économie de marché.

Un certain nombre de modèles inspirés de la théorie de la croissance endogène analysent l'éducation comme un facteur à part entière, susceptible de s'accumuler contrairement au facteur travail et concluent à la possibilité d'une croissance auto-entretenu grâce à un investissement permanent en capital humain dans le secteur éducatif où les rendements d'échelle peuvent être croissants. Ils étudient en détail le rôle de l'Etat et des politiques économiques et sont également fort préoccupés d'inégalités, que se soit entre nations ou entre groupes. Ainsi, ces modèles de croissance endogènes sont issus de la théorie du capital humain constituée par un renouvellement d'un modèle de croissance néoclassique (Solow).

Leurs analyses sont dictées par le désir d'intégrer dans la théorie économique le fait que le savoir et la formation aient une importance croissante dans le processus de production à la fois par l'incorporation dans les moyens matériels (innovation technologique) et comme moyen d'élever la productivité du travail.

Pour cela, les nouvelles théories sont construites autour de l'idée que les rendements factoriels (c'est-à-dire la productivité marginale des facteurs accumulables) ne sont plus décroissants si l'on considère qu'il existe, lors du processus de production d'autres éléments susceptibles de s'accumuler de façon endogène.

Cette accumulation se manifeste alors par l'apparition d'externalités positives qui viendraient "compenser" la productivité marginale décroissante du capital physique (seul facteur accumulable selon Solow) en jouant le rôle d'un second facteur accumulable et dont les rendements factoriels ne seraient plus décroissants.

Pour être pertinente une théorie du développement agricole doit intégrer les mécanismes par lesquels une société choisit pour l'agriculture le sentier optimal de progrès technique. La théorie de la croissance induite représente une tentative pour traiter du progrès technique en tant que processus endogène au système économique. Dans cette optique, le progrès technique répond de manière dynamique aux changements dans l'affectation des ressources et à la croissance de la demande.

L'avancée la plus significative par rapport aux théories existantes consiste à considérer les progrès techniques et institutionnels comme

endogènes au système économique , c'est-à-dire comme gouvernés par les conditions de l'offre de facteurs et de la demande de produits.

214. l'approche institutionnelle (Hayami-Ruttan)

Ces deux auteurs intègrent les interactions réciproques entre progrès technique et innovations institutionnelles et essayent de montrer comment tous les deux sont influencés par les caractéristiques culturelles spécifiques de chaque société.

Avant d'exposer les grandes lignes de la théorie du progrès institutionnel, il convient de revenir, d'une part, sur quelques définitions préalables relatives aux institutions, analysées d'un point de vue institutionnel

i) Quelques définitions préalables :

“Les institutions sont les règles d'une société ou celles d'organisations qui facilitent la coordination entre les individus en les aidant à former les anticipations sur lesquelles chaque individu peut raisonnablement s'appuyer dans ses rapports avec les autres ” (Hayami, Ruttan ;) [3]. Elles reflètent les conventions qui ont évolué dans les différentes sociétés, régissant le comportement des individus et des groupes vis-à-vis d'eux-mêmes et vis-à-vis des autres. Dans le domaine des relations économiques, elles jouent un rôle crucial pour prévoir les droits d'utilisation des ressources et la répartition des flux de revenu issus de l'activité économique. Carlisle Ford Runge note que *"les institutions fournissent une assurance concernant l'action des autres et assurent ordre et stabilité aux anticipations dans le monde complexe et incertain des relations économiques ”.*

Afin d'assurer leur rôle essentiel, c'est-à-dire de permettre la formation d'anticipations rationnelles dans les échanges entre les personnes, les institutions doivent être stables durant une période suffisamment longue. Mais les institutions, comme la technologie, doivent aussi changer pour que le développement économique ait lieu. L'anticipation de gains potentiels susceptibles d'être réalisés par la maîtrise des déséquilibres résultant de la dotation en facteurs, la demande de produits et le progrès technique sont un puissant encouragement à l'innovation institutionnelle (*North et Thomas, 1970 et 1973 ; Shultz, 1975*). Les institutions qui ont été efficaces dans la genèse de la croissance au cours du passé peuvent, au bout d'un certain temps, devenir un obstacle parce qu'elles protègent des privilèges ou maintiennent un *statut-quo* défavorable à l'activité économique. Les déséquilibres croissants dans l'allocation des ressources, résultant de contraintes institutionnelles provoquées par la croissance économique, créent pour les leaders ou les entrepreneurs politiques des occasions d'organiser l'action collective afin de pousser à des innovations institutionnelles.

Vision semblable à celle de Marx, sauf qu'ils considèrent que les variations de dotations de facteurs et la demande de produits ont une influence sur les institutions de grande importance. Ils partagent l'idée

de Lance Davis et Douglass North selon laquelle les institutions de base comme les droits de propriété et les marchés sont le plus souvent altérés par le cumul des changements institutionnels mineurs ou progressifs telles que des modifications de relations contractuelles ou des glissements de frontière entre activités marchandes et non marchandes (Davis et North, 1971).

Il y a une dimension “ offre ” aussi bien qu’une dimension demande dans l’évolution institutionnelle. L’action collective conduisant à des changements dans l’offre d’innovation institutionnelle entraîne également des luttes parmi les divers groupes d’intérêts. L’offre d’innovation serait fortement influencée par le coût d’obtention du consensus social (ou de la neutralisation de l’opposition au changement). La répartition du pouvoir entre les groupes disposant d’intérêts acquis va fixer le coût auquel une forme d’innovation institutionnelle sera acceptée dans une société. La tradition culturelle et idéologique, comme le nationalisme, par laquelle certains arrangements seront aussi plus facilement acceptés que d’autres, jouera un rôle décisif.

ii) Quelques conclusions sur le progrès technique et institutionnel :

La FAO considère qu’il y a beaucoup d’enseignements à tirer de l’expérience du dernier demi-siècle. L’histoire est différente selon les pays, selon les époques et selon les produits, mais on peut dégager certaines tendances qui méritent d’être envisagées dans le contexte de la planification.

La première leçon de caractère général est que l’augmentation de la productivité nécessite des investissements. *Les pays ne peuvent pas compter sur les retombées technologiques pour faire progresser la productivité sans investir dans leur capital technologique.*

Le deuxième enseignement est que deux pistes sont possibles pour réaliser cet investissement. La première consiste à mettre en place un cadre institutionnel et politique incitatif pour l’investissement privé, y compris l’investissement étranger direct. La seconde consiste à miser sur l’investissement public et, dans bien des cas, sur la gestion par le secteur public des activités dans lesquelles le secteur privé n’investit pas (et dans lesquelles il n’est pas possible de l’inciter à investir). L’équilibre entre l’investissement public et l’investissement privé n’est pas facile à réaliser.

Le troisième enseignement est que *les programmes de régulation démographique de type malthusien ne suffiront pas par eux-mêmes à assurer une amélioration du bien être réel. Ils doivent être accompagnés par des investissements dans le capital technologique.*

Le quatrième enseignement concerne l’aspect international de la technologie. *La plupart des inventions faites dans les pays en développement sont des adaptations d’inventions des pays*

développés. Les pays en développement peuvent exploiter les sources internationales de productivité si celles-ci leur sont “ouvertes” et s'ils ont investi dans leurs capacités nationales.

Le cinquième enseignement est que les progrès de la productivité ne portent tous leurs fruits que s'ils sont accompagnés de transformations plus générales de l'économie.

22. Les propositions du courant régulationniste

La théorie de la régulation se situe dans la mouvance du marxisme, car elle se fixe pour objectif d'appliquer la méthode d'analyse de Marx en tenant compte des transformations qu'a subi le capitalisme au XXème. Les régulationnistes retiennent le concept de mode de production, raisonnent en termes de classes sociales - en accordant au rapport salarial une place importante. Sommairement, ils ont recours au concept de mode de régulation pour expliquer comment le capitalisme a pu temporairement surmonter ses contradictions depuis le XIXème siècle.

Les approches régulationnistes ne sont pas de simples études du fonctionnement du système mais prétendent analyser les modalités de sa transformation. L'insertion de l'histoire dans ces approches de l'économie, l'étude de la transformation du système sont les principaux points d'encrage communs aux différentes branches. Elles sont aussi divergentes selon les écoles de pensée.

221. L'approche de la régulation salariale et/ou institutionnelle (M. Aglietta, R. Boyer)

Une forme institutionnelle ayant été définie comme “ toute codification d'un ou plusieurs rapports sociaux fondamentaux ”, dans le capitalisme contemporain, trois formes institutionnelles dominant : “ d'abord la monnaie, sans doute la plus englobante, car elle définit un mode de connexion entre unités économiques, ensuite le rapport salarial, “ essentiel puisqu'il caractérise un type particulier d'appropriation du surplus ”, enfin la “ concurrence, en ce qu'elle décrit les modalités de mise en rapport des foyers d'accumulation ” (Boyer ; 1987). A ces trois formes institutionnelles, viennent s'ajouter deux autres, tout aussi fondamentales, et qui renvoient “ aux modalités d'adhésion au régime international ” et “ aux formes d'Etat ” (Boyer-Saillard ; 1995).

La diversité des formes institutionnelles permet d'envisager une série de combinaisons entre elles, qui sont à l'origine des *modes de régulation*. Pour R. Boyer “ un mode de régulation met en œuvre un ensemble de procédures et de comportements individuels et collectifs qui doivent simultanément reproduire les rapports sociaux à travers la conjonction de formes institutionnelles historiquement déterminées et soutenir le régime d'accumulation en vigueur ” (Boyer ; 1986).

Dans le cadre de cette approche, l'éducation a été analysée à la fois comme une partie intégrante, mais implicite du rapport salarial et/ou comme un compromis institutionnalisé par l'Etat. L'éducation participe

au rapport salarial notamment dans la formation des identités, des séparations professionnelles, des catégories professionnelles et dans la hiérarchisation, la différenciation du salariat, facteurs essentiels de la cohésion sociale dans le cadre du mode de production capitaliste. *Le rapport éducatif définit le mode d'articulation entre les structures éducatives et les structures productives.* Grâce au développement de ce nouveau concept, l'approche de la régulation salariale renouvelle son approche et confère explicitement à l'éducation un rôle plus important que dans la période précédente (fordiste) et s'efforce ainsi d'appréhender le réel de façon plus pertinente.

222. Définition d'un champ théorique de référence pour l'analyse de la relation progrès agricole-formation agronomique en Algérie

Une des sources de référence qui nous semble pertinente pour une analyse de la relation formation-développement productif agricole, renvoie à une première source qui est celle de la théorie de la régulation institutionnelle. Une deuxième source d'inspiration de nos analyses empiriques est à raccrocher au courant et aux approches développées par l'école institutionnelle.

La théorie de la régulation institutionnelle s'appuie sur le paradigme suivant : le système capitaliste produit une contradiction fondamentale qui se résume dans la rupture entre des activités et des forces de production de plus en plus socialisées et des formes privées de propriété et d'appropriation des produits du travail privé. Le concept de crise est central. Afin d'éviter que cette crise aboutisse à une transformation radicale du système et à sa remise en cause, des formes de régulation sont introduites. Celles-ci s'appuieront sur des rapports salariaux et de répartition des gains de productivité entre les différents agents économiques assurant la reproduction du système sans le dépasser par rapport à ses bases fondamentales. En d'autres termes le capital maintient ses formes de domination tout en procédant à des réformes de type institutionnel. Ainsi la formation et son perfectionnement sont appréhendés comme un moyen favorisant le bon fonctionnement du système et assurant la reproduction des rapports de production dominants dans la société.

L'école institutionnelle dans sa formulation classique (Hayami, Ruttan) considère que dans une économie caractérisée par la division sociale du travail, le marché ne peut assurer à lui seul la bonne coordination des activités économiques. L'imperfection des marchés résultant d'une asymétrie de l'information introduit, par exemple, des distorsions de marché qui perturbent le système de prix et accroît les coûts de transactions. Les institutions définies comme l'ensemble des règles, des lois écrites ou non écrites, des normes sociales régissant le comportement des acteurs économiques constituent un moyen efficace pour rétablir des équilibres du marché. Leur perfectionnement et leur adaptation aux besoins de l'économie sont définies comme des moyens de coordination (par des modes marchands et non marchands) entre les activités des agents économiques. Les " arrangements institutionnels " sont ainsi considérés comme instrument apte à améliorer le fonctionnement du

marché. Cette approche - à la différence de la théorie de la régulation institutionnelle - évite de parler de contradiction fondamentale du système, d'inégalités irréductibles et d'analyser le système sous l'angle des rapports de production. La difficulté majeure est localisée au niveau du marché et de ses distorsions qu'il convient de corriger par des innovations institutionnelles assurant une meilleure coordination des activités économiques et sociales.

- En effet, en accordant dans ses analyses une *place essentielle à l'histoire et aux institutions*, la théorie de la régulation fournit une grille de lecture particulièrement intéressante à la réflexion économique. Les analyses qu'elle produit portent sur des économies et des sociétés historiquement datées dont les évolutions sont observées sur la longue durée.

Il nous paraît tout à fait important, d'une part, d'étudier le système de formation et de recherche agronomique dans un contexte historique particulier – celui d'une économie et d'une société dominée par une colonisation relativement longue et par la suite par un marché capitaliste internationalisé – et, d'autre part, dans le cadre d'une stratégie nationale visant à la construction d'un marché national et d'une économie articulée sur les besoins internes.

- Cette approche peut être investie parce qu'elle analyse les formes institutionnelles tels que l'Etat et ses structures et/ou ses agents d'interventions dans la sphère économique et sociale. Il est tout à fait banal de rappeler pour le cas algérien que l'Etat est le principal acteur économique dans la définition, comme dans le fonctionnement des activités productives. Son intervention est forte dans la planification des objectifs et dans la mobilisation des moyens matériels, humains et budgétaires.

Nous savons en effet, que dans le cadre de la stratégie de développement définie dans les années 1970, l'Etat a joué un rôle central dans la promotion d'un régime d'accumulation matérielle et dans l'expansion d'un rapport salarial spécifique; d'autre part, l'approche définie par les tenants de la régulation salariale peut être activée dans les analyses des articulations entre les structures productives du secteur agricole et les structures éducatives mises en place par l'Etat.

La théorie de la régulation institutionnelle pose le concept de contradiction des systèmes économiques comme un élément central de l'analyse. Elle se fonde sur le principe suivant : la reproduction des rapports sociaux se réalise dans le cadre d'interventions socio-économiques et politiques de l'Etat et/ou d'institutions publiques et privées par le biais d'arrangements et de compromis autorisant des solutions sans transformation radicale du système.

Dans le cas de l'Algérie, les stratégies de l'Etat et ses institutions politiques (partis et syndicats) sont primordiales. Elles visaient la mise en place de rapports économiques nécessitant la réalisation de consensus sociaux. La gestion de ce consensus pour éviter

l'éclatement de contradictions d'origine internes ou externes exige une forme de régulation spécifique du système économique et social.

Il apparaît assez clairement que le changement institutionnel (dans les domaines de la formation en particulier et des transformations technologiques) se fixait pour objectif de créer des normes et des règles sociales et économiques qu'un système de marché ne pouvait produire. Les indicateurs de marché et les règles de régulation censés fonctionner dans une économie concurrentielle de marché ne pouvaient fonctionner faute de développement des forces productives. Il appartenait aux acteurs économiques de réaliser de se conformer à des comportements et à des compromis de type institutionnel pour résorber les déficits constatés au niveau de la sphère économique. L'approche de l'école institutionnelle - dans sa version classique - offre dans ce cadre, à la fois les concepts et un système de compréhension théorique, qui éclaire les analyses empiriques que nous nous proposons de faire sur le système de formation et de recherche agronomique algérien et de son impact sur la croissance et le développement agricole.

Les approches institutionnelles permettent de décoder la nature des relations entretenues entre le système productif agricole et la formation-recherche agronomique en Algérie et de saisir leurs distorsions qui les caractérisent.

La vision étatique se base sur la mise en cohérence entre les objectifs planifiés en matière de développement agricole et les institutions pour les réaliser. Les plans de formation et la création d'institutions de formation et de recherche agronomiques sont théoriquement définis en rapport avec l'effort d'accroître les productions agricoles et de réduire les formes de dépendance alimentaire. Cette cohérence a-t-elle été réalisée dans les faits, sinon quels sont les écarts constatés par rapports aux objectifs ? quels sont les ajustements apportés pour résorber ces écarts ? Et en dernière analyse quels sont les logiques propres qui se sont exprimées à l'intérieur du système productif agricole et des systèmes de formation et de recherche agronomique ?

Ces interrogations exigent des réponses qui peuvent être abordées à l'aide de la grille d'analyse que les régulationnistes proposent.

- En effet, les analyses économiques que cette théorie préconise sont inséparables du processus extra-économique qui se déroule dans le reste de la société.

Les stratégies de cohésion sociale sont bien présentes dans les objectifs étatiques comme dans celles des autres acteurs impliqués dans le système social. Les compromis institutionnels qui se mettent en place résultent également de comportements individuels et collectifs déployés par les groupes sociaux en présence, au cours de ces trente dernières années, peuvent être approchés à la lumière de cette approche théorique.

- Il convient toutefois de noter que l'on ne peut écarter tout l'outillage empirique développé par les approches traditionnelles du capital humain - qui portent sur les relations entre croissance et formation, la croissance économique et la recherche agronomique -. Ces approches peuvent se révéler fécondes pour notre étude, sous réserve de formuler des hypothèses qui s'inspirent des réalités d'un pays en développement comme l'Algérie. Elles seront formulées plus bas, après quelques remarques que nous voudrions faire sur la question relative à la relation entre la productivité agricole et la recherche agronomique.

23. La question de la relation productivité agricole-recherche agronomique

Il faut évoquer quelques points importants qui méritent d'être soulignés en référence à l'Algérie. Nous savons par la théorie économique qu'une activité de recherche produit des externalités positives, ce qui signifie que les bénéfices de la recherche vont toujours bien au delà du périmètre de ceux qui l'ont entreprise. L'ampleur des retombées sera fonction toutefois de deux facteurs primordiaux.

Le premier est la capacité des agents à exploiter les produits. On sait ainsi que l'exploitation des externalités exige un minimum de compétences et qualifications, à la fois pour identifier les connaissances disponibles et pour les incorporer dans ses propres projets.

D'autre part, elle sera fonction des liaisons structurelles entre les divers champs de connaissances. Ces liaisons décrivent les possibilités de transfert d'une connaissance dans d'autres champs de la recherche de base et de la recherche appliquée. Leur existence élève donc les rendements économiques, en diminuant les coûts de la recherche dans les domaines liés par ces structures de similarité.

Le cas algérien peut être abordé par l'application de cette relation théorique. L'absence de compétences et les faibles performances des structures de recherche expliqueraient en partie les difficultés à produire des techniques et à les sélectionner dans le cadre des politiques de transfert de technologies agricoles que l'Etat algérien avaient mis en œuvre dans un passé récent.

Nous savons aussi que la recherche fondamentale aurait pour rôle l'élaboration de la carte générale des connaissances acquises par la communauté scientifique locale, régionale ou internationale, carte qui permettra ensuite aux équipes d'effectuer des recherches avec les meilleures chances de succès.

Force est de constater que l'Algérie, ne dispose pas de cette carte des connaissances produites dans le monde, ce qui les prive des potentialités ouvertes pour leurs applications. Il n'existe pas toujours dans certain pays un niveau de compréhension scientifique suffisant pour leur permettre de sélectionner la technologie adaptée à leurs besoins.

Il semble évident pour le cas algérien que nous serions loin d'avoir "noirci" la matrice des connaissances produites, particulièrement dans le domaine de l'agriculture. En d'autres termes, l'Algérie ne dispose pas de sa carte des connaissances scientifiques dans le domaine de l'agronomie. Elle se serait même privée des moyens de l'élaborer et de la tracer dans ses grandes lignes, si l'on rappelle le caractère bureaucratique de gestion du système de recherche qui a prévalu, l'instabilité des structures résultant des multiples réformes qui ont été définies, la fuite des cadres et des élites scientifiques à l'étranger. Ce sont là au moins trois points qui peuvent être démontrés.

Un courant de la recherche s'attache à évaluer la dimension géographique des externalités, en d'autres termes à répondre à la question de savoir si les produits scientifiques sont transférables géographiquement ?

Des contraintes très fortes s'opposent à un transfert technologique efficace. En effet, pour profiter d'une recherche fondamentale, il faut en faire soi-même un minimum ce qui revient à favoriser l'insertion du pays considéré dans les réseaux de circulation des connaissances.

La question qui sera posée à ce niveau d'analyse est de savoir si l'Algérie a réellement édifié dans le domaine de la recherche agronomique ses propres capacités de recherche qui lui permettent de s'intégrer dans les sphères de production des connaissances agronomiques acquises mondialement.

Les problèmes de transfert de technologies dans le secteur agricole en Algérie et de leur valorisation méritent donc d'être exposés à la lumière de cette approche théorique.

Les transferts de technologies agricoles ne tenaient compte, ni des conditions agro-climatiques, ni des conditions sociales qui prévalaient en Algérie. Nous comptons nous appuyer sur l'exemple de l'échec de transfert technologique dans le domaine des céréales (céréales mexicaines et le projet du "centre international de recherche sur les céréales", le CYMMIT) pour illustrer notre approche.

Notons que les réformes libérales en cours d'application dans le secteur posent de leur côté avec force la question des modèles techniques de référence, celle de la nature des savoirs paysans (lesquels?) à promouvoir et des modes d'articulation entre production et secteur de l'éducation et de la recherche agronomique dans le cadre d'une régulation marchande.

A la lumière de cette grille d'analyse théorique, il convient d'exposer nos principales hypothèses.

3. QUELQUES HYPOTHESES DE TRAVAIL

Elles s'articulent autour de quatre hypothèses centrales qui peuvent être formulées de la manière suivante.

31. La première hypothèse a trait au mode de fonctionnement et de reproduction du système de formation et de recherche en relation avec la nature de la demande sociale

L'hypothèse de base est que, pour réussir à atteindre une croissance rapide de la productivité agricole, chaque pays (dont l'Algérie) doit pouvoir produire une technologie adaptée à l'environnement agricole et à la demande sociale.

L'apport d'intrants nouveaux que véhicule cette technologie doit pouvoir être complété par des investissements dans la formation générale et pratique des agriculteurs. Il doit s'accompagner d'efforts *pour adapter les institutions aux nouvelles possibilités de croissance*. Nous pensons que ce sont ces institutions qui favoriseront la mise en œuvre de nouvelles techniques. Celles-ci constituent donc l'un des principaux moteurs d'innovation. *Le système de formation et de recherche agronomique, pour remplir ses fonctions productives, doit s'organiser en étroite relation avec la demande sociale exprimée par les producteurs ou les techniciens du secteur productif agricole.*

La première hypothèse s'appuie sur l'idée que tout progrès technique est induit en premier lieu par le système économique. Cela signifie que tout progrès s'amorce à partir d'une demande sociale qui est celle des agriculteurs et que les pouvoirs publics et les cadres administrant le secteur doivent être en mesure de relayer. En d'autres termes, il présuppose une bonne coordination entre les différents acteurs économiques (agriculteurs, associations professionnelles et syndicats agricoles), les décideurs politiques et les cadres administratifs. Ainsi, quand des innovations sont produites par les agriculteurs, les institutions agricoles sont chargées de les capitaliser et de les diffuser à une large échelle, d'où la nécessité de rapports étroits et coordonnés entre les institutions de recherche et de formation et leur environnement productif.

Il s'avère toutefois que la trajectoire de l'Algérie ne suit pas le parcours décrit plus haut. L'histoire économique récente de l'Algérie a montré, en effet, que l'Etat a été le principal acteur économique. Nous savons que l'élaboration des politiques agricoles de même que les stratégies de développement et/ou les instruments de gestion mis en œuvre ont été placés sous le contrôle étroit de l'Etat. Les institutions de formation et de recherche qu'il a créées ont eu pour objectifs de répondre aux impératifs de croissance arrêtés par le centre étatique sans être coordonnées à une demande sociale exprimée par les agriculteurs ou leurs représentants désignés comme tels. Dans un tel contexte, pour être efficaces, les actions de l'Etat devaient en conséquence être relayées par ceux à qui elles s'adressent (les agriculteurs) ; ce qui signifiait que les choix portant sur les programmes, les contenus de connaissances de même que des procédures de recrutement ou d'affectation des cadres devaient être adaptés à l'environnement économique et aux besoins exprimés par le secteur, ce qui ne fut pas toujours le cas.

32. La deuxième hypothèse est relative aux institutions de formation et de recherche en liaison avec le fonctionnement du marché

Par ailleurs, il apparaît assez clairement que l'élément crucial de ce processus est un système efficace d'échanges d'informations sur le marché et hors marché entre agriculteurs, instituts publics de recherche, entreprises privées d'agro-fourriture, décideurs politiques et administration. Nous posons ainsi l'hypothèse que le bon fonctionnement de tels échanges est la clé du succès pour que s'enclenche le processus de progrès technique nécessaire au développement agricole de toute économie en développement.

Cette hypothèse de travail se fonde sur une observation générale qui peut être formulée de la manière suivante :

Le marché ou d'autres lieux d'échanges sont le lieu de circulation de l'information entre les agents économiques, les décideurs politiques et les cadres administratifs. Aussi, la bonne coordination et le bon fonctionnement des échanges sont une condition de la diffusion du progrès technique et du développement.

Le constat que nous faisons est que les modes de gestion centralisés et autoritaires de la sphère économique ayant prévalu sur toute la période 1963-1999, ont fait obstacle à une bonne circulation des informations et à des échanges entre les partenaires concernés par la formation. *Cela revient à constater que les mécanismes du marché ou ceux qui relèvent de pratiques non marchandes n'ont pas correctement fonctionné.* Ce déficit de fonctionnement des marchés que l'on pourra déceler au niveau de la politique des prix et d'organisation des marchés des produits agricoles serait explicatif du peu de rendement du système de formation et de recherche agronomique.

Une fois énoncées ces hypothèses générales, il convient de décliner deux autres hypothèses de travail.

33. La troisième hypothèse est relative aux stratégies d'acteurs et au mode de régulation sociale conféré au système de formation et de recherche agronomique en Algérie.

Cette hypothèse cherche à vérifier les effets qui découlent de la rupture entre le processus de formation et le développement agricole. Nous ne voulons pas dire que cette formation a été entièrement étrangère aux préoccupations du secteur agricole. Le schéma de développement arrêté en 1970 accordait bien une place privilégiée au système de formation et à la recherche agronomique et de nombreux projets de développement (développement de l'élevage avicole, plasticulture, pépinières, mise en valeur des terres et reconversions des cultures au profit des maraîchages et de l'arboriculture fruitière...) n'auraient pu être réalisés sans un investissement dans la formation de techniciens et d'ingénieurs agronomes et sans la mise en œuvre de programmes de formation professionnelle des personnels des exploitations. Toutefois

des contradictions apparaissent, dès la fin des années 1980, liés à la fois à la réalisation de la stratégie de développement économique définie, mais aussi à la gestion du système économique global. Les investissements productifs sont ralentis et l'on abandonne la réalisation d'un tissu industriel plus cohérent et plus dense. La crise de la dette qui se manifeste au cours de l'année 1986 annonce des réformes libérales et un désengagement progressif de l'Etat.

Dans leur politique de recrutement, les entreprises agricoles, les exploitations agricoles du secteur public, les coopératives de services, les offices et les administrations étaient fort dépendantes des décisions de l'Etat. Leur capacité d'embauche était conditionnée par les ressources budgétaires qui leur étaient allouées. Ce sont les investissements publics, les décisions de planification de projets industriels, agro-industriels et agricoles qui déterminaient le marché du travail. L'Etat restait à la fois le principal investisseur, le principal centre employeur et l'offre d'emploi publique constituaient le facteur qui influençait le marché de l'emploi. La remise en question des ces fonctions, au cours de la période de réformes économiques (décennies 1980-1990), opère une rupture entre les différentes sphères d'activité qui constituent le système global (notamment entre la sphère de la formation et la sphère de la production et de services).

Il conviendra cependant de bien distinguer ce type de rupture, de celle qui existait au cours de la période précédente. Cette dernière renvoyait à une demande de travail spécifique émanant des cadres, des techniciens ou des travailleurs agricoles davantage guidée par des stratégies de mobilité sociale. Les cadres formés et les techniciens tirent profit de la formation puisqu'elle favorise une accumulation de titres scolaires ou de qualifications, facilitant ainsi un positionnement dans la hiérarchie sociale et autorisant les bénéficiaires du système à participer à la capture d'une partie des rentes distribuées - via les emplois occupés dans les secteurs de l'industrie et des services ou les emplois administratifs dans le secteur agricole .

La déconnexion avec le marché du travail et les besoins du secteur productif agricole est au cœur de la contradiction du système à la fin des années 1980. Si le système poursuit sa dynamique de formation de cadres et de techniciens, celui-ci se trouve confronté à un marché du travail inexistant, ou dans le meilleur des cas, de plus en plus étroit.

Il faut constater que le désengagement de l'Etat résultant du processus de réformes économiques sera moins marqué dans le secteur de la formation car ici, les acteurs sociaux lui opposent toujours leurs propres stratégies et une forte résistance aux changements.

Pour des raisons de légitimité politique, l'Etat ne peut en effet, renoncer à des projets de formation des cadres et techniciens supérieurs. Les actions de redistribution organisées par l'Etat, souvent au détriment des fonctions d'accumulation au sein du secteur productif, sont poursuivies au-delà de la période des réformes économiques et de l'ajustement structurel. Elles semblent coïncider à un impératif politique

d'alliances sociales avec une fraction de la société - cadres techniques, employés et formateurs - et à une exigence de régulation sociale.

Les stratégies sociales qui sont observées entraîneront d'énormes gaspillages de ressources, qu'elles soient financières ou humaines. De nombreux cadres de l'agriculture seront ainsi confinés à gérer des institutions éloignées des préoccupations des agriculteurs et des impératifs d'amélioration de la production agricole.

34. La quatrième hypothèse est relative à l'instabilité du processus de croissance et du rendement du système de formation et de recherche agronomique

La quatrième hypothèse que nous voulons tester se ramène à l'affirmation qu'il ne peut y avoir de rendement économique d'un système de formation et de recherche sans la conduite d'un processus d'industrialisation ou de développement agricole intensif, continu et durable. Toute rupture dans le développement de l'un (le secteur de l'éducation) ou de l'autre (le développement économique) se traduira par des pertes économiques ou sociales (chômage des diplômés, incapacité du système à utiliser les élites formées, détournement des compétences par d'autres secteurs de l'économie locale et/ou fuite des cadres formés à l'extérieur...). L'instabilité politique et institutionnelle, les changements brusques dans les politiques de développement conduites (notamment à partir des années 1980) ont perturbé les mécanismes mis en place au cours des années antérieures dans la formation des cadres et techniciens et dans l'organisation du système de recherche. Les changements permanents dans les règles et normes de fonctionnement économique, dans les modes d'organisation de l'économie ont produit des incertitudes et des difficultés dans les anticipations des agents économiques insérés dans les systèmes de formation et de recherche agronomique.

Références bibliographiques

- Boyer (R)**, 1987. La théorie de la régulation ; une analyse critique. La découverte. Paris
- Boyer (R), Saillard**, 1995. ; *La théorie de la régulation : Etat des savoirs*. La découverte. Paris
- Michel (S)**, 1996. " *Transformation de la relation de la formation à l'économie : un processus d'autonomisation* " Thèse de doctorat en sciences économiques. Montpellier 1.
- Autume (A)**, 1997. " *Les nouvelles analyses en macroéconomie : Les nouvelles théories de la croissance* ", in :Les nouvelles théories économiques, cahiers français n°272
- Bédrani (S)**, 1999. " Etude sur le secteur agricole en Algérie "
- Chehat F** 1993. " *La recherche agronomique en Algérie* " in " Innovations et sociétés. Quelles agricultures ? ". Montpellier. INRA-CIRAD-ORSTOM, vol. III.
- Eicher J-C**, 1971. " *La rentabilité de l'investissement humain* " in Revue économique, n° 4. Textes choisis sur l'économie de l'éducation, Paris.

FAO, 2001. “ *rapport général sur l’agriculture et l’alimentation : un demi-siècle de transformations de l’agriculture mondiale (1950-2000)*.”

Gary (S), Beker, 1971. “ *Une analyse théorique de l’investissement dans le capital humain* ” Textes choisis sur l’économie de l’éducation, Paris.

Hayami. (Y),. Ruttan (V), 1998. “ *Agriculture et développement : une approche internationale* ” INRA Editions.

Kinvi (D), (A) Logossah, 1994. “ *Capital humain et croissance économique : une revue de la littérature* ” in Economie et prévision N° 116.

Mincer , 1957. “ *Investissment in human capital and personnal income distribution* ”. Journal of Political Economy (JPE), Vol. 66, N° 4.

Mincer, 1962. “ On the job training : costs, returns and some implications ” JPE.

Shultz, T. W, 1960. “ *Capital formation by education* ” JPE, vol. 68, N° 6.

Shultz T.W, 1971. “ *Investment in man : an economist’s view* ” in Economie de l’éducation, textes choisis. UNESCO. Paris.

Shultz T. W, 1971. “ *Education et croissance économique* ” : profits de l’éducation. Textes UNESCO. Paris.

Contribution dans un ouvrage :

Bédrani (S), “ *Contenu du travail et formation dans l’agriculture en Algérie : essai de bilan* ” in Politique de l’emploi-formation au Maghreb. 1970-1980

Boyer (R), 1998. “ *Secteurs, régions et modes de régulation* ” In La grande transformation de l’agriculture. INRA. Paris.

Haddab (M) “ *La formation scientifique et technique, la paysannerie et le développement en Algérie* ”, in Bernard. Ch, opus cité.

Khelladi, M et Liabès D, 1970-1980. “ *Redistribution de la population active par les pôles de développement, mobilité sociale et marché du travail en Algérie* ” in Politique de l’emploi-formation au Maghreb.. CNRS

Lacroix (A), Mollard (A), (avec la collaboration de Bel, F), 1998. “ *L’approche sectorielle de la régulation : une problématique à partir de l’agriculture* ”. In La grande transformation de l’agriculture. INRA. Paris.

Divers :

Casas (J) ; (1998) : le système national de recherche agronomique en Algérie. Working paper. FAO

Ministère de l’Agriculture -Commission Nationale Consultative sur l’Agriculture - comité d’analyse, de réflexion et de synthèse relatif à l’appui à la recherche - *Rapport sur la formation, la vulgarisation et l’administration agricole* - Décembre 1991.

Ministère de l’Agriculture : *Documents statistiques sur la formation agronomique en Algérie* (1963-1997)

Ministère de l’Agriculture : *Actes du séminaire sur la formation agricole* . Alger. 1989

Revue d’économie industrielle, 1997. n° spécial consacré à “ *l’économie industrielle de la science* ” sous la direction de Michel Callon et Dominique Forray. N°79-1er trimestre .

Notes

* Doctorante à la Faculté des Sciences Economiques et Droit de Montpellier. Laboratoire Montpellier d'Economie Théorique et Appliquée (LAMETA).

[1] Nous traitons du progrès technique, car il s’agit de l’acquisition et de la diffusion de ce facteur à travers le système de formation et/ou de recherche agronomique

[2] Antoine d’Autume “ *Les nouvelles analyses en macroéconomie : Les nouvelles théories de la croissance* ”, in :Les nouvelles théories économiques, cahiers français n°272, p.34

[3] Yujiro Hayami, Vernon W. Ruttan - 1998 “ *Agriculture et développement : une approche internationale* ” INRA Editions.

DJAMEL EDDINE HADJ ALI(*)

L'exclusion des femmes du mariage en Algérie : quelles inventions en perspective ?

1. CONSIDERATIONS INTRODUCTIVES.

Cette recherche effectuée sur le mariage des femmes en Algérie(1) est basée sur les données recueillies dans le cadre d'une enquête nationale(2) que nous avons menée, au CREAD(3), en 1993. Elle est partie d'un constat important : le vieillissement de la population féminine mariée(4), lequel, pour nous, ne pouvait être traduit que par une exclusion de plus en plus grande des jeunes femmes du mariage. Nous pensions d'emblée que, face à cette exclusion, les femmes se trouvaient dans des positions différenciées compte tenu de leurs conditions économiques et socioculturelles différenciées.

Notre exploration nous a révélé que la littérature sociodémographique, dans laquelle est souvent intégrée la question du mariage en Algérie a été presque muette sur la question de l'exclusion du mariage, et quand des énoncés s'y rapportant figurent, ils sont presque tous de nature à épaissir le voile qui l'entoure.

Ce mutisme de la littérature, ainsi que quelques difficultés techniques liées aux données en notre possession, ont dans un premier temps, inhibé notre tentative d'aborder le mariage en Algérie sous l'angle de l'exclusion, et orienté notre travail dans une perspective frustrante : celle qui consiste à "défoncer des portes ouvertes".

Cette frustration nous a amené à nous interroger sur les connaissances produites sur le mariage en Algérie. C'est à la lumière d'une sociologie de ces connaissances qu'il nous est apparu que les idées qui ont cours sur le mariage en Algérie pouvaient être tout à fait relatives car en grande partie surdéterminées par des contextes socio-politique et intellectuel particuliers(5).

Dans ce sens l'analyse des principaux écrits socio-démographiques mais aussi sociologiques sur le mariage en Algérie a permis de dresser la configuration idéale suivante :

Le mariage est l'institution sociale que la tradition musulmane inscrit comme une obligation aussi bien pour l'homme que pour la femme. Dans la tradition le processus matrimonial est totalement maîtrisé par la famille qui lui préexiste. Le mariage précoce est recommandé par la tradition pour ce qu'il permet comme malléabilité de l'épouse dans sa belle-famille (Chaulet, 1988). La tradition recommande une domination

sans partage de l'homme sur la femme ; cette domination est obtenue grâce à un écart d'âge conséquent en faveur de l'homme et à un statut supérieur de l'homme dans tous les cas. La tradition matrimoniale a pour refuge le secteur de résidence rural qui serait indemne de contamination. La pauvreté et l'analphabétisme inclinent aussi au respect de la tradition matrimoniale.

L'intrusion de la modernité (industrialisation, salarisation, scolarisation, féminine en particulier... etc...) bat en brèche l'obligation du mariage, elle créerait la possibilité d'un célibat valorisé. En conséquence, même en l'absence de célibat l'échéance du mariage est reculée. Avec la modernité survient la perte de la domination de l'homme, du moins les statuts des époux se rapprochent. La modernité qui donne lieu à des mariages électifs qui sont à l'origine des nouvelles familles, conjugales celles-là, se diffuse en milieu urbain, son milieu naturel... etc...

Cette analyse faite, nous avons décidé d'avancer dans la direction que nous souhaitons. Et, outre que nous mettons en doute la totalité de la configuration idéale sur le mariage algérien et la capacité du paradigme évolutionniste, dans lequel s'insère cette configuration (passage du mariage algérien de la "tradition" à la "modernité"), à rendre compte de la réalité matrimoniale nationale, nous nous étions mis en état de tester nos hypothèses d'exclusion différentielle du mariage en concurrence avec les idées ("modernisation" "tradition" ou "régression") qui étaient au fondement du dit paradigme et qui étaient largement galvaudées.

Pour tester nos hypothèses nous avons dû quitter la terminologie, la thématique et les techniques que le paradigme impose :

- La terminologie dans la littérature sur le mariage n'a presque jamais quitté le registre commun ;
- La thématique : aux thèmes traditionnels qui sont essentiellement l'endogamie ou l'exogamie et le mariage maîtrisé ou électif, nous avons préféré dans un premier temps les thèmes, qui nous paraissaient offrir des "garanties d'objectivité", l'âge au 1^{er} mariage et l'écart d'âge entre époux ;
- Les techniques : à celles qui sont à l'œuvre : la méthode Hajnal pour le calcul de l'âge au 1^{er} mariage, les moyennes, ainsi que les croisements primaires ou simples, nous avons préféré des classes d'âges réels au 1^{er} mariage, des classes d'écart d'âge entre époux en plus des moyennes, enfin une analyse multivariée de nos données.

Nous avons évoqué (paragraphe 3, supra) des difficultés techniques liées aux données en notre possession. Il faut préciser ici que ce travail est basé sur une observation transversale, d'une population de femmes, en âge de procréer, en union au moment de l'enquête et ayant fait la preuve de leur fertilité (c'est à dire qu'elles ont eu au moins un enfant). Ne sont donc pas prises en considération les veuves, les séparées et

les divorcées. Par ailleurs, s'agissant d'une observation transversale, il ne nous a pas échappé qu'elle concerne une population de survivantes. Dès le départ nous nous étions posé la question de la légitimité scientifique de notre démarche(6). Dans quelle mesure notre examen serait-il biaisé ? Notre travail est fondé sur l'idée que pour la population étudiée, les femmes mariées âgées entre 15 et 49 ans, la mortalité n'est pas très élevée, même si la mortalité maternelle touche vraisemblablement plus les catégories défavorisées. Il est aussi fondé sur l'hypothèse implicite que la mortalité, le veuvage et la divortialité, ne touchent pas préférentiellement, une classe d'âges au 1^{er} mariage ou une classe d'écart d'âge entre époux particuliers.

Dans l'analyse que nous menons, l'approche du mariage est essentiellement sociologique c'est à dire qu'elle voudrait atteindre les aspects qualitatifs, même si elle utilise un support quantitatif. Il sera ainsi question largement des résultats de cette recherche sur le mariage et de la discussion qu'elle a pu nous inspirer.

2. LES RESULTATS DE NOTRE RECHERCHE.

Examinées de la façon que nous avons choisie, nos données sur l'âge au 1^{er} mariage et l'écart d'âge entre époux donnent lieu à des résultats qui étaient insoupçonnés auparavant.

Ainsi, au lieu de l'idée, couramment admise, que l'âge au 1^{er} mariage recule toujours, nous avons pu établir qu'un retour à des âges au mariage plus précoces est à l'oeuvre actuellement, bien que ces âges soient, de manière probablement définitive, décalés au-delà de 17 ans (voir tableaux 2 et 3 en annexe). Ce retour tendanciel à des âges précoces au 1^{er} mariage est, paradoxalement, le fait des femmes résidant en secteur urbain, aisées et surtout de celles qui sont d'un niveau d'instruction secondaire à supérieur, tenues pour des "modernisatrices" (voir tableaux 4 et 5 en annexe).

Ainsi donc, si la "modernisation" du mariage est dans le retard de sa survenue, notre examen de l'âge au 1^{er} mariage, a mis en doute les assertions de la vision évolutionniste.

En ce qui concerne l'écart d'âge entre époux, l'étude a permis d'observer aussi un retour aux écarts importants(7) que ce soit en termes de moyennes ou en classes d'écart d'âge : de 8,47 années en moyenne, en faveur de l'homme, pour les mariages conclus avant l'indépendance nationale (<= 1962), l'écart passe à 5,33 pour les mariages qui ont lieu entre 1977 et 1982, pour remonter ensuite autour de 7,08.

Croisé avec l'âge au mariage, l'écart d'âge entre époux est globalement en relation inverse avec l'âge, autrement dit, plus l'âge au mariage est retardé, plus les femmes ont tendance à se marier avec des époux dont l'âge est soit égal soit inférieur. L'étude montre que même si cette relation est toujours valable, - ce qui nous a fait dire qu'il s'agirait d'une «loi d'airain socio-démographique» - elle a eu tendance à s'atténuer.

L'examen de l'écart d'âge entre époux par secteur de résidence a montré que les femmes résidant en secteur rural ont, environ, une propension double au mariage avec un époux d'âge égal ou moins âgé. Notons ici qu'en termes de moyennes, ce résultat n'aurait pas été visible ; les poids de l'une et de l'autre population auraient biaisé l'examen. Si l'examen de l'écart d'âge par la condition socio-économique aboutit pour les défavorisées relativement aux aisées, presque au même résultat par rapport à leur propension au mariage avec un époux d'âge égal ou inférieur, il montre aussi que ces femmes défavorisées contractent aussi plus de mariages avec des époux nettement plus âgés qu'elles (dans notre catégorisation écart >10 ans). Enfin, réparties par niveau d'instruction les femmes ne semblent pas se distinguer par des propensions particulières au mariage avec un écart d'âge particulier.

Ces constats sur l'écart d'âge, testés à âge au mariage égal, alors qu'ils sont confirmés dans le cas du secteur de résidence, et amplifiés pour ce qui est de la condition socio-économique, donnent lieu à un résultat tout à fait surprenant dans le cas de l'instruction scolaire des femmes.

Nous arrivons, en effet, à un résultat extrêmement important quand nous examinons à âge au mariage égal, l'écart d'âge entre époux selon les niveaux d'instruction: les femmes du niveau secondaire à supérieur, feraient les mariages les plus "comme-il-faut" au plan de l'écart d'âge entre époux. Ce résultat s'observe alors que leur propension aux mariages "modernes" au plan de l'âge au mariage n'avait pas été formellement démentie, seul un retour au cours de la période récente à des âges au mariage plus jeunes avait permis d'avancer l'hypothèse qu'elles feraient à l'avenir des mariages comparativement plus précoces.

Les autres résultats de l'étude de l'écart d'âge entre époux vont tous dans ce même sens, c'est à dire qu'ils confirment largement la mise en doute des thèses évolutionnistes, thèses qui auraient conduit à une impasse.

Un autre résultat très important est apparu à la lecture de nos tableaux ; il s'agit du cas atypique des femmes du niveau d'instruction primaire à moyen. Elles devraient certainement subir moins d'exclusion que les analphabètes, mais leur plus haute propension à des mariages encore plus "anormaux" (avec des époux qui sont leurs cadets) que les analphabètes (ces dernières sont contraintes au pis-aller), incline à penser que ce niveau scolaire mérite une attention particulière **(8)**. Encore une fois, cette recherche a permis de montrer que la réalité sociale est beaucoup plus complexe qu'on ne pouvait l'imaginer.

3. DISCUSSION ET PERSPECTIVES.

Les auteurs qui ont approché la question du mariage en Algérie ont, dans le meilleur des cas, critiqué l'évolutionnisme attaché aux démarches en cours (Chaulet, 1988). Pourtant, il ne nous semble pas que la recherche sur la question du mariage ait jusqu'à présent "construit les faits" dans le but de mettre en doute les présupposés de

l'évolutionnisme. Et c'est à ce niveau qu'intervient la nécessité de discuter les problématiques mises en oeuvre jusque là.

Ce qui semble être une impasse de la vision évolutionniste s'inscrirait dans la logique formelle sur laquelle elle est fondée. Et, de fait, c'est dans cette logique qu'une proposition ne peut être que juste ou fautive : soit A, soit Non A. L'apparition d'un doute ferait-il tomber les hypothèses de cette vision dans leur totalité ? En fait, ce doute quant à la capacité de la vision évolutionniste à rendre compte de la réalité du mariage nous mettrait devant une alternative : poursuivre une « recherche normale » (*au sens de Kuhn*(9)), ou sortir du paradigme "tradition"/"modernité".

Poursuivre une recherche normale, et dans ce cas, il faudrait procéder à un aménagement du paradigme "tradition" / "modernité". Par exemple, concernant le doute quant à l'engagement des femmes les plus instruites dans la "modernité", mettre en cause l'instruction qui a été reçue par les femmes et par conséquent l'école qui les en a dotées. Ne dit-on pas souvent dans les discours savants, et plus encore dans les journaux, que l'école algérienne, au lieu de préparer aux défis du XXI^e siècle, continue à inculquer des valeurs obsolètes et fait ainsi "reculer les esprits" ? ... l'école algérienne serait même une "fautive école"(10). La même chose pourrait être dite des villes algériennes... de "fautes villes", puisqu'on y observe, chez les analphabètes et les femmes défavorisées une propension plus forte au mariage précoce ("traditionnel") que leurs homologues du secteur rural.

Faire de la recherche normale, nous aurait demandé d'admettre le présupposé fondamental qui est à la base de la vision évolutionniste. Ce dernier consiste en la croyance que le chemin fait par le mariage dans les sociétés européennes/occidentales pour atteindre son état présent, est le seul qui soit possible; il ne s'agirait, en fait, pour la société algérienne (ou toute autre société du "Sud") que d'accélérer le pas en direction du point d'arrivée que constitue l'état présent de ces sociétés(11). Tout ce qui pourrait paraître comme sortant de ce chemin normal est qualifié sinon, d'obstacle, du moins de régression.

Ce présupposé, donnons-lui un nom concis, il s'agit tout simplement de l'universalité postulée des formes de mariages actuellement en oeuvre en Europe(12), présupposé rarement avoué et qui, pour paraphraser Mannheim, rentre très souvent, de manière subreptice, par la porte de derrière(13).

L'alternative à cette recherche normale consiste à sortir du carcan dans lequel cette vision a enfermé jusqu'à présent la recherche sur le mariage. Ce qui obligerait de passer d'une logique formelle à une logique dialectique pour tenter une explication du mouvement social contradictoire et fonder des hypothèses quant aux évolutions possibles du mariage dans la société algérienne. C'est cette deuxième option que nous choisissons.

Dans cette perspective, notre recherche a tenté de mettre en évidence, à la place de ce cheminement de la "tradition" vers la "modernité" -ou

d'un éventuel retour en arrière - la différence de sens que le retard de l'âge au 1^{er} mariage prend dans les différents contextes. Ainsi, ce retard est loin d'avoir le même sens, pour les femmes résidant en secteur rural et celles résidant en secteur urbain, pour les femmes défavorisées et les femmes aisées, pour les femmes analphabètes et celles ayant un niveau d'instruction secondaire à supérieur. Globalement notre recherche a montré que pour les premières le retard au mariage est un signe de risque d'exclusion, pour les secondes, le retard est tout à fait normal puisqu'il s'intégrerait désormais aux stratégies de maximisation des chances en vue d'une "bonne union".

La recherche sociologique est ainsi faite qu'elle participe à un processus de dévoilement/désenchantement. Mais, en la circonstance, le désenchantement n'est-il pas, tout simplement, un nouveau départ pour l'exploration de nouvelles pistes de recherche sur le mariage et la famille en Algérie ?

Le nouveau départ nous impose par conséquent d'opérer une rupture épistémologique avec les notions engagées par la problématique de la "modernisation" du mariage. Nous avons sciemment, tout au long de ce texte, mis entre guillemets les termes de "tradition", "moderne", "modernité", "modernisation" pour la simple raison que ces termes ne sont presque jamais sortis du registre commun.

C'est probablement parce que nous avons mis en tête de nos préoccupations la question du risque d'exclusion ou de l'exclusion pure et simple (14) des femmes du mariage, que notre démarche a permis des interrogations nouvelles. C'est pour cette raison que la question de l'exclusion occupera à l'avenir une place centrale dans la problématique que nous tenterons de mettre en oeuvre. Et, si notre question, en abordant le mariage, était de savoir quelles pouvaient être les implications de ces risques d'exclusion différentiels sur les paramètres du mariage (âge au 1^{er} mariage, écart d'âge ...), désormais notre question sera de savoir quelles inventions mettraient en oeuvre celles qui risquent l'exclusion du mariage. Ainsi donc, notre problématique -à propos du mariage- sera celle de l'exclusion et de l'invention sociales. Chacun de ces deux termes mérite quelques mots d'explication.

Le premier terme de cette problématique, soit le risque d'exclusion ou l'exclusion pure et simple du mariage, indique un aspect qui semble maintenant suffisamment fondé pour être justiciable d'une étude approfondie. Dans ce sens, on ne pourra plus se suffire de formules très générales telles que: «...et l'âge au mariage d'augmenter [...] en attendant la hausse des proportions de célibataires définitif(ve)s», comme le montre «[...] l'expérience de l'Europe du 19^{ème} siècle» (Kouaouci, 1992). Pour apprécier l'ampleur de cette exclusion et les différences de sens qu'elle prendrait dans différents contextes, nous devons affiner nos examens.

Et, en matière de sens, le risque d'exclusion qui est un risque de célibat, serait-il réellement un risque ? La situation de célibataire ne serait-elle pas souhaitée par certaines femmes ? Si Hayef, [1993], montre que les

femmes diplômées du supérieur et salariées, allongent leur célibat pour «... réunir les éléments d'une optimisation des gains.» et «...optimiser les chances de "rencontrer l'homme idéal"», elle ne montre pas du tout que la situation de célibataire est souhaitée par ses enquêtées. Et, si l'allongement du célibat de ces enquêtées est «... amputé de sa dimension individuelle, celle de la sexualité... ce qui permet de comprendre l'angoisse dont il est souvent chargé...», c'est parce que ces enquêtées cherchent la meilleure intégration sociale possible. Et c'est pour cette raison qu'elles ne peuvent être de grandes novatrices(15).

C'est ici le lieu de fonder le deuxième terme de notre problématique, soit celui de l'invention sociale. Si cet aspect repose, en bonne partie, sur notre analyse chiffrée, il ne se fonde pas moins aussi : - sur nos observations de la réalité du mariage ; - et ... sur une liberté d'imagination que nous nous sommes autorisée.

Notre analyse chiffrée inclinait à penser que les femmes du niveau d'instruction primaire à moyen réalisaient, de manière pionnière, les mariages les plus atypiques. C'est donc aux comportements matrimoniaux de ces femmes, et à l'origine de ceux-ci, que la recherche sociologique devrait s'intéresser. C'est au niveau de ces femmes que se trouverait l'aspect caché que la recherche se doit de dévoiler.

Dans ce but, il faut que le chercheur fasse l'effort de contextualiser le fait qu'il se propose d'examiner. Dire que la réalité matrimoniale nationale est, dans la quasi-totalité des cas, imprégnée de la vision musulmane n'a rien d'une découverte. Et pourtant, ce background culturel incontournable qu'est l'Islam n'a jamais bénéficié de l'attention qui aurait dû être la sienne.

A ce niveau, une digression, sur les fondements théoriques de la personnalité de base -ce palier de la réalité sociale-, s'avère indispensable. Les fondements culturels de la personnalité ne sont pas une vue de l'esprit; ils ont été suffisamment établis épistémologiquement par Dufrenne(16), à la suite des travaux classiques de Kardiner et de Linton. Et, si ces derniers ont élaboré leur théorie en relation principalement avec les travaux empiriques des ethnologues, Dufrenne a été plus loin, au plan épistémologique... et il a terminé son ouvrage par une réflexion sur l'opportunité de lancer des études empiriques sur des personnalités de base du Français, de l'Anglais, de l'Allemand ...etc... Or l'Europe paraissait une déjà avant que Dufrenne n'écrive son ouvrage(17). Pourtant, dit Dufrenne, un examen ferait apparaître des différences entre sociétés nationales, française, anglaise, allemande... etc ... fondées sur les normes culturelles différentes qui sont transmises, par divers moyens, l'éducation familiale, l'école... etc... Ainsi, et compte tenu de la théorie de Dufrenne, il nous semble que parler de la spécificité du mariage musulman serait loin d'être une hérésie sociologique.

Or, à l'examen, il se révèle que les travaux qui existent sur le mariage algérien, et compte tenu de la vision qui y est souvent investie, ont considéré, cette spécificité :

- dans le cas de la "modernisation", comme vouée irrémédiablement à la disparition;
- dans le cas du maintien de la "tradition", comme tendant à générer régression et anachronismes.

Ce faisant, il nous semble que ces auteurs s'interdisaient de voir la réalité matrimoniale nationale en face.

Pourtant, il suffirait d'observer en Algérie, que dans presque tous les milieux sociaux, le rituel matrimonial fait une place importante à la religion. Assister à la cérémonie d'un mariage, c'est d'abord assister à la "fatha", acte éminemment religieux considéré comme indispensable à la légitimation du mariage. Les "imams" qui prennent en charge les "fatha" communiquent(18), à chaque occasion, aux personnes qui assistent à une cérémonie de mariage (et qui sont prises pour témoins de l'union pour la circonstance), non seulement les préceptes et prescriptions de l'Islam, mais aussi les résultats de leurs observations sur l'évolution du mariage, et au besoin des conseils avisés. C'est ainsi qu'il nous a été donné d'entendre un "imam" dire : «Il est vrai que nous autres, avons une qualité : la "hachma" (de la pudeur), c'est bien, c'est même très bien. Cependant cette qualité nous empêche de dévoiler que nous avons des filles à marier, et c'est ainsi que des filles avancent dans l'âge sans connaître de mariage. Nous devons nous départir, quand il le faut de cette qualité. Il nous faut "n'dellou" (mettre sur le "souq") nos filles qui ne se marient pas. Si nous faisons la connaissance d'un homme démuné mais qui est un bon musulman, nous pouvons lui proposer une de nos filles restées sans mariage...». Tout incline à penser que les "imams" qui sont au contact des réalités(19), saisissent les occasions des "fatha" pour inviter leurs interlocuteurs à s'adapter aux rigueurs socio-démographiques actuelles.

C'est ici le lieu de faire jouer notre liberté d'imagination. Les mariages atypiques que nous avons rencontrés(20) ne seraient-ils pas suggérés voire encouragés, ne seraient-ils pas le signe d'une invention face à l'exclusion du mariage? Le fait que les femmes du niveau primaire à moyen - ces femmes qui ont fait beaucoup mais pas assez : beaucoup pour se trouver sous la menace de l'exclusion du mariage et pas assez d'instruction pour être promises à une bonne intégration sociale, à travers un bon mariage - qui ont subi l'exclusion scolaire et qui risquent de subir l'exclusion du mariage, soient celles qui recourent aux mariages atypiques pourrait suggérer que ces femmes soient les plus sensibles aux discours des "imams" qui invitent à l'invention de nouvelles manières de se marier. Ces femmes seraient même, compte tenu de leur niveau scolaire plus dynamiques, en ce sens qu'elles fréquenteraient plus les mosquées dans lesquelles elles chercheraient à comprendre leur situation d'exclues virtuelles. Toutes conditions qui feraient d'elles des acteurs et pas seulement des "actées" comme ce serait le cas des analphabètes, contraintes au pis-aller. Cependant, ce que nous désignons par invention dépasse largement le cadre de notre recherche et nous ne pouvons qu'essayer de l'imaginer pour le moment en nous posant la question de savoir si l'invention n'a pas en plus généré des

mariages à l'essai. Si l'ampleur de l'exclusion ou du risque d'exclusion du "nikah" est importante, l'invention de mariages atypiques (une simple "fatha" rend licite le "nikah" **(21)**) serait par conséquent importante. C'est ici le lieu de dire que l'Islam valorise la sexualité (Bouhdiba, 1982). C'est ainsi que le mariage est à la fois désigné par les termes de "zaouadj" et "nikah". Dans le texte sacré, ainsi que dans les discours des "imams", le terme de "nikah" **(22)** reviendrait plus souvent.

Notre recherche avait ses limites, que nous n'avons pas manqué d'indiquer. En effet, seules les femmes mariées au moment de l'enquête et ayant fait la preuve de leur fertilité pouvaient être prises. Nous ne connaissons donc pas avec précision l'ampleur du risque d'exclusion. Seule une grande étude sur la base de plusieurs types d'enquêtes (dont certaines seraient qualitatives) et dont la plus grande des enquêtes (avec un échantillon conséquent et adéquat) prendrait en compte l'ensemble des femmes qui ne sont pas célibataires pourrait nous fixer sur la réalité matrimoniale. Cette étude nous éclairerait davantage sur ces inventions à l'œuvre. Elle aurait pour but de répondre aux questions suivantes :

- Quelle est l'ampleur du risque d'exclusion du mariage pour les différentes catégories de population ? Dans quelles conditions le risque d'exclusion n'est-il pas ressenti comme risque ?
- Quel type de réaction entraîne ce risque d'exclusion pour chacune des différentes catégories de population ?

Il va sans dire que l'invention sociale a ses limites. Nous dirions qu'elle est *surdéterminée* par la question de la "liberté d'action et d'expression" prévalant dans la société. Une liberté réelle conduirait à un développement de l'invention sociale, et pas seulement au plan du mariage.

Références bibliographiques

- AARDES**, 1970-1972. Enquête socio-démographique, Alger, AARDES, 8 vol.
- BENKHELIL R.**, 1990. *Femmes, population et développement*, Alger, FNUAP.
- BOUHDIBA A.**, 1982. *La sexualité en Islam*, Paris, PUF.
- BOZON M.**, 1990, «Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints : une domination consentie, I. «Types d'unions et attentes en matière d'écart d'âge», II. «Modes d'entrée dans la vie adulte et représentations du conjoint», In *Population*, I: 2, p.327-360, II : 3, p. 565-602.
- CHAULET C.**, 1988. «Stratégies familiales et rôle des femmes», In *Actes des Journées d'étude femme, famille et société*, Oran, 2-4 juin 1987, Oran, URASC, p. 105-109.

CNP (Comité National de Population), 1998, 2000, *Rapport annuel 1997, et projet de rapport 1999*, Alger, CNP.

DIB-MAROUF C., 1984. *Fonctions de la dot dans la cité algérienne, le cas d'une ville moyenne : Tlemcen et son "hawz"*, Alger, OPU. **EASME** (Enquête Algérienne Sur la Santé de la Mère et de l'Enfant), [1994 ?], *Rapport principal*, Ministère de la santé et de la Population, ONS, Ligue des Etats arabes.

FARGUES P., 1988. «*La baisse de la fécondité arabe*», In : *Population*, 6, p. 975-1004.

FARGUES P., 1987. «*La démographie du mariage arabo-musulman : traditions et changement*», In : *Maghreb-Machrek*, 116, p. 59-73.

HADJ ALI D.E. 1998. *Le mariage en Algérie : d'une problématique de la «modernisation» à celle de l'exclusion et de l'invention*, thèse de magister, Université d'Alger, Institut de sociologie.

HADJ ALI D.E. et LEBSARI O., 1993-1994. *Enquête nationale en vue de la communication en matière de planification familiale, 1- La diffusion des moyens de communication, 2- Les comportements de planification familiale*, Alger, CREAD, ronéotypé.

HAYEF I., 1993. «*Le célibat des femmes en Algérie*», In : *Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome XXX, 1991, p. 251-257.

KELLERHALS J. & al., 1982. *Mariages au quotidien, Inégalités sociales, tensions culturelles et organisation familiale*, Lausanne, Favre P.-M..

KOUAOUCI A., 1992. *Familles, femmes et contraception, Contribution à une sociologie de la famille algérienne*, Alger, CeNEAP/FNUAP.

MAHFOUDH D. et al. 1992. *Femmes diplômées du Maghreb, pratiques novatrices*, Préfacé par F. De Singly, ronéotypé, (Recherche assistée par le FNUAP).

SEGALEN M., 1987. *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Collin.

ANNEXES

A l'exception du tableau x, tous les autres résultent de l'exploitation de l'ENCPF.

Tableau 1: Evolution de la structure par âge des femmes mariées entre l'AARDES et A l'ENCPF (%).

Catégories d'âge	AARDES (1968)	ENCPF (1993)
<=29	41	31
30 - 34	24	24
35 - 44	35	45
Total	100	100

Tableau 2 : Répartition des femmes selon l'âge au 1er mariage et la période de mariage.

Période	Age au 1er mariage					Total	Age moyen
	N.D.	<=17	>17<=20	>20<=23	>23		
N.D.	100,0					0,2	
<=1962		88,7	11,3			6,1	15,4
>62<=67		56,4	32,7	08,9	2,0	11,6	17,4
>67<=72		42,0	39,9	13,8	4,3	15,8	18,5
>72<=77		29,6	39,1	21,8	9,5	20,6	19,4
>77<=82		19,7	38,8	21,9	23,6	20,4	21,1
>82<=87		11,6	38,1	29,3	21,1	16,9	21,2
> 1987		6,8	50,7	20,5	21,9	8,4	21,0
%	0,2	30,4	37,4	18,8	13,1	100,0	
Effectif	2	265	326	164	114	871	
Age moyen		15,8	19,0	21,8	26,7	19,6	

Tableau 3 : Répartition des femmes selon l'écart d'âge entre époux selon les périodes de mariage (il s'agit ici des premières unions).

Période	Ecart d'âge entre époux*					Total	Ecart moyen
	N.D.	<=0	> 0 <= 5	>5 <=10	>10		
N.D.				100,0		0,1	
<=1962		05,0	22,5	40,0	32,5	5,3	8,47
>62<=67		05,8	34,9	38,4	20,9	11,4	7,66
>67<=72	0,8	07,6	46,2	31,1	14,3	15,8	6,14
>72<=77		07,3	43,7	33,1	15,9	20,1	6,24
>77<=82		11,0	42,3	37,4	9,2	21,6	5,33
>82<=87	0,8	09,4	38,6	32,3	18,9	16,9	6,02
> 1987	1,5	09,1	31,8	37,9	19,7	8,4	7,08
%	0,4	08,4	39,7	35,1	16,5	100,0	
Effectif	3	63	299	264	124	753	
Ecart moyen		-2,0	3,29	7,56	15,3	6,34	

Il s'agit, en nombre d'années, de la différence : âge de l'époux - âge de l'épouse

Tableau 4 : Age au 1er mariage des femmes selon la résidence par période de mariage.

Secteur de résidence	Période de mariage	Age au 1er mariage				D.M. par secteur de résidence	D.M. Ensemble	
		ND	<=17	>17<=20	>20<=23			>23
U	N.D		100.0				0.5	
R	<=1972		55.4	32.4	10.1	02.2	34.3	
B	>72<=82		17.6	37.6	26.1	18.8	40.7	
AIN	>1982		10.1	40.4	29.3	20.2	24.4	
	N	2	116,0	147,0	86,0	54,0	405,0	405
Ensemble urbain	%	0.5	28.6	36.3	21.2	13.3	100.0	46.5
R	>=1972		55.6	32.0	09.2	03.3	32.8	
U	>72<=82		27.1	40.1	18.2	14.6	41.2	
RAL	>1982		09.9	43.8	24.0	22.3	26.0	
	N		149	179	78	60	466	466
Ensemble rural	%		32.0	38.4	16.7	12.6	100.0	53.5
	N	2	265	326	164	114	871	
Toutes femmes	%	0.2	30.4	37.4	18.8	13.1	100.0	

Tableau 5 : Age au 1er mariage des femmes selon le niveau d'instruction par période de mariage.

Niveau d'instruction	Période de mariage	Age au 1er mariage				D.M. par secteur de résidence	D.M. Ensemble	
		ND	<=17	>17<=20	>20<=23			>23
S	N.D		100.0				0.4	
A	<=72		60.3	27.9	08.7	03.2	44.3	
N	>72<=82		29.6	39.8	18.4	12.2	39.7	
S	>82		16.9	41.6	23.4	18.2	15.6	
	N	2	203	171	73	45	494	494
Ensemble sans	%	0.4	41.1	34.6	14.8	09.1	100.0	46.5
PRIMAIRE	<=72		42.3	44.2	11.5	01.9	18.6	
à	>72<=82		15.3	40.3	24.2	20.2	44.4	
MOYEN	>82		05.8	44.7	27.2	22.3	36.9	
	N		47	119	64	49	279	279
Ensemble prim. A moy.	%		16.8	42.7	22.9	17.6	100.0	53.5
SECONDAIRE	<=72		50.0	25.0	25.0		6.0	
à	>72<=82			26.9	42.3	30.8	38.8	
SUPERIEUR	>82		5.4	37.8	29.7	27,0	55.2	
	N		4	22	23	18	67	67
Ensemble sec. à supér.	%		06.0	32.8	34.3	26.9	100.0	
	N	2	254	312	160	112	840*	
Toutes femmes	%	0.2	30.2	37.2	19.1	13.3	100.0	

*Cet effectif concerne seulement les femmes qui ont déclaré leur niveau d'instruction.

Tableau 6 : Ecart d'âge entre époux selon la résidence par catégorie d'âge au 1er mariage.

Secteur de résidence	Age au 1 ^{er} mariage	Ecart d'âge entre époux				D.M. par		
		ND	<=0	>0<=5	>5<=10	>10	secteur de résidence	D.M. Ensemble
U	N.D				100,0		0.3	
R	<=17	1.1		31.2	45.2	22.6	25.9	
B	>17<=20		3.7	35.1	42.5	18.7	37.3	
A	>20<=23	2.4	4.9	45.1	30.5	17.1	22.8	
IN	>23		22.4	59.2	8.2	10.2	13.6	
	N	3	20	142	129	65	359	359
Ensemble urbain	%	0.8	5.6	39.6	35.9	18.1	100,0	47.7
R	>=17		0.8	30.6	45.5	23.1	30.7	
U	>17<=20		3.8	40.9	40.3	15.1	40.4	
R	>20<=23		21.9	59.4	15.6	3.1	16.2	
AL	>23		44,0	34,0	12,0	10,0	12.7	
	N		43	157	135	59	394	394
Ensemble rural	%		10.9	39.8	34.3	15,0	100,0	52.3
	N	3	63	299	264	124	753	
Toutes femmes	%	0.4	8.4	39.7	35.1	16.5	100,0	

Tableau 7 : Ecart d'âge entre époux selon le niveau d'instruction par catégorie d'âge au 1^{er} mariage.

Niveau d'instruction	Age au 1 ^{er} mariage	Ecart d'âge entre époux				D.M. par		
		ND	<=0	>0<=5	>5<=10	>10	niveau d'instruction	D.M. Ensemble
	N.D				100.0			
S	<=17	0.6	0.6	31.9	42.3	24.5	39.5	
A	>17<=20		04.6	42.1	38.2	15.1	36.8	
N	>20<=23		18.6	59.3	11.9	10.2	14.3	
S	>23		34.2	44.7	07.9	13.2	09.2	
	N	1	32	168	138	74	413	413
Ensemble sans	%	0.2	7.7	40.7	33.4	17.9	100.0	56.7
	<=17			26.8	53.7	19.5	16.3	
PRIMAIRE	>17<=20		02.8	34.9	45.0	17.4	43.4	
à	>20<=23	1.7	06.7	45.0	35.0	11.7	23.9	
MOYEN	>23		41.5	34.1	14.6	09.8	16.3	
	N	1	24	90	98	38	251	251
Ensemble prim. à moy.	%	0.4	9.6	35.9	39.0	15.1	100.0	35.5
	<=17				100,0		4.7	
SECONDAIRE	>17<=20			20,0	55,0	25,0	31.3	
à	>20<=23	4.3	8.7	43.5	30.4	13,0	35.9	
SUPERIEUR	>23		11.1	77.8	5.6	5.6	28.1	
	N	1	4	28	22	9	64	64
Ensemble sec. à supér.	%	1.6	6.3	43.8	34.4	14.1	100,0	8.8
	N	3	60	286	258	121	728*	
Toutes femmes	%	0.4	8.3	39.3	35.4	16.6	100,0	

Femmes en 1^{ère} union qui ont déclaré leur niveau d'instruction et qui sont à leur première union

Tableau x : Augmentation de la part (%) des femmes célibataires âgées de 15 à 49 ans par groupe d'âges entre 1977 et 1998.

Groupes d'âges	Années			
	1977	1987	1992	1998
15-19	76.4	90.5	96.4	97.43
20-24	31,0	52.3	70.4	76.46
25-29	10.9	22.2	34.8	45.25
30-34	03.6	09.3	13.2	22.44
35-39	01.8	04.7	06.4	11.25
40-44	01.3	02.4	03.1	05.45
45-49	01.0	01.5	01.9	03.1
Ensemble	27.1	38.9	44.6	50.3

Notes

(*) Chargé de recherches, CREAD.

(1) Ce travail résume une thèse universitaire menée à l'Institut de Sociologie de l'Université d'Alger.

(2) Il s'agit de l'Enquête Nationale en vue de la Communication en matière de Planification Familiale (ENCPF). Elle n'avait pas pour but principal de saisir la réalité matrimoniale nationale; cependant, les données qui y ont été recueillies nous ont permis de mener cette recherche.

(3) Centre de Recherches en Economie Appliquée pour le Développement, Bouzaréah, Alger, Algérie.

(4) Vieillesse de la structure par âge des femmes révélée par la comparaison de la structure de l'ENCPF (1993) avec celle de l'AARDES (1968), issues d'enquêtes dont les échantillons ont été constitués de la même manière. Voir tableau 1 en annexe.

(5) Dans notre travail de sociologie des connaissances nous nous sommes aidé de l'ouvrage de Karl Mannheim *Idéologie et utopie*, Paris, Rivière, 1956.

(6) Même si par ailleurs nous avons consulté des travaux qui ont utilisé à peu près la même démarche, voir Bozon, 1990.

(7) Examinant la perturbation des règles qui régissaient la tradition matrimoniale arabomusulmane, Fargues énonce, en 1987, l'hypothèse que l'écart d'âge entre époux diminuerait.

(8) Haddab (M.), 1982. «Scolarisation et modernisation du monde rural algérien», In, Kennouche (T), Haddab (M.) et Khenniche (1.), 1982. *Les jeunes ruraux et l'école, mythes et réalités*, Alger, CREA, pp. 81-211, contient à cet égard des analyses, hypothèses et lignes de recherche très intéressantes.

(9) Kuhn (T.S), 1972, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, ainsi que du même auteur 1990, *La tension essentielle. Tradition et changement dans les sciences*, Paris, Gallimard.

(10) ... qui, en quelque sorte, préparerait la femme à assumer ses rôles "traditionnels". Comparant les indices de fécondité des femmes tunisiennes (bas) et celles jordaniennes (élevés), Fargues (1986) émet l'idée que l'école en Jordanie « ... pourrait [y] avoir renforcé les rôles de mère et d'épouse».

Par ailleurs Hayef, [1993 ?], conclut son étude sur le célibat des algériennes, diplômées et actives, par : « Les enquêtées ont dans leur

grande majorité été éduquées et ont grandi dans un contexte où l'insertion sociale des femmes par le biais de l'école et du travail était, bien que timidement, soutenue ou plutôt tolérée par l'Etat. Mais le contrôle progressif du système éducatif par les courants conservateurs fait basculer l'échelle des valeurs ... » p. 257.

(11) Ce qui complique les choses, c'est le fait que certains penseurs européens surmédiatisés parlent, pour leur société, de post-modernité.

(12) Segalen, (1987) et Kellerhals et al, 1982, notent chacun à sa manière que les thèses américaines sur le mariage et la famille (Shorter notamment) ne peuvent être importées telles quelles des USA et appliquées aux réalités européennes.

(13) Voir Mannheim, ouvrage cité, p.94

(14) En fait une étude de l'exclusion du mariage, proprement dite, ne pourrait concerner que les femmes âgées de 49 ans révolus et qui ne se sont jamais mariées, soit la population féminine de ce qu'il est convenu d'appeler les célibataires définitives. Une recherche sur ces femmes pourrait donner lieu à des résultats très intéressants.

On trouve dans le rapport préliminaire de l'Enquête Nationale Algérienne sur la Fécondité (ENAF), 1987 l'idée que «...l'intensité du mariage ne baisse pas nécessairement (elle augmente même [...]). Cela signifie que la modification porte surtout sur le calendrier du mariage... » p. 23. Cette idée est abandonnée par Kouaouci 1992, dans son ouvrage, "familles, femmes et contraception", alors que ce dernier porte sur les mêmes données de l'ENAF

(15) ... du moins dans le domaine du mariage / célibat. Et, dire que l'étude (patronnée par De Singly et coordonnée par Mahfoudh) dans laquelle s'insère le travail de Hayef était fondée sur l'hypothèse univoque de l'existence de pratiques novatrices chez les diplômées du supérieur, disposant d'un travail rémunéré !

(16) Dufrenne (M.), 1972, *La personnalité de base*, Paris, PUF (Bibliothèque de sociologie contemporaine). Il s'agit ici de la 4^{ème} édition de cet ouvrage, la première remonte à 1953.

(17) Une lecture très minutieuse de "*De la division du travail social*" (1893) de Durkheim, laisse apparaître que l'Europe était déjà perçue, par cet auteur, comme une: «...si cette partie du droit international ... c'est que, par certains côtés, [les différentes nations de l'Europe] ... font toutes partie d'une même société» p.90 de la huitième édition des PUF, 1967.

(18) Ces intellectuels sont-ils traditionnels ou organiques, selon la terminologie de Gramsci ? C'est là une question importante à piocher, en somme une piste de recherche intéressante.

(19) Ils seraient beaucoup sollicités par les populations, y compris par celles qui ne sont pas pratiquantes.

(20) Récemment à la TV nationale, dans une émission comique, un poème populaire a été déclamé dans lequel il est dit : «nous autres pauvres hommes, devons nous marier à des femmes plus âgées, parce que si nous faisons davantage naufrage, elles sont en mesure de nous sauver».

(21) Dib-Marouf (C.), 1984, évoque (pp.75-76) des cas de mariages qui se sont noués grâce à une "fatha" et qui se sont dissous sans l'intervention de la justice.

(22) Au cours d'une des émissions du Vendredi, organisées par les affaires religieuses, destinées à répondre à des lettres de téléspectateurs, sur l'avis de la religion dans diverses questions, une femme qui n'arrivait pas à se marier, avait posé la question de savoir s'il lui était permis, religieusement, de faire paraître sur les journaux une annonce matrimoniale. La réponse était directe : «Toute femme a droit au "nikah" et si cette femme estime que par les journaux elle aura la possibilité de le réaliser, qu'elle le fasse et c'est tant mieux si elle arrive à son but».

MOHAMED SALAH HAICHOUR (*)
AHMED KOUDRI (**)

Enquête sur les pratiques et obstacles du management de la qualité dans les entreprises

INTRODUCTION :

Le présent article a pour objet d'étudier les pratiques qualité en place au sein des entreprises algériennes. Il se propose d'une part, d'évaluer la situation qui prévaut en matière de gestion de la qualité et d'autre part, d'identifier les obstacles majeurs auxquels font face les responsables pour la développer.

L'étude qui s'appuie sur une enquête réalisée auprès d'un échantillon constitué de 43 entreprises vise à mettre en perspective les grandes lignes de l'évolution des systèmes qualité existants.

Le sujet n'est pas évoqué en raison de considérations purement théoriques, ce qui aurait exigé une toute autre approche. Beaucoup plus simplement on évoque, à propos des démarches qualité actuelles, les évolutions qui semblent les plus significatives pour l'entreprise, comme on met en relief les améliorations qu'il y a lieu d'apporter.

L'étude s'articule autour de trois points :

- Le premier se propose de montrer en quoi le débat autour de la qualité se pose et s'impose en Algérie.
- Le deuxième précise la problématique et le cadre de l'enquête.
- Le troisième présente les résultats de l'enquête ainsi que les enseignements que l'on peut tirer.

1. POURQUOI LE DEBAT AUTOUR DE LA QUALITE SE POSE ET S'IMPOSE EN ALGERIE.

Depuis le début des années 1980, le management de la qualité demeure un thème de recherche d'actualité, de par le nombre de publications qui lui sont consacrées dans la littérature économique.

L'intérêt du management de la qualité est d'abord d'ordre conceptuel. Les universitaires y ont trouvé un cadre théorique adéquat pour analyser les situations complexes que l'on rencontre fréquemment au niveau du management de l'entreprise.

Partant d'un ensemble d'hypothèses, les écoles qualité ont proposé un ensemble de principes et de méthodes susceptibles d'aider à piloter

l'entreprise par la qualité.

E. Deming (1) et J. Juran (2) positionnent le management de la qualité comme un outil essentiel de management, car il permet à l'entreprise de renforcer son potentiel d'évolution et de réaction par le développement des hommes et de leur savoir-faire.

Pour leur part, les professionnels de la qualité reconnaissent le bien fondé d'un grand nombre d'outils qualité et portent un intérêt considérable à leur application. Ces outils leur procurent les moyens de traquer les poches de non-qualité et de non-valeur dues aux dysfonctionnements physiques des processus et du système entreprise. (D.A. Garvin (3), P. Crosb Y(4)).

Parmi les facteurs qui imposent la quête de la qualité à travers le monde, on peut citer :

- La libéralisation des échanges et la conversion de la quasi-totalité des pays à l'économie concurrentielle.
- La pression de plus en plus forte de la concurrence qui entraîne une multiplication du nombre des produits et des services proposés en même temps que la réduction de durée de leur cycle de vie.
- Les efforts continus d'innovation des entreprises qui développent sur le marché des stratégies qualité de plus en plus offensives.
- La pression de consommateurs de plus en plus exigeants.
- Le développement prodigieux des technologies de l'information qui tend à réduire les distances géographiques entre les différentes régions du monde et entre les producteurs et les consommateurs.

Face à ces nouveaux défis, les notions de coûts et d'économies d'échelles ne suffisent plus pour assurer la survie de l'entreprise. Pour pouvoir répondre de manière satisfaisante aux besoins et attentes des clients l'entreprise doit mettre la qualité au premier plan des missions de management. Comme l'écrit J. Teboul(5), la dynamique qualité doit se développer dans chaque processus, se déployer dans le système entreprise et s'élargir en englobant ou en s'alliant aux autres missions: délai, coût, flexibilité.

Selon la nouvelle vision du management de la qualité, l'entreprise doit partir de la voix du client et la transmettre horizontalement à travers le système entreprise. L'obtention de la qualité dans ce système devient la responsabilité de tous les acteurs; elle est ainsi le résultat du travail fourni par tout un chacun.

Suivant cette conception, les fonctions et départements réalisent ensemble une chaîne de valeurs dans le sens de Porter qui va de la conception jusqu'au marché et au service après-vente. La réalisation de

la qualité dans ce système constitue une responsabilité fondamentale des différentes fonctions de l'entreprise. Cette responsabilité ne peut pas être déléguée à des spécialistes du contrôle de la qualité.

De nombreuses études de cas 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, et 15 ont confirmé les effets positifs escomptés des programmes qualité appliqués à l'échelle de l'entreprise.

Les avantages les plus cités, concernent :

- La maîtrise et l'amélioration des processus,
- L'amélioration de la compétitivité par le développement d'avantages concurrentiels,
- Une meilleure satisfaction des clients,
- Le développement d'un climat de confiance et d'ouverture,
- De meilleurs résultats financiers.

Mais alors, comment bénéficier de ces avantages ? c'est bien à ce niveau que se situe le dépassement du postulat selon lequel l'obtention de la qualité reste l'apanage des entreprises des pays développés.

En fait, parmi les études de cas citées ci-dessus, on relève que même dans les pays en développement les principes et méthodes qualité ont pu être appliqués avec succès. Il est donc possible d'avancer que les principes du management de la qualité correspondent aux tendances du management moderne et qu'ils sont de ce fait transférables dans différentes cultures.

Dans le cas des entreprises algériennes, la question de la qualité se pose dorénavant pour toutes les entreprises qui veulent évoluer favorablement dans un environnement marqué par une concurrence de plus en plus importante. Au vu des exigences du nouvel environnement qui se dessine, la qualité tend même à devenir un impératif incontournable : la lutte pour la survie se jouera essentiellement par le biais de la qualité.

2 - PROBLEMATIQUE ET CADRE DE L'ENQUETE.

En Algérie, le débat sur la qualité tend bien souvent à se limiter au rôle exercé par les pouvoirs publics en matière de contrôle de qualité des produits (répressions et fraudes). Ceci montre bien que le souci de la qualité demeure généralement trop restrictif : on prend le soin de soulever le problème mais on néglige les moyens à mettre en oeuvre pour le résoudre.

A cet égard, il faut souligner d'emblée que la question de la qualité ne peut pas être appréhendée correctement si on ne la situe pas dès le départ au niveau du management de l'entreprise.

Dans ce travail, on examine la mise en oeuvre du management de la qualité en tant que «problème», car il faut éviter de croire qu'on a trouvé

là une recette infaillible. Le plus difficile n'est pas de lancer le mouvement qualité mais de le développer et de le consolider. C'est à ce niveau que peuvent se poser des problèmes. Si on ne prend pas la peine de les identifier et de les analyser pour corriger la trajectoire, on risque de ne pas récolter les bénéfices attendus.

Dans le cas de l'entreprise algérienne, il faut noter que l'introduction du mouvement qualité est un phénomène assez récent. On ne dispose pas encore d'informations sur la manière dont les entreprises ont intériorisé la variable qualité.

En nous basant sur un échantillon d'entreprises industrielles opérant dans différentes régions d'Algérie, nous nous proposons de présenter dans cet article un certain nombre de données se rapportant à l'état de développement des pratiques qualité.

Avant d'établir une sorte d'état des lieux reflétant l'approche ou la non-approche de la qualité dans les entreprises, nous allons tout d'abord préciser le cadre de l'enquête.

Pour procéder à la collecte des données, un plan d'échantillonnage a été établi auprès d'un échantillon d'entreprises localisées dans différentes régions d'Algérie.

La première étape dans l'établissement du plan d'échantillonnage a été la définition de la population visée. Pour les besoins de la recherche mentionnée, la population visée était constituée d'entreprises industrielles opérant dans différentes régions du territoire national. Nous avons déterminé un nombre d'entreprises pour chacune des quatre grandes régions : Sud: 10; Ouest: 15 ; Est: 30 ; Centre: 40 ; soit un total de 95 unités.

Ensuite, à l'aide de l'annuaire des entreprises publié par l'ANEP, nous avons choisi au hasard des entreprises opérant dans différents secteurs de l'industrie à l'intérieur de chacune des régions. Un questionnaire a été envoyé par voie postale à l'ensemble de ces entreprises.

Celles qui ont répondu se répartissent comme suit :

Régions	Entreprises contactées	Entreprises ayant répondu	Pourcentage par région
Sud	10	4	40%
Est	30	13	43%
Ouest	15	4	26%
Centre	40	22	55%
Total	95	43	45%

L'effectif moyen des entreprises ayant répondu au questionnaire s'établit à 400 personnes. Il montre que des entreprises relativement importantes ont répondu au questionnaire. L'échantillon ne comporte pas d'entreprises dont l'effectif est inférieur à 300 personnes.

La répartition des entreprises par industrie se présente comme suit :

Répartition des entreprises par industrie	Nombre d'entreprises
1. Textile	6
2. Matériaux de construction	8
3. Mécanique électronique	7
4. Pétrole et Gaz	7
5. Maintenance	4
6. Alimentaire	6
7. Papier, Verre, Liège et Plastique	5
Total	43

Tout d'abord, il nous fallait identifier en fonction des objectifs de l'étude les personnes qu'il serait important d'interroger. En fait, les responsables et les travailleurs sont sujets à percevoir de façon différente ce qui se passe au sein de l'organisation en vertu du principe que les perceptions sont influencées par les motivations. En effet, on observe souvent que les motivations ne sont pas toujours les mêmes selon que l'on s'adresse aux responsables ou aux employés. Les deux groupes constituent des milieux psychologiques et sociaux assez différents.

Dans la mesure où la décision de mettre en œuvre le management de la qualité est prise au niveau des responsables, nous avons volontairement dirigé l'enquête vers ce groupe. Nous faisons ainsi l'hypothèse que l'adhésion aux principes du management de la qualité doit se manifester dans un premier temps au niveau des échelons élevés de l'organisation.

En préparant le questionnaire nous avons ensuite eu recours à des entretiens avec plusieurs responsables au sein d'entreprises situées au niveau de la zone industrielle de Rouiba. Les entretiens ont porté sur la nature des questions, sur leurs libellés et sur leur ordre d'apparition dans le questionnaire. En ce qui concerne la documentation, nous avons consulté notamment l'article de M. Lejeune(16) portant sur l'élaboration des questionnaires. Après ce travail préliminaire, la forme définitive du questionnaire fut adoptée. Les questions se rapportant à l'enquête ont été réparties en deux catégories :

- Les pratiques qualité
- Les obstacles à la mise en œuvre du management de la qualité

La première catégorie de questions avait pour objectif d'aider à établir un état des lieux des pratiques qualité en place des entreprises. Pour cela, six questions ont été choisies. Elles portent sur la politique et les objectifs qualité, le système qualité, la qualité en définition et conception, la qualité des inputs, la qualité en production, la qualité et les ressources humaines.

Chacune de ces questions a été ensuite subdivisée pour inclure un certain nombre d'éléments décrivant le domaine considéré. Ces questions sont inspirées principalement des travaux de Juran (op.cit.)

sur le management de la qualité. Les répondants avaient le choix entre les quatre possibilités suivantes :

R0 = Non (pratique non existante)

R1 = Partiellement (existe en partie)

R2 = Oui (existe)

R5 = (Non concerné par l'un ou l'autre des facteurs).

La deuxième catégorie de questions est liée aux obstacles qualité. L'objectif de ces questions est de voir des facteurs tels que la situation financière de l'entreprise, l'intérêt de la direction, le mode d'organisation, le manque d'équipement, etc... peuvent freiner la mise en oeuvre du management de la qualité.

3 - L'INTERPRETATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE.

Le traitement statistique des résultats de l'enquête a été basé, en premier lieu, sur le calcul des moyennes obtenues par thème. Ces moyennes doivent nous permettre de nous forger une opinion sur l'importance des activités qualité menées au sein des unités. L'utilisation des moyennes permet de tracer un profil global qualité pour l'ensemble de l'échantillon. Ce profil est destiné à mettre en lumière les thèmes particulièrement défaillants.

Cette étude sera complétée par une estimation par l'analyse factorielle des relations entre les variables (dans notre cas les questions posées) et entre les individus (les entreprises). Cette méthode statistique s'applique aux tableaux de type (variables-individus), dont les colonnes représentent des variables à valeurs numériques, et les lignes des individus.

Les questions	% R0	% R1	% R2	% R5
Q 1. Politique et objectifs qualité :				
F1 La politique qualité est écrite	27.9	34.88	37.2	0
F2 Les objectifs qualité sont connus dans les différents départements	30.23	34.88	34.88	0
Q 2. Le système qualité :				
F1 Les procédures de travail sont disponibles aux travailleurs	25.58	51.46	27.9	0
F2 Les procédures sont appliquées	25.58	41.86	32.55	0
F3 La pratique de l'auto contrôle	30.23	39.53	30.23	0
F4 Les données sur les coûts de non-qualité sont disponibles	58.13	25.58	16.27	0
Q 3. La qualité en définition et conception :				
F1 La prise en compte des exigences et attentes des clients	16.27	39.53	37.2	6.97
F2 La revue de conception	48.83	23.25	20.9	6.97
F3 L'expérience dans le domaine du marketing	62.79	25.58	4.65	6.97
F4 La participation des autres fonctions à la conception	48.83	23.25	20.93	6.97
Q 4. Qualité et approvisionnement :				
F1 La prise en compte des exigences qualité des fournisseurs	6.97	34.88	58.13	0
F2 Les relations avec les fournisseurs sont satisfaisantes	0	53.48	46.5	0
F3 Existence des procédures de contrôle de réception	23.25	20.93	55.81	0
F4 Le contrôle de réception est fonction de la criticité du produit	25.58	27.9	46.51	0
Q5. La qualité en production :				
F1 Les processus sont mis en oeuvre par des instructions de travail écrites	6.97	27.9	62.79	2.32
F2 L'utilisation du contrôle statistique des processus.	25.58	32.55	39.53	2.32
F3 Information par écrit des conditions de production critiques pour la qualité.	30.23	23.25	44.18	2.32
F4 Dessins, instructions, descriptions de tâches disponibles au poste de travail.	25.58	30.23	41.86	2.32
Q6. Le personnel :				
F1 La formation qualité touche les responsables de processus et le personnel de production.	34.88	39.54	25.58	0
F2 La formation qualité touche les cadres de direction et le personnel d'encadrement.	34.88	46.51	18.6	0
F3 La formation qualité est organisée de manière régulière.	51.16	37.2	11.62	0
F4 Le personnel est informé des résultats qualité.	46.51	37.2	16.27	0
F5 Des cercles de qualité existent	65.11	25.58	9.3	0
F6 L'évaluation des employés tient compte de leur contribution à l'amélioration de la qualité.	48.83	37.2	13.95	0

En étudiant de près les données figurant dans le tableau, il est possible de faire ressortir les points sensibles caractérisant le management de la qualité tel que pratiqué au sein des entreprises.

i) La politique et les objectifs qualité ne sont pas toujours spécifiés

En ce qui concerne le premier facteur, 27.90% des répondants au sein des entreprises déclarent ne pas avoir de politique qualité écrite et 34.88% déclarent qu'elle est partiellement écrite.

L'absence d'une politique de la qualité écrite et bien connue peut être préjudiciable aux efforts entrepris pour résoudre les problèmes liés à la qualité.

La politique intéresse les clients, les employés, les fournisseurs et le milieu environnant en général. Lorsque cette politique est écrite et suffisamment communiquée, les employés savent où l'entreprise veut aller et de quelle manière elle veut procéder. Ils savent ce que le management attend d'eux.

En ce qui concerne le deuxième facteur (30.23 % et 34.88 %) des répondants déclarent respectivement que les objectifs qualité ne sont pas connus ou partiellement connus. Cette situation est la conséquence logique de l'absence de politique qualité écrite reflétant les orientations et l'engagement de la direction. La connaissance des objectifs est importante car elle permet de stimuler l'action et d'unir les efforts des départements concernés qui oeuvreront dans la même direction.

Le management de la qualité est caractérisé par l'enchevêtrement dans plusieurs domaines, technique, économique, organisationnel et humain. Les actions engagées en l'absence d'une politique clairement définie et sans des objectifs tracés peuvent ne rien résoudre en tant que telles. Comme nous venons de le voir, l'existence de ces deux éléments permet de coordonner efficacement les actions qualité dans le temps et dans l'espace.

ii) Le système qualité : des procédures non documentées.

Le système qualité englobe toutes les activités relevant du domaine qualité. Il fournit un ensemble de procédures qu'il y a lieu de suivre pour atteindre la qualité visée.

Les résultats pour les trois premiers facteurs montrent que les activités qualité ne sont pas menées conformément à des procédures documentées. Le pourcentage des répondants affirmant que les procédures sont appliquées est seulement de 32.55 %.

Pour le quatrième facteur, 58.13 % des répondants ont déclaré que les données relatives aux coûts de la non-qualité ne sont pas disponibles et 25.58 % ont déclaré qu'elles ne sont que partiellement disponibles.

En général, il faut noter que les entreprises n'utilisent pas un système de comptabilité qui permet d'obtenir aisément les données relatives aux éléments constitutifs du coût de la non-qualité. Pour parer à cette difficulté, il faut non seulement utiliser les éléments que l'on peut obtenir de la comptabilité mais aussi recourir à des estimations pour réunir les informations nécessaires.

Sans la collecte et l'analyse des données sur les coûts de la nonqualité, il n'est pas possible de connaître les activités où il y a des problèmes importants à régler. Tout le travail lié à la planification de la qualité, au suivi de l'exécution des activités qualité risque d'être compromis.

iii) La qualité en définition et conception : assurer une meilleure compétitivité.

Les résultats de l'enquête montrent que trois unités n'ont pas répondu à cette question. Les répondants déclarent que leurs unités ne sont pas

concernées par les activités de conception.

Au vu des paramètres retenus, les activités qualité en définition et conception ne semblent pas très développées: 37.20 % des répondants déclarent prendre en ligne de compte les exigences des clients ; 20.9 % font des revues de conception; 4.65 % seulement des ingénieurs de conception possèdent une expérience dans le domaine du marketing et enfin 20.93 % des répondants déclarent que des représentants d'autres fonctions participent au sein de leur entreprise au travail de conception.

Il y a lieu de noter que la qualité en définition et conception peut intervenir dans deux domaines : celui portant sur le produit et celui portant sur le procédé de fabrication.

Dans le premier cas, il s'agit surtout de différencier le produit du point de vue de sa qualité (en référence aux caractéristiques du produit). Moyennant un soutien par des actions de marketing et de publicité, l'amélioration de la qualité des produits peut soutenir la compétitivité d'une entreprise.

Dans le deuxième cas, il s'agit de rechercher de nouvelles combinaisons de méthodes, de techniques et de moyens pour définir un système de production permettant à la fois une réduction des coûts et une amélioration des performances de l'organisation de la production dans son ensemble.

Les deux domaines énumérés ci-dessus se complètent et lorsqu'ils sont combinés assurent à l'entreprise une meilleure compétitivité. Si dans le passé, il était possible de survivre sans consentir de gros efforts dans ces domaines, il ne peut en être de même dans le contexte du marché concurrentiel. C'est pourquoi, il nous semble que l'entreprise doit considérer les actions qualité en conception et définition comme des éléments essentiels de sa stratégie future.

iv) La qualité dans les inputs améliorer les relations avec les fournisseurs

Par rapport aux paramètres retenus, les résultats présentés dans le tableau montrent que les activités qualité en approvisionnement ne semblent pas poser de problèmes majeurs pour la plus grande partie des entreprises.

Vis-à-vis des fournisseurs, il faut noter cependant que 55.48 % des répondants estiment que les relations avec ces derniers sont partiellement satisfaisantes.

Les relations avec les fournisseurs possèdent une importance vitale pour la sauvegarde de la qualité des produits. En effet, la fonction approvisionnement doit fournir toutes les matières premières, fournitures, outillages dans les meilleures conditions de coûts, de qualité et de délais. Il faut souligner à cet égard, que de bonnes relations avec les fournisseurs peuvent avoir un impact positif sur l'amélioration de la qualité final et sur le coût unitaire de production.

v) La qualité en production : une faible perception de l'approche processus

Les processus de fabrication sont mis en oeuvre par des instructions écrites par 62.79 %. Malheureusement, nous constatons que la faible utilisation du contrôle statistique réduit leur portée comme base de données en matière de suivi et de contrôle des processus. Les résultats de l'enquête montrent que le contrôle statistique n'est utilisé que par 39.5 % des entreprises, 32.55 % l'appliquent partiellement et 25.58 % ne l'appliquent pas du tout. Il faut souligner que l'utilisation des méthodes et outils statistiques permet d'étudier de manière objective le comportement des processus en vue d'en acquérir la maîtrise.

L'analyse en commun des observations recueillies par application des méthodes statistiques remplace les discussions fondées sur des impressions subjectives qui sont souvent une source de conflits au niveau des ateliers.

L'achat de licences, de procédés, de biens d'équipements, constitue certainement un acte important dans l'acquisition de la technologie, seulement on observe que ces éléments ne sont pas toujours exploités de manière optimale. Dans le cadre de cette enquête, on relève que les dessins, instruments, descriptions de tâches ne sont disponibles que dans 41,86% de cas.

Il faut souligner à ce sujet que la pratique du management de la qualité contribue diversement à la maîtrise des moyens et des processus de production, selon qu'il s'agit de préparer les instructions d'utilisation, de vérifier les équipements, de définir les dispositions relatives aux spécifications applicables aux moyens et outillages de contrôle et d'essais, de former le personnel, etc.

Dans une rubrique remarque, figurant à la fin du questionnaire, plusieurs commentaires ont été effectués sur la qualité en production. Les répondants ont attiré l'attention sur l'importance à attacher aux paramètres liés à la production comme le contrôle qualité, la maintenance ou le renouvellement des équipements et outillages.

A la lecture des commentaires, on réalise que les enjeux liés à la production sont nettement pris en considération.

Cependant, l'absence de remarques relatives à d'autres domaines d'activité nous amène à penser que la résolution des problèmes qualité est perçue par les répondants comme étant surtout liée à la fabrication. Cette observation semble indiquer une faible perception de l'approche processus.

vi) Formation du personnel et qualité : l'absence de motivation.

Les facteurs explorés par l'enquête dans le domaine du personnel touchent à la formation, l'information, les cercles de qualité et l'évaluation. Pour l'ensemble de ces facteurs, il en est pour lesquels les entreprises, en proportion variable, ne mènent aucune activité (voir tableau).

Il va de soi que ces facteurs ont une influence considérable sur l'obtention des résultats dans le domaine de la qualité.

Il n'est pas de notre propos de porter la discussion sur un sujet aussi complexe que celui de la motivation mais il est simplement de souligner quelques-uns des aspects relatifs à la mobilisation des travailleurs pour la qualité.

Aussi, il serait erroné d'avancer que seules la participation, la communication, la formation ou l'évaluation pourraient suffire pour amener les employés à s'intéresser à la qualité.

Par exemple, il serait difficile de parler à des employés d'une meilleure qualité pour le client si on n'est pas capable de leur garantir une rémunération décente.

Donc, globalement, il revient à chaque entreprise de réfléchir aux moyens qui sont le plus aptes de motiver les employés. Le manager est appelé à être créatif pour développer un système de motivation qui soit conforme à la situation de son entreprise et de son milieu.

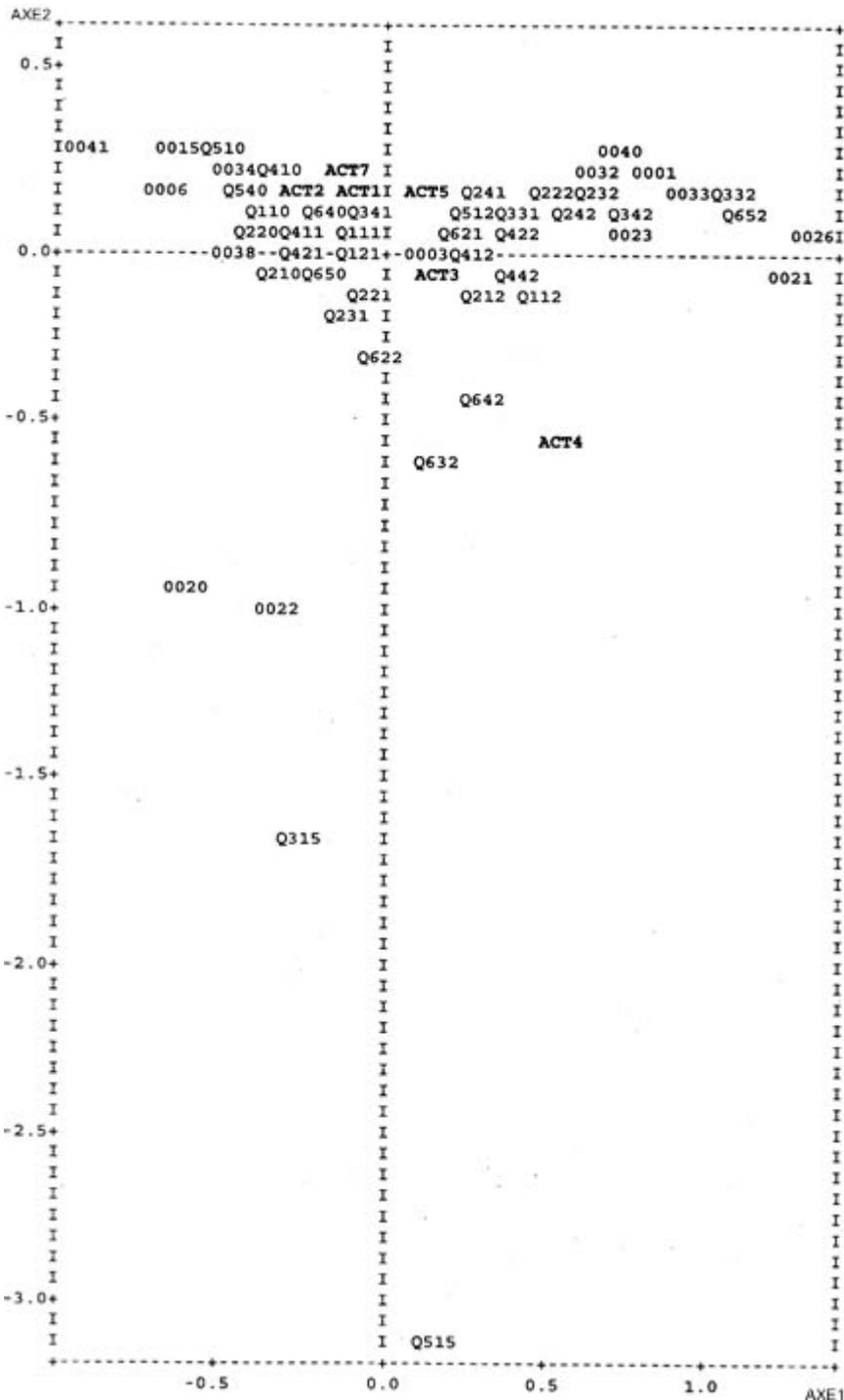
vii) Analyse des correspondances multiples des données concernant les pratiques qualité

Dans une deuxième étape, nous avons appliqué l'analyse en composantes multiples au tableau des données. La matrice des valeurs propres obtenue indique que les deux premières variables axe 1 et axe 2 résument 56% de l'information globale.

La représentation graphique simultanée des variables ainsi que des entreprises sur le repère axe 1 et axe 2 est représentée dans la page qui suit. Dans notre étude des pratiques qualité, nous avons 43 entreprises et 25 variables. La première variable (activité) comporte 7 modalités représentant les différentes activités exercées par les entreprises faisant partie de l'échantillon. Le reste des modalités comporte les modalités suivantes : (Oui, Non, Partiellement, Non Concernée).

L'interprétation du graphe nous a permis d'une part, de faire une partition des entreprises en un certain nombre de classes et d'autre part, d'identifier les variables ou questions «responsables» des classes obtenues.

Il est important d'indiquer que le «positionnement» des entreprises industrielles vis à vis du management de la qualité dépend des modalités (Oui-Non-Partiellement-Non-concerné) caractérisant les variables qualité décrivant chaque classe.



• On peut observer à partir de ce schéma un premier regroupement de variables :

Act1 - Act2 - Act6 - Act7 - Q110 - Q210 - Q230 - Q540 - Q320 - Q340 - Q630 - Q640 - Q521 - Q220 - Q430 - Q530 - Q510.

Ceci montre que les entreprises exerçant dans le Textile (Act1), les Matériaux de Construction (Act2), l'Alimentation (Act6), le Papier, Verre, Liège et Plastique (Act7) appartiennent à la même classe. Les modalités caractérisant ces entreprises montrent que les activités qualité sont quasi-inexistantes. Les variables codées indiquent que nous avons des réponses négatives pour l'ensemble des domaines d'action considérés.

- En second lieu, on observe le rapprochement entre les variables suivantes :

Act5 - Q221 - Q651 - Q241 - Q321 - Q532 - Q612 - Q552 - Q641 - Q512
- Q331 - Q242 - Q422

Ceci nous donne les variables caractérisant les entreprises exerçant dans le secteur de la maintenance (Act5). Les modalités reflétant cette classe laissent apparaître de nombreuses applications partielles dans le déroulement des activités qualité.

- En troisième lieu, nous observons que les variables suivantes sont proches les unes des autres : Act3 - Q442 - Q212 - Q112 - Q412 - Q432

Ceci nous donne les variables caractérisant les entreprises relevant du secteur de la mécanique et de l'électronique (Act3). Les modalités de cette classe reflète un système qualité assez développé et cohérent. Pour ce type de profil, il serait souhaitable d'envisager un programme Qualité totale pour développer les activités qualité en place.

Enfin, nous observons sur le graphique le rapprochement entre les variables suivantes :

Act4 - Q632 - Q642 - Q622

- Suivant ces modalités, on peut dire que les entreprises relevant du secteur du Pétrole et du Gaz (Act4) se distinguent par l'importance qu'elles attachent au développement des ressources humaines.

viii) Les obstacles à la mise en oeuvre du management de la qualité.

Dans le deuxième volet de l'enquête, nous abordons le problème de l'identification des obstacles rencontrés par les entreprises pour mettre en oeuvre le management de la qualité. Neuf obstacles ont été sélectionnés grâce à des entretiens de pré-enquêtes réalisés auprès de plusieurs entreprises de la région algéroise.

La liste comportant les obstacles qui ont été testées ainsi que les résultats obtenus apparaissent dans le tableau ci-dessous. Les répondants étaient appelés à indiquer l'importance de chaque facteur en lui attribuant une note entre 0 et 100.

Pour chacun des obstacles numéroté de 01, 02,... à 09 nous avons calculé la moyenne des scores donnés par les répondants par type d'activité numéroté de I.1, I.2, à I.7.

Les moyennes obtenues se répartissent comme suit :

	11	12	13	14	15	16	17	Moyenne par facteur
1	42,66	33,75	45,00	11,42	27,5	37,5	51,00	35,13
2	53,33	75,6	37,85	34,27	35,00	64,16	56,00	51,97
3	37,66	36,25	19,00	28,57	17,5	58,33	48,00	35,09
4	44,33	39,37	20,28	22,14	52,5	61,66	54,00	40,18
5	21,83	29,00	17,14	33,57	20,00	38,33	23,00	26,58
6	58,33	54,37	31,42	45,00	15,00	69,16	64,00	49,1
7	50,83	40,00	8,57	18,57	13,75	50,00	23,00	29,88
8	26,66	28,75	30,00	21,42	23,75	41,66	9,00	26,51
9	33,5	64,37	22,14	34,28	38,75	49,16	28,00	39,55
Moyenne par type d'activité	41,01	44,6	25,71	27,69	27,08	52,21	39,55	

- Suivant ces résultats, on peut dire que l'obstacle relatif aux difficultés financières est fortement ressentie par les entreprises relevant des industries textiles (42,6%), de la mécanique (45%), des industries du papier, verres et plastiques (51%).

- L'obstacle lié à l'absence de cadres formés dans le domaine de la qualité, semble toucher fortement les entreprises appartenant aux secteurs des matériaux de construction (75,6%) et de l'alimentation (64,16%).

- Le manque d'équipements de mesure et de calibration est fortement ressenti au niveau des entreprises relevant du secteur alimentaire (58,3%) et du papier, verres e plastiques (48%).

- Les difficultés liées à l'application de la norme ISO 9000, semblent constituer des obstacles de taille au sein des entreprises relevant des secteurs de la maintenance (52,5%), de l'alimentation (61,6%), et du verre et papier (54%).

- Le manque d'informations se rapportant au management de la qualité semble un obstacle relativement important pour les entreprises relevant des secteurs du textile (58,8%), de l'alimentaire (69,16%), et du papier, verre et plastique.

- Parmi les entreprises qui estiment que le mode d'organisation en place constitue un obstacle très important pour la mise en oeuvre du management de la qualité, nous pouvons inclure les entreprises relevant des secteurs du textile (50,8%), des matériaux de construction (40%), et de l'alimentation (50%).

- Parmi les entreprises qui estiment que le manque d'intérêt affiché par la direction à l'égard des questions qualité est un obstacle sérieux, nous pouvons inclure les unités relevant du secteur alimentaire (41,66%).

- Le manque d'intérêt attaché par les travailleurs à la qualité est ressenti de manière très forte par les entreprises relevant du secteur des matériaux de construction.

- Les moyennes globales obtenues nous permettent de classer les obstacles comme suit :

Obstacles	Moyennes globales	Classement
- Manque de cadres formés dans le domaine de la qualité	51.97	1
- Insuffisance des informations se rapportant au management de la qualité.	49.18	2
- Difficultés d'appliquer la Norme ISO 9000	40.18	3
- Manque d'intérêt de la part des travailleurs	39.55	4
- Situation financière difficile	35.09	5
- Manque d'équipements de mesure et de calibration	35.09	6
- Le mode d'organisation ne s'y prête pas	29.88	7
- Difficulté d'évaluer les besoins des clients	26.58	8
- Manque d'intérêt de la part de la direction	26.51	9

D'autre part, les scores moyens affectés aux six obstacles, permettent de classer les entreprises par type d'activité. Celles où les obstacles sont fortement ressentis se répartissent comme suit :

Type d'activité	Moyennes
I ₆ : Alimentaire	52.21
I ₂ : Matériaux de construction	44.6
I ₁ : Textile .	41.01
I ₇ : Papier, verre et plastique	39.55
I ₄ : Pétrole e gaz	27.69
I ₅ : Maintenance	27.08
I ₃ : Mécanique et électronique	25.71

ix) Quels enseignements peut-on tirer ?

Au vu des résultats de l'enquête, il s'avère que les entreprises ne s'intéressent que trop peu, au travers d'une démarche qualité, à identifier et à traiter de manière cohérente les dysfonctionnements qui peuvent toucher les activités dans les différents domaines de l'organisation.

Cette attitude est à la fois dangereuse et onéreuse.

Dangereuse, car lorsque l'origine des dysfonctionnements est inconnue, les gestionnaires se trouvent la plupart du temps désarmés face aux difficultés.

Onéreuse, car les coûts de la non-qualité engendrent des pertes financières importantes, ce qui est difficilement acceptable dans le contexte de crise dans lequel évoluent les entreprises.

De nombreuses études ont montré que le management de la qualité permet d'accroître l'efficacité et la compétitivité de l'entreprise, et constitue un facteur favorable à l'accroissement des parts de marché et des recettes.

Or, nous observons, à travers les résultats de l'enquête, que dans la plupart des entreprises industrielles, la dimension stratégique de la qualité n'est pas prise en compte. En effet, on ne peut pas dire qu'il

existe une stratégie si la politique qualité n'est pas écrite (on ne peut pas s'y référer) et si les objectifs qualité ne sont pas bien communiqués à travers l'organisation.

Cette situation est aussi dangereuse pour l'entreprise car l'absence d'une stratégie qualité risque de lui être fatale avec l'intensification de la concurrence.

La libéralisation du commerce et l'entrée de concurrents étrangers, si elle ne s'accompagne pas de progrès sensibles en matière de qualité tendra à mettre sérieusement en difficulté les entreprises algériennes.

Le management de la qualité ne peut produire les résultats escomptés tant que les principes et méthodes qui le régissent ne sont pas rigoureusement appliqués et tant qu'ils ne sont pas intériorisés dans le comportement des gestionnaires. Autant dire que le facteur déterminant de son succès dépendra de la capacité des entreprises à lever les obstacles qui peuvent freiner son développement.

L'existence de techniques et de méthodes destinées à accroître les performances de l'entreprise, ne doit pas cependant occulter la place qu'occupe l'homme dans le processus de l'amélioration de la qualité à tous les niveaux. Il y a lieu de souligner ici que la base fondamentale du management de la qualité, repose sur la primauté de l'homme.

Cette primauté, il est utile de le rappeler, se confirme à travers les résultats de l'enquête.

Les répondants semblent attacher une importance considérable à la formation, à l'information, qui sont vécues comme des obstacles majeurs à la maîtrise de la démarche qualité.

CONCLUSION :

A travers cette enquête, nous avons mis en relief les insuffisances qui caractérisent les pratiques qualité au sein des entreprises. Face à ce constat, les entreprises sont appelées à consentir de gros efforts en vue de faire évoluer les systèmes qualité en place.

Sur ce plan, l'entreprise en Algérie ne peut plus se contenter de fabriquer n'importe quoi, n'importe comment. L'ouverture du marché lui a fait prendre conscience du marché, du produit et du couple produit-marché. La variable prix n'est plus le seul paramètre pris en compte par les clients. La qualité apparaît de plus en plus comme une variable concurrentielle incontournable. Dans un environnement fait de concurrence et de compétition, l'avenir appartient sûrement aux entreprises qui incluront les valeurs qualité en bonne place.

En second lieu l'enquête montre que la majorité des responsables reconnaît que le manque de formation dans le domaine qualité constitue un obstacle majeur à l'évolution des systèmes en place.

Pour pouvoir améliorer les performances qualité de l'entreprise, il est indispensable que les hommes et les femmes qui la font fonctionner

puissent participer de manière active à la réalisation de la qualité. Ceci implique un développement continu du personnel, et c'est là où la formation et l'éducation prennent toute leur importance. Les efforts dans ces domaines sont de nature à favoriser l'introduction de la culture qualité au sein de l'organisation.

Kaoru Ishikawa (17) affirme à ce sujet, que la qualité commence par l'éducation et finit par l'éducation. Le capital humain devient la première richesse de l'entreprise.

Enfin, même si cette enquête a permis de fournir des informations utiles, d'autres enquêtes s'avèrent nécessaires pour mieux évaluer les pratiques qualité au sein des entreprises. Certaines monographies d'entreprises appliquant des stratégies Qualité totale seraient d'une utilité certaine pour l'appréhension et la compréhension du mouvement qualité en Algérie.

Références bibliographiques

DEMING W.E : 1986. Our of the crisis. Cambridge, MA : MIT Center for Advanced Engineering Study

- «Hors de la crise» Economica 1991

- The New Economics for industry, Government, Education, Cambridge.

MA - MIT - Center for Advanced Engineering Study (1993).

JURAN JM : 1969 Managerial Breakthrough, A New Concept of the - Manager's job. New York, Mac Graw, Hill,.

- The Quality Control Hand book- MC GRAW Hill 1974

- La qualité dans les services - Edition AFNOR, 1987

- Planning for Quality Free Press, Nex York 1988

- Planifier la qualité. Edition AFNOR 1989

GARVIN D.A : 1988 Managing quality The strategic and competitive edge. HARVARD BUSINESS SCHOOL. Free Press MAC-MILLAN.

GROSBY P.B : 1986. La qualité sans larmes. Economica, Paris

TEBOUL J.: 1992 La dynamique qualité. Les Editions d'organisation.

ATKIN G.: 1983. «Practical Benefits in *The Factory*», *Work Management*

BAPT G.: 1984. La qualité, enjeu national. Nouvelles de la Compagnie IBM, France, novembre, décembre.

GROBY P.: 1991 «Quality management in emerging nation» Productivity, Vol. 32, N°03, , pp. 415-20

COLLUER R.: 1997 «BS 5750 and its application» Polymer paint and colour journal, Vol. 177, N° 4191, pp. 318K

DAVIES B. AND WILSON D.: 1990 «TQM Organizong for success» Proceedings of 3rd International conférence, Springer, Verlag, London, pp. 105-12.

EMBRAHIMPOUR M.: 1985 «An examination of quality management in Japan : implications for management in the United States. *Journal of Operation Management*. Vol. 5 novembre pp. 419-31

ERICKSON T. «Beyond TQM : creating the high performance business» *Management Review*. Vol. 13, N° 1, pp. 58-61

GUPTA U.K et SAGAR R.: «Total Quality Control using Pcs in an engeneering compagne» *International Journal of Production Research*. Vol. 31, N° 1, 1993, pp. 161-72.

HANFIELD R. & GHOSH S.: «Creating a total quality culture through organizational change : a case anlysis. *Journal of International Marketing*. Vol. 2, N° 4, (1994). pp. 15-30.

KOSKA T.M.: 1990. Case study : quality improvement in a diversified health center. In *Hospitals* N° 64, pp. 38-39,.

LEJEUNE M.: 1994. La mise au point d'un questionnaire. In *traitement statistiques des enquêtes*. Edité par D. GRANGE et L. LEBART - DUNOD.

ISHKAWA K.: 1981 *Le TQC ou la qualité à la japonaise*. AFNOR, Gestion

Notes

(*) Chargé de cours, Faculté des Sciences de Gestion, Boumerdès.

()** Professeur, Faculté des Sciences Economiques, Alger.
